3 1761 01878302 7

ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY
ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY
TRANSFERRED

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

RETRAITES PASCALES

1885-1886

I. — PRATIQUE DE LA PÉNITENCE

II. — LES ŒUVRES CATHOLIQUES

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR

APPROBATION DE L'ORDRE

Nous, soussignés, Maitres en sacrée Théologie, avons lu, par ordre du Très Révérend Père Provincial, les Instructions du T. R. P. Jacques-Marie-Louis MONSABRÉ, Maitre en sacrée Théologie, lesquelles sont intitulées : *Retraites pascales* 1885-1886. — I. *Pratique de la Pénitence.* — II. *Œuvres catholiques.* — Nous les avons jugées dignes de l'impression.

FR. ANTONIN VILLARD,
Maitre en sacrée Théologie.

FR. M. D. SOUAILLARD,
Maitre en sacrée Théologie,
Ex-Provincial.

IMPRIMATUR :
FR. AIMON NESPOULOUS,
Prieur provincial.

DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET JOURDAN, RUE DE RENNES, 71

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

RETRAITES PASCALES

1885-1886

I

PRATIQUE DE LA PÉNITENCE

II

LES ŒUVRES CATHOLIQUES

PAR

LE T. R. P. J.-M.-L. MONSABRÉ

DES FRÈRES-PRÊCHEURS

TROISIÈME ÉDITION

a. J. Simard
6.1.97

PARIS

BUREAUX DE L'ANNÉE DOMINICAINE

94, RUE DU BAC, 94

1891

FEB . 0 1960.

SEMAINE SAINTE — 1885

PRATIQUE DE LA PÉNITENCE

2

LUNDI SAINT

PREMIÈRE INSTRUCTION

CONSIDÉRATION DU PÉCHÉ

MESSIEURS,

Si j'ai eu le bonheur de vous convaincre de la nécessité et de l'efficacité de la pénitence, il faut vous mettre à l'œuvre, et profiter des connaissances que vous avez acquises, pour travailler plus sérieusement que vous ne l'avez fait jusqu'ici à votre réconciliation avec Dieu.

Le repentir, avons-nous dit, est le premier acte de cette réconciliation. Il suppose, en nos âmes, la sensation de ce mal mystérieux et terrible que nous appelons le péché : car il est, selon la défini-

tion de l'Église, la douleur et la détestation du péché : *Dolor et detestatio peccati.* Cette douleur et cette détestation seront d'autant plus vives et profondes que vous connaitrez mieux le mal qui les cause. C'est pourquoi j'ai résolu d'ouvrir notre retraite par la considération du péché.

Il s'est rencontré des hommes qui, se mettant en face du mal moral, ont prétendu que son existence était un problème scandaleux, injurieux à la divinité, et que le meilleur moyen de résoudre ce problème était de mettre le mal à la charge d'un principe pervers, qui partage avec Dieu les honneurs de l'éternité. D'autres, moins soucieux de l'honneur divin et uniquement préoccupés de dégager l'homme de toute espèce de responsabilité, afin qu'il puisse dormir en paix sur son péché, ont attribué l'invasion du mal, dans le monde des principes, aux préjugés et aux conventions humaines.

Dois-je prouver, Messieurs, que l'existence de deux principes coéternels, l'un bon, l'autre mauvais, est la plus monstrueuse absurdité qu'ait pu rêver l'esprit humain ? Dois-je parcourir l'histoire de toutes les philosophies populaires, afin de vous

montrer que la notion du mal est un principe universel et constant que, ni les préjugés, ni les conventions humaines ne peuvent corrompre? — Non. — Je retarderais, sans profit, des enseignements qu'il est temps de vous donner. Contentons-nous de faire appel à cette voix mystérieuse qui gémit au fond de l'âme humaine, dès qu'elle a reçu les blessures du péché : la voix de la conscience.

« Dieu, dit l'Apôtre, s'est préparé un témoignage au dedans de nous-mêmes [1]. » Non content de se révéler à nous par la manifestation de ses infinies perfections dans les créatures, il a voulu descendre jusqu'au plus intime de notre âme et y siéger comme un juge incorruptible de notre vie. Lui faire violence, en cette position qu'il a prise, c'est plus qu'un crime, c'est le couronnement de tous les crimes. Aussi, dès qu'on peut dire de quelqu'un que Dieu ne parle plus en lui, que le sanctuaire de sa raison ne rend plus d'oracles, que c'est un homme sans conscience, tout est fini. Il est excommunié, réprouvé, maudit, à charge à ses semblables. Ni la

1. Testimonium reddente illis conscientia ipsorum, et inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut defendentibus. (Rom., cap. II, 15.)

pourpre, ni le pouvoir, ni le succès, ni la consécration du temps ne peuvent garantir ce misérable du *tolle* qui retentit sur sa tête infâme.

Grâce à Dieu, Messieurs, nous avons la conscience; et quand notre vie vient à passer devant elle, nous l'entendons dire, en arrêtant chacune de nos actions : — Ceci est bien ; — et elle applaudit : — Cela est mal; — et elle se plaint. Nous nous jugeons nous-mêmes dans le secret de nos souvenirs ; et lorsqu'un de nos semblables livre ses actes à la publicité, nous le jugeons aussi; nous formons la conscience publique qui n'est que l'écho renforcé de la conscience privée, le cri spontané de l'humanité contente ou indignée. Dans tous les domaines de la vie morale, le domaine public et le domaine privé, le péché est donc un mal connu par la conscience, jugé par la conscience. Puis-je avoir la prétention de vous le faire connaître?

Ce serait une naïveté de ma part, Messieurs, si je prétendais vous apprendre que le péché est un mal. Mais tel n'est pas mon dessein; je veux mesurer avec vous ses profondeurs.

Le péché, selon sa notion philosophique, est une privation d'ordre et de rectitude. Ce n'est pas un

être qui s'ajoute à notre être, mais un vide qui se fait en nous ; ce n'est pas une affirmation, mais une négation. De là cette parole sinistre d'un théologien : « *Peccatum est nihilum :* Le péché est le néant même. » Mais, parce que nous pourrions trop facilement prendre notre parti de cette abstraction, il a soin d'ajouter : « C'est le néant rebelle et armé : *Nihilum rebelle et armatum.* » Rebelle et armé contre qui ? — Contre Dieu qu'il offense, contre l'homme qu'il déshonore.

Ne parlons pas du déshonneur de l'homme. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de vous dépeindre l'horrible misère du pécheur[1] ; et, tant émouvante que soit cette lugubre peinture, elle n'est point capable de produire le noble et parfait repentir dont je voudrais voir vos âmes tourmentées. « C'est contre toi seul, ô mon Dieu, que j'ai péché », s'écriait le Psalmiste : « *Tibi soli peccavi*[2] ! » La considération de l'offense de Dieu humiliait si profondément, brisait avec tant de force son cœur pénitent, qu'il méritait d'entendre cette parole du

1. Cf. Retraites pascales 1872, première instruction : *Misère du Péché.* — 1879, deuxième instruction : *Le malheur du Prodigue.*

2 Psalm. L.

prophète : « Le Seigneur t'a enlevé ton péché : *Dominus transtulit peccatum tuum*[1]. »

Je vous convie, Messieurs, à ce noble et parfait repentir. Mais, pour vous mettre en garde contre toute exagération, il est bien entendu que je parle du péché à ce degré suprême qui l'a fait appeler *mortel* par les théologiens. Cette explication donnée, entrons en matière.

Le péché, considéré comme offense de Dieu, est, de la part de l'homme, un exécrable attentat; de là part du chrétien, un abominable forfait.

I

On ne peut séparer l'être de Dieu de ses perfections, car son être et ses perfections ne sont qu'un seul et même acte : acte simple, éternel, infini. Il est, il donne l'être; et, du même coup, il est maître, il est juge, il est père, il est l'unique bien de tout ce qui est. Si l'on pouvait le dépouiller d'un

1. II Reg., cap. XII, 13.

seul de ces titres, il tomberait des splendeurs de sa suprême existence dans l'obscurité du néant. Aussi, qui est-ce qui songe à ravir les incommunicables titres de Dieu ? Quelle est la créature assez osée que de s'attaquer à cette haute majesté ? L'univers tout entier emploie ses mouvements et ses voix à chanter sa gloire, et l infirmité de toute créature, sans en excepter l'homme, proclame sa souveraineté. C'est vrai, Messieurs, absolument vrai que nous ne sommes rien et que nous ne pouvons rien devant Dieu. Le langage sacré a épuisé toutes les figures pour nous faire comprendre notre infinie petitesse : le ver qui rampe, la feuille qui tombe, la frêle vapeur que le vent emporte, le sillage du vaisseau sur les flots mobiles, c'est l'homme, c'est sa vie, c'est sa puissance. Mais dans cette petitesse, dans ce rien de l'homme, il y a toute la profondeur du péché ; car, bien qu'il ne soit que l'action passagère d'une sorte de néant, il n'en a pas moins la prétention de vouloir priver Dieu de ce qui le fait être, d'attenter à sa vie ; de sorte que, selon la parole d'un pieux commentateur, « si Dieu avait un cœur charnel comme le nôtre, un cœur principe ou instrument de sa vie divine, et que ce cœur put être percé d'un trait, il

n'y en aurait pas d'autre que le péché qui put accomplir cet acte exécrable[1]. »

Donc, le péché, en outrageant la majesté de Dieu, s'élève jusqu'à la proportion d'un attentat. Mais, encore une fois, lequel[1]? puisque la grande nature de Dieu est invulnérable. — Eh bien, sachez-le, le péché est l'attentat du mépris. Tuer un homme est un crime qui ne diminue rien de son mérite et de sa grandeur, même à nos propres yeux. Après qu'il a succombé, il lui reste encore une vie dont le souvenir nous poursuit, nous inquiète, nous trouble et peuple notre cœur de remords. Pour être plus sûr de mes coups, je n'ai que faire de prendre en main une arme meurtrière. S'il m'était permis de tuer un homme, je respecterais son corps qui n'est que de la boue; mais je regarderais dans son âme, et, après l'avoir bien regardée, je lui dirais : Ton esprit, ton cœur, tes pensées, tes desseins, tes actions, pour moi, tout cela est misérable et moins que rien, va, je te méprise. Alors s'ouvrirait entre sa vie et la mienne un effroyable abîme ; alors, je l'aurais tué plus sûrement que par un assassinat, car sa vie se-

1. Adeoque si cor Dei telo quopiam transfigi posset, non alio quam peccato transfigeretur. (Cornel. a Lap. *Comment. in Eccli.*)

rait moins pour moi que si elle n'était pas. Et voilà ce que fait le pécheur. Son impuissance ne lui permet pas de blesser une nature infinie, mais il méprise Dieu dans sa loi, dans ses jugements, dans ses dons, dans les appels de son amour. Mépris de Dieu maître, juge, père et unique bien des créatures; c'est le péché.

Dieu est maître, qui peut le nier? Cette volonté suprême, qui ordonne dans les mystères de son essence sa vie et ses perfections, peut-elle n'être pas la loi primordiale de toute vie et de toute perfection? Que Dieu soit le principe des choses et qu'il les abandonne aux caprices du destin, c'est une erreur grossière qui révolte notre bon sens.

Dieu a créé, et il est maître. Sa sagesse, forte et suave à la fois, atteint jusqu'aux extrêmes limites de toute existence. Mouvements, rapports, proportions, harmonies des êtres, tout est réglé par sa volonté. La marche solennelle des astres et l'imperceptible gravitation des atomes, c'est la volonté de Dieu manifestée. La robuste croissance du cèdre sur les montagnes, et, à ses pieds, l'humble germination de l'hyssope, c'est la volonté de Dieu manifestée. Toutes les péripéties de la vie, toutes les nuances de l'instinct, dans le plus colossal

et le mieux organisé des animaux, comme dans ces myriades d'êtres informes que nous révèle la seconde vue de nos instruments, c'est la volonté de Dieu manifestée. Le monde qui nous porte et nous entoure ne cesse de nous dire : Dieu est maître, Dieu est roi. Mais repliez-vous sur vous-même. Ecoutez un instant votre âme. Est-ce que vous n'entendez pas une voix qui vous dit : « *Fais ceci, ne fais pas cela. Marche* ou *arrête-toi ?* » Qu'est-ce que cette voix, sinon celle de votre maître, sa loi, sa volonté manifestée dans un ordre supérieur à tous les règnes de la matière, l'ordre moral.

Qu'à cela ne tienne, Messieurs, le pécheur voit la volonté de Dieu se dresser devant lui ; mais plus elle commande, plus il se raidit ; plus elle est majestueuse et souveraine, plus il cherche à se convaincre qu'il est à lui-même sa règle, son unique maître. Ce qui a fait dire au sage que « tout péché commence par l'orgueil[1], et qu'avant de se renverser lui-même par sa propre insubordination l'esprit s'exalte[2]. » Il s'exalte par des efforts et

1. Initium omnis peccati est superbia. (Eccli, cap. x, 15.)
2. Ante ruinam exaltatur spiritus. (Prov., cap. xvi, 18.)

des élancements sacrilèges qui tendent à porter la volonté créée au-dessus de la volonté incréée. « C'était moi, Seigneur, » disait le grand Augustin, « c'était moi, qui m'efforçais contre vous, et j'en étais repoussé pour goûter la mort, et vous résistiez à ma tête superbe[1] » Cette tête superbe avait brisé le joug de la volonté de Dieu et rompu les liens sacrés de sa loi. Elle avait dit : « Je ne servirai pas : *Non serviam!* » Je ne servirai pas! telle est la devise que le pécheur a inscrite sur l'étendard de sa rebellion : Mot sacramentel de l'orgueil humain, de cet appétit déréglé de notre propre excellence que saint Thomas appelle, comme le sage, « le principe de toute iniquité[2], » et qui repousse la volonté divine vers les solitudes du ciel en s'écriant : A moi la vie!

A moi la vie! c'est-à-dire : Que Dieu s'arrange comme il voudra avec le reste du monde, pourvu qu'il me laisse faire. Qu'il meuve, qu'il agite, qu'il dirige à sa guise la matière grossière qui ne sait

1. Sed ego Domine conabar ad te et repellebar abs te ut saperem mortem : resistebas ventosæ cervici meæ. (Lib. IV, *Confess.*, cap. XV.)

2. Cf. *Summ. Theol.*, Iª IIªᵉ Part., quæst 84. a. 2. *Utrum superbia sit initium omnis peccati?*

pas vouloir; qu'il fasse jaillir la vie partout où la vie n'ose pas lui résister; qu'il soit le roi des mondes dont la lumière imbécile et les forces paresseuses ne savent qu'obéir à ses caprices; qu'il égaie par ces jeux d'enfants sa silencieuse éternité. Mais ce monde d'esprit et de matière qui est moi, ce monde si auguste et si grand dans l'étroit espace qui le contient, ce monde dont tant de créatures sont les humbles tributaires, mon corps, mon âme, ma vie, c'est à moi; — j'en suis le maître, — je suis libre, — je veux, — allons, — marchons. Mais Dieu est roi. — Et moi aussi. Mais il commande. — Tant pis! Mais sa voix gronde au fond de votre conscience. — Laissez-la gronder. Mais sa volonté trois fois sainte est la loi de votre vie. — *Je la méprise!*

Et cependant, la loi que le pécheur méprise ne se présente pas à lui désarmée; elle lui montre, à droite, à gauche, son éternelle et infaillible sanction : c'est-à-dire la promesse d'une récompense certaine et sans fin pour ceux qui l'observent, et la menace d'un châtiment certain et sans fin pour ceux qui récusent son autorité. Sans cela, Messieurs, la loi de Dieu serait une loi infirme qui

n'aurait pas su pourvoir à son efficacité et qui deviendrait, à juste titre, la perpétuelle risée des prévaricateurs.

La loi de Dieu ne se montre jamais sans une sanction qui lui est propre : sanction terrible parce qu'elle se mesure sur la majesté même de la loi et de son principe. Nous savons cela ; sur ce point l'illusion est impossible. Chaque jour nous rencontrons dans les pénalités humaines l'application de ce raisonnement élémentaire : la loi doit pourvoir à son efficacité, donc il faut une sanction à la loi. Du reste, Dieu a pris soin de nous rappeler lui-même cette menaçante vérité. Contre ceux qui l'irritent, « c'est un Dieu de vengeance : *Deus ultionum Dominus*[1]. » — Sa vengeance est infaillible : « Est-ce que mon âme ne se vengera pas, dit le Seigneur? *Numquid non ulsciscetur anima mea*[2]? » Sa vengeance est fixée : « Elle aura son jour, malgré les longues années de la patience et de l'impunité : *Tempus ultionis est à Domino*[3]. » — Sa vengeance sera formidable, « parce qu'elle procède de celui qui dispose de la force infinie :

1. Ps. XCV.
2. Jerem., cap. v, 9.
3. Jerem., cap. LI, 6.

Quia fortis ultor Dominus[1]. » Nous savons tout cela. Le pécheur aussi sait tout cela et il n'en marche pas moins la tête haute, le regard fier et hardi à l'encontre de la justice divine. Ou plutôt, il s'efforce d'écarter de sa face la présence importune de cette justice, il se cache à lui-même les jugements de son Dieu, et il raconte à son cœur une foule d'odieux mensonges : « Vois-tu, mon cœur, dit-il, il ne faut pas trembler, nous pouvons faire cela. Dieu va tout oublier : *Oblitus est Deus.* Il va détourner sa face pour ne rien voir jusqu'à ce que nous ayons fini : *Avertit faciem suam ne videat in finem.* Et puis après, il ne nous demandera rien : *Non requiret*[2]. » Ou bien s'il nous voit, s'il s'irrite, il attendra et nous le fléchirons.

Dieu ne rien demander au pécheur ! Dieu attendre le pécheur parce que le pécheur lui aura dit d'attendre ! Que signifie ce blasphème, Messieurs ? Sinon qu'il serait bon que Dieu devint le complice de l'iniquité, et qu'il sacrifiât sa justice parce qu'il plait au pécheur de la mépriser.

1. *Ibid.*, LVI.
2. Psalm. IX.

Encore s'il ne méprisait que sa justice ! mais le misérable méprise le plus grand des amours, en se servant, pour offenser Dieu, des dons même que Dieu lui a faits.

Dieu principe de toutes choses a répandu autour de lui les ondes de sa vie, et ces ondes ne peuvent être ni détournées ni taries. Dieu principe ne l'est pas qu'une seule fois il l'est toujours. Non seulement toute vie fonctionne sous ses yeux : vie de la matière, vie de l'esprit ; mais toute vie fonctionne sous son impulsion maîtresse. C'est dans sa motion suprême que doit se résoudre toute action de la créature. L'action qui tend à se séparer de Dieu, à être l'action d'une cause subalterne sans être l'action de Dieu, est un attentat contre la paternité universelle et constante de celui qu'on ne peut isoler de ses œuvres, ne serait-ce que pour un instant. Or, Messieurs, il est une action de cette sorte, et elle se rencontre dans la créature la plus libéralement pourvue des dons célestes et la plus parfaitement soumise à la paternité universelle et constante de Dieu. C'est le péché. On dirait qu'ennuyé de la coopération divine le pécheur veuille faire une chose qui lui appartienne, qui soit sa chose sans être la chose de Dieu. Et parce que

mal seul paraît échapper à la coopération divine, il fait le mal. Semblable au soldat félon qui tourne contre son prince l'épée qu'il a reçue de lui pour combattre ses ennemis, le pécheur tourne contre Dieu les riches facultés dont Dieu l'a muni pour combattre les ennemis visibles et invisibles de l'ordre moral. Il appelle à lui tout son être, il en emploie les forces à triompher des inclinations qui le sollicitent et l'entraînent vers le bien. O mon Dieu ! vous n'avez rien épargné pour enrichir ce fils de votre amour. Vous avez mis à ses pieds toutes les créatures ; vous avez pétri de vos mains très-saintes le limon qui devint sa chair ; sous la merveilleuse architecture de son corps, vous lui avez donné l'empreinte de votre face lumineuse : une âme intelligente et libre, image de votre grande nature. Mais l'ingrat affiche son mépris en abusant de tous vos bienfaits : de son intelligence, pour faire prévaloir, par un jugement pratique le mal sur le bien ; de sa volonté et de sa liberté, pour aimer, préférer et choisir ce qui vous déplaît ; de ses sens pour satisfaire ses criminels désirs et se repaître de jouissances réprouvées. Cette riche nature, ces belles facultés humaines, voies mystérieuses par lesquelles l'action divine

tend vers son but éternel, le bien, tout en lui se déprave. Et à quoi tend cette dépravation? — A rien moins qu'à consommer l'hymen sacrilège de la puissance et de l'action divines avec le mal. Et cela se ferait, Messieurs, si Dieu, tout en prêtant à l'acte physique du peché le concours qu'il ne peut lui refuser, ne se soustrayait violemment à son immoralité. Sa paternelle puissance reste sans tache, mais il n'en est pas moins vrai que le pécheur, s'il le pouvait, la déshonorerait, en l'engageant dans sa propre prevarication.

Inconcevable aveuglement! Le pécheur ne veut pas voir qu'au terme des dons que Dieu lui fait et des mouvements qu'il lui imprime, il y a son unique bien.

Non seulement Dieu met en acte nos facultés et donne à toutes nos actions une impulsion première, mais il appelle à lui notre vie afin de la reposer et de la béatifier en lui-même. En nous créant par amour, il nous a donné dans son amour un suprême rendez-vous. Si toutes les créatures manquaient à ce rendez-vous, Dieu, trompé dans se desseins ne pourrait survivre à sa honte. Tenez-vous ferme, grand Dieu, car s'il ne dépendait que

du pécheur vous seriez dépouillé du titre auguste par lequel tous les autres s'expliquent et se justifient. Vous êtes notre unique bien. C'est vous que nous rencontrons dans toutes les beautés qui charment nos yeux, dans toutes les jouissances qui remuent notre cœur et nos sens. Fragiles images de l'éternel et de l'infini, elles ne nous sollicitent que pour nous faire monter par des révélations toujours croissantes jusqu'au bien suprême, seul capable de répondre à l'immensité de nos désirs. Mais, hélas! tant de convoitises s'agitent en notre pauvre nature qu'elles multiplient à chaque instant nos égarements.

La convoitise est la racine du péché, comme l'orgueil en est le principe. Nous devrions soustraire à cette racine maudite l'aliment dont elle est gourmande et la faire dessécher, petit à petit, en cet endroit mystérieux où elle attend sa pâture. Malheureusement nous ne savons rien refuser à la convoitise, et elle produit en nous un monstrueux renversement : la volte-face de notre âme, tout à l'heure dirigée vers le bien suprême, et sa conversion vers un bien périssable : *Aversio a Deo et conversio ad creaturas* : — C'est le péché. — Honneurs! richesses! plaisirs! Voilà notre uni-

que bien; voilà les idoles devant lesquelles fume l'encens de nos pensées et se consume l'holocauste de nos désirs, devant lesquelles toutes les puissances de notre être se prosternent, chantent et adorent. Pécheurs de tout âge et de toutes conditions, n'est-il pas vrai que vous avez des idoles? Vous essayez en vain de cacher ces dieux pénates de votre âme, votre vie tout entière trahit leur présence et leur exécrable empire. Ne riez pas des folies du paganisme, il est vieux et immortel comme les convoitises, comme le péché. S'il se réfugie dans les profondeurs de votre âme, en est-il moins coupable? N'est-ce pas toujours dieu contre dieu, autel contre autel, culte contre culte. Autant de dieux, d'autels et de cultes qu'il y a d'objets capables de nous séduire et de nous passionner. Si Dieu demeure dans les hauteurs abstraites de la spéculation, si nous daignons lui conserver la vie de ce côté, nous cherchons à la détruire du côté pratique de notre existence. Lumière sans déclin, amour sans rivages, trésor infini, océan des plus chastes jouissances, unique bien de tout être, Dieu nous appelle; mais le pécheur aime mieux s'évanouir dans les rêves de son orgueil, poursuivre fiévreusement les faveurs de la fortune, se pros-

terner aux pieds d'une chair vivante et lui dire : je t'adore !

Mépris odieux ! renversement funeste ! Non seulement, Dieu en reçoit le coup direct, mais il en reçoit mille contre-coups. Toutes les voix de la nature montent vers lui pour se plaindre. Vous tirez la créature de son obscurité, en l'adorant ; mais ne voyez-vous pas que vous contrariez ses mouvements naturels, et qu'au lieu de consentir à votre idolâtrie, elle aspire vers son unique bien ? N'entendez-vous pas qu'elle gémit et qu'elle pousse des cris douloureux ? Car en la divinisant vous l'avez exécrée, et elle est devenue, aussi bien que vous, le but des traits vengeurs de la divinité offensée. « Epargnez-moi, mes amis, vous ne savez pas ce que c'est que d'être empereur, » disait le soldat Saturninus, quand il fut porté sur les épaules de la garde prétorienne. Ainsi parle la créature que vous détournez de son humble destination. Epargnez-moi ! épargnez-moi, dit-elle ; car vous ne savez ce que c'est que d'être dieu : un dieu d'emprunt contre le Dieu éternel et infini ! Un bien menteur contre l'unique et vrai bien ! Ah ! si par impossible il n'y avait partout que des pécheurs, ce serait fini. Dieu détruirait le monde ;

et sa grande nature elle-même, convaincue d'impuissance, s'écroulerait sur ses ruines.

Et voilà le péché, Messieurs : Mépris de la loi de Dieu, de ses jugements, de ses dons et des appels de son amour ; mépris de Dieu maitre, juge, père, et unique bien des créatures. Dans tout cela il y a des tendances criminelles ; dans tout cela, un attentat à l'existence même de Dieu. Ne vous étonnez donc plus d'entendre dire aux saints que « le péché est la souveraine injure de Dieu. *Peccatum summa Dei injuria;* qu'il détruit Dieu autant qu'il est en lui. *Peccatum quantum in se est Deum perimit*[1]. » Etonnez-vous plutôt de voir Dieu debout, après tant et de si grands efforts pour le renverser. Adorez cette haute majesté qui sait se mettre à l'abri des audacieuses tentatives de la faiblesse et du néant.

1. Saint Bernard, serm, III, *De resurrectione.*

II

Nous allons changer de point de vue, Messieurs. Jusqu'ici nous avons considéré le péché et sondé ses profondeurs dans l'ordre naturel ; considérons-le maintenant et sondons ses profondeurs dans l'ordre surnaturel.

Dans l'ordre naturel, l'autorité et la dépendance sont, si je puis m'exprimer ainsi, les caractères spécifiques des rapports de Dieu avec nous ; dans l'ordre surnaturel, c'est la bonté, l'amour, l'union jusqu'à l'intimité. Là, Dieu se donne avec une certaine mesure ; il nous domine et plane sur notre nature infiniment distante de la sienne. Ici, il se prodigue, entre en nous, et se mêle, en quelque sorte, à notre vie. Le péché change donc de caractère, comme Dieu lui-même change de rapports à notre égard ; il devient profond comme les profondeurs même de la bonté divine. Écoutez, à ce sujet, un enseignement de l'histoire.

C'était vers le temps de la dernière croisade. Les chrétiens, endormis dans les bras des voluptés

orientales, se réveillaient tout à coup sous la pointe du cimeterre musulman. Ils avaient chassé les Sarrasins des terres sacrées où avait vécu et où était mort le Sauveur; mais à la nouvelle de leurs désordres, de leur courage amolli, de leur vertu dissipée, les ennemis du nom chrétien étaient revenus plus nombreux, plus fiers et plus cruels que jamais. Jérusalem la cité sainte leur avait ouvert ses portes abandonnées, les villes de la Palestine avaient vu briller de nouveau le croissant sur leurs remparts. Douloureusement étonnés de leurs revers et pleins d'épouvante en présence des maux à venir, les chrétiens se plaignaient; et l'un d'entre eux, un vaillant chevalier, faisait retentir de ses lamentations les rues de Ptolémaïs. — De quoi te plains-tu ? lui dit un vieillard mystérieux qu'il rencontra sur son chemin. — Hélas! de quoi je me plains ? Mais de ce que Dieu nous abandonne pour protéger des mécréants. — Chrétien, répartit le vieillard, tu as donc des yeux pour ne point voir ? Dis-moi, quel est le plus coupable de l'esclave qui outrage son maître, ou de l'enfant qui maltraite son père ? — C'est l'enfant, répondit le chevalier. — Ah ! c'est l'enfant ! Eh bien cesse de te plaindre. Les Sarrasins esclaves ont outragé leur

maître, mais les chrétiens, enfants de Dieu, ont maltraité leur père par leurs iniquités. — Le chevalier baissa la tête, frappa sa poitrine et pleura amèrement. Il venait de comprendre le péché du chrétien, le péché de l'homme surnaturel.

Oui, Messieurs; autre chose est de pécher contre le Dieu qui nous a faits des hommes, et autre chose de pécher contre le Dieu qui nous a faits des chrétiens. Contre le Dieu qui nous a faits des hommes, nos péchés ne sont que des attentats; contre le Dieu qui nous a faits des chrétiens, non seulement les attentats s'aggravent en proportion des biens que nous avons reçus et qui nous sont promis, mais nos péchés deviennent d'abominables forfaits. Il semble que Dieu ne puisse plus échapper aux étreintes du mal. Ici, cette sinistre parole, le péché est le meurtrier de Dieu, prend un caractère de vérité déchirant, car il est vrai de dire, qu'un Dieu est mort sous les coups du péché.

Ce Dieu vous le connaissez, Messieurs. Qui ne connait Jésus-Christ? Qui n'a entendu son nom dans une bénédiction ou dans un blasphème? — Voilà la divine victime du péché. Vous n'auriez pas compris, les petites âmes, surtout, n'auraient jamais pu comprendre la profondeur de ce mal, si

elle ne fut devenue visible et palpable. C'est pour cela que Dieu l'a manifestée et personnifiée dans les expiations sanglantes et la mort de son fils Jésus-Christ.

Dès le premier instant de son entrée en ce monde, ce cher fils, voué à toutes les douleurs, s'écrie, comme autrefois le prophète : « Les forts se sont rués sur moi : *Irruerunt in me fortes.* Ce n'est pas mon iniquité, à moi, ce n'est pas mon péché, ô Seigneur : *Neque iniquitas mea, neque peccatum meum Domine.* Vous le savez, j'ai toujours marché droit dans la voie d'innocence : *Sine iniquitate cucurri et direxi*[1] : » Quels sont donc ces forts qui accablent ensemble le Fils de Dieu? — Ce sont les péchés de tous les temps, de tous les lieux et de tous les hommes.

En prenant à son compte l'expiation de nos fautes, Jésus est devenu « l'agneau qui porte les péchés du monde. » Toutes les iniquités des âges qui l'ont précédé, toutes celles qui rongent silencieusement vos âmes, toutes celles qui déshonorent vos familles, toutes celles qui s'agitent dans cette cité, toutes celles qui sillonnent et boulever-

1. Psalm. LXIII.

sent les sociétés humaines, Jésus les a connues, acceptées et portées; il n'en manque pas une seule à son fardeau sacré. Aucun péché ne l'épargne, aucun n'est épargné. Tout est maudit et châtié, châtié jusqu'à la mort : *usque ad mortem.* Frappez votre poitrine, chrétiens, frappez-la pour vous, pour vos parents, vos amis, vos concitoyens, car leurs péchés et les vôtres ont tué Jésus-Christ, puisque c'est pour les expier qu'il est mort sur la croix.

O néant, voilà ton triomphe! C'est à tort que je t'accusais d'impuissance. Devant la croix du Sauveur, je suis obligé de confesser cette navrante vérité : Jésus-Christ, vrai fils de Dieu, Dieu comme son père, a expiré sous les coups du péché.

Adorable mystère! Le Christ ne mourait sous les coups du péché que pour détruire le péché dans nos âmes, et nous faire participer à sa vie par les sacrements, qui nous appliquent les mérites de sa passion et de sa mort.

C'est sa vie qu'il nous a donnée, lorsque l'eau du baptême nous engendrait spirituellement, et nous incorporait à son humanité sainte; c'est sa vie qu'il a fortifiée, lorsque le chrême du salut nous communiquait l'Esprit-Saint avec l'abon-

dance de ses dons. C'est sa vie qu'il alimente en nous donnant à manger sa chair divine, à boire son sang divin. Le chrétien en est inondé et pénétré jusqu'aux plus intimes replis de son être. De son âme elle jaillit en ses membres; et dans cette chair, pourtant si grossière et si vile quand on la compare au plus parfait des esprits, partout où il y a un mouvement, un atome, on peut dire : la vie de Dieu est là.

Vous l'avez eue, Messieurs; qu'en avez-vous fait? — Je la chercherais en vain dans vos âmes pécheresses. A la plupart d'entre vous, je pourrais dire comme l'apôtre saint Jean : « On vous appelle vivants, mais vous êtes morts : *Nomen habes quod vivas sed mortuus es*[1]. » Qui donc est mort en vous? Votre belle nature? — Non; mais la vie de Dieu. Vous vous en êtes vidés par le péché. Imaginez un enfant monstrueusement dénaturé, qui pressurerait ses artères et ses veines ouvertes sous les yeux de son père et lui dirait : « Tiens, voilà ton sang, je n'en veux plus : » — c'est vous. — Dieu se cherche et ne se trouve plus dans vos âmes; vous avez tué sa vie.

1. Apoc. cap III, 1

Ce forfait spirituel était prévu, Messieurs; sa malice préexistait dans les souffrances et la mort du Sauveur, l'actualité de vos fautes le consomme. Chaque péché grave que vous commettez est le renouvellement du supplice de la croix, et comme le rappel du Christ immortel aux douleurs de sa passion et de sa mort. Orgueilleux, ambitieux, avares, voleurs, menteurs, libertins de toutes sortes, lorsque vous courez à la satisfaction de vos convoitises, vous courez au meurtre du Christ. Bourreaux du Fils de Dieu, « vous le crucifiez de nouveau pour votre propre compte et le livrez à l'ignominie de la croix : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei et ostentui habentes*[1]. » Aujourd'hui, comme aux premiers jours du christianisme, l'apôtre Pierre peut adresser à vos consciences ces foudroyantes paroles qui stupéfièrent et firent trembler les princes des prêtres, la synagogue et le peuple juif : — « Vous avez tué l'Auteur de la vie : *Auctorem vitæ interfecistis*[2]. »

Je n'étendrai pas davantage cette considération, Messieurs, je la réserve pour le jour très prochain

1. Heb., cap. VI, 6.
2. Act., cap. III, 15.

qui doit nous réunir autour de la divine victime du péché. Pour le moment, vous voyez, autant qu'il faut, les effroyables profondeurs du plus grand de tous les maux.

Ne me dites pas que vous n'avez jamais pensé à ces profondeurs, lorsque vous avez péché. Je le sais bien, et c'est ce qui vous excuse à mes yeux. Autrement, je n'aurais que de l'indignation et du mépris pour des êtres assez méchants que de se décider, en pleine connaissance de cause, à un pareil attentat et à un pareil forfait. Mais si votre légèreté vous excuse, elle ne vous absout pas. Vous auriez dû vous mettre en garde contre votre faiblesse par la considération de l'offense de Dieu, et prévenir les fautes que vous avez commises en en sondant toute la gravité. Maintenant que le mal est fait, il est temps, plus que jamais, de méditer les vérités que vous venez d'entendre, et d'y chercher les motifs d'un parfait repentir. Ne vous endormez donc pas ce soir avant de vous prosterner devant votre crucifix, et dites à Dieu : — « *Tibi soli peccavi* : Seigneur, c'est contre vous seul que j'ai péché. — Moi, le dernier de vos esclaves, j'ai voulu faire prévaloir ma volonté sur la vôtre, ô mon Roi ! — Moi, l'humble client de votre éter-

nelle justice, j'ai méprisé vos saintes vengeances et spéculé honteusement sur votre patience admirable, ô mon juge! — Moi, comblé de bienfaits, j'ai abusé de vos propres dons et me suis servi du concours même de votre puissance pour vous outrager, ô mon père! — Moi, qui ne puis être heureux qu'en vous, j'ai cherché mon bonheur près des créatures que j'ai sacrilègement adorées, ô mon unique bien! — Moi, racheté par vos mérites et rempli de votre vie, je me suis enrôlé volontairement dans l'odieuse phalange de vos bourreaux, ô Christ béni! — Seigneur, Seigneur, je suis un misérable, ayez pitié de moi : *Miserere mei Deus.* »

MARDI SAINT

DEUXIÈME INSTRUCTION

HAINE DU PÉCHÉ

MESSIEURS,

Dieu, mortellement offensé par le péché, aurait le droit d'attendre, dans le silence de sa majesté, ou les avances du pécheur qui lui fait la guerre, ou l'heure des éternels châtiments dont il doit punir l'attentat et le forfait de sa misérable créature. Mais sa miséricordieuse bonté ne lui permet pas cette fière et légitime attitude. Il abaisse sa majesté, plus que royale, jusqu'à venir au devant de son ennemi pour lui proposer la paix. La pénitence à laquelle il nous convie est un traité par

lequel il consent à déposer les armes de son éternelle justice, si, de notre côté, nous sommes résolus à ne plus l'outrager.

Les avantages de ce traité pour nous sont manifestes. En nous délivrant d'un mal, qui n'est pas moins l'ennemi de notre bonheur et de notre béatitude que de la gloire de Dieu, il nous rapproche de la source de tous les biens. Quant à ses conditions, en ce qui nous regarde, je vous les ai fait connaître et vous ai convaincus, je l'espère, qu'il n'en est aucune que Dieu ne puisse et ne doive exiger de nous. Il s'agit maintenant de vous apprendre à les exécuter.

J'appelle aujourd'hui votre attention sur une des premières, nécessairement unie à la douleur d'avoir offensé Dieu : la haine du péché[1] et je me propose de répondre à deux questions :

1° Quel accord de haine doit se faire entre Dieu et le pécheur pénitent contre leur ennemi commun ?

2° Quelle obligation résulte pour nous de cet accord ?

1. Cf. *Exposition du Dogme catholique*, soixante-treizième conférence.

I

Nous ne pouvons traiter avec Dieu qu'en nous rapprochant de lui, par un mouvement contraire à celui qui nous a éloignés de cet unique bien de tout être et de toute vie. En péchant, nous sommes sortis de l'amour; en faisant pénitence, nous rentrons dans l'amour. Notre cœur, trompé par l'ensorcellement des créatures et désabusé par la grâce, reprend possession du seul objet qui soit digne de ses affections. Un vrai repentir sans amour ne se conçoit pas, et nous serions mal venus de ne traiter de la paix avec Dieu que sur le pied de notre intérêt. Il ne nous rend son amitié qu'en échange de la nôtre, échange par lequel nous sommes engagés à subir la loi de tout amour intime et profond.

Cette loi, vous la connaissez, Messieurs, et peut-être vous a-t-elle été funeste dans les affections menteuses auxquelles vous vous êtes abandonnés. Tout amour intime et profond tend à faire prendre à celui qui aime les sentiments et les passions de celui qui est aimé. Les hésitations et

les réserves, en ce point, indiquent que l'on ne s'est pas encore donné tout entier. Si jamais vous vous êtes laissés prendre aux lacets d'une créature passionnée, vous avez dû, lorsque vous résistiez à quelque violent désir, entendre plus d'une fois ce reproche : vous ne m'aimez pas.

C'est justement ce que Dieu aurait le droit de vous dire, si votre cœur pénitent refusait de se mettre d'accord avec le sien. Et remarquez bien que dans cet accord il n'a rien à vous céder. Entre égaux, on peut et on doit se faire de mutuelles concessions, pour arriver, ainsi, à une sorte de fusion des sentiments et des passions; mais, entre Dieu et l'homme, le plus parfait doit être la règle suprême de ce qu'il faut aimer et de ce qu'il faut haïr.

Or, Messieurs, Dieu s'aime lui-même d'un amour infini, parce qu'il est le bien infini; et autant il s'aime, autant il hait le péché. Lumière, vérité, tout ordre et tout être, il ne peut souffrir cette ombre, ce mensonge, ce désordre, ce néant. Il le hait « d'une haine absolue et parfaite, *perfecto odio*, » car, un seul oubli, la plus petite tolérance de sa part pourrait faire croire que le péché a le droit d'exister en regard de son infinie sainteté. Si la

notion de cette sainteté ne suffit pas à nous faire connaître toute son aversion, il la déclare lui-même dans les Saintes Lettres, et l'une des plus belles louanges que puissent lui adresser les chantres de ses perfections, c'est de lui dire « que l'iniquité et que tous ceux qui la font lui sont odieux : *Odisti iniquitatem Odisti omnes qui operantur iniquitatem*[1]. » Il nous dépeint, sous les plus saisissantes figures, l'horreur que le péché lui inspire. « C'est un monstre dont ses yeux très purs ne peuvent supporter la vue[2] — et qu'il ne veut même pas regarder[3]; — c'est une clameur déchirante qui trouble son éternel repos et provoque sa colère[4]; — c'est un breuvage empoisonné dont l'amertume le révolte[5]; — c'est un trait qui perce son cœur[6]; — et dont la blessure est si profonde et si douloureuse qu'il regrette d'avoir fait l'homme et qu'il

1. Psalm. V.
2. Mundi sunt oculi tui ne videas malum. (Habac., cap. I, 13.)
3. Et respicere ad iniquitatem non poteris. (Ibid.)
4. Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis. Descendam et videbo. (Gen., cap. XVIII, 20, 21.)
5. Ad amaritudinem concitavit Deum suum. (Ose, cap. XIV, 1.)
6. Me vos configitis, gens tota (Malach., cap. III, 9.)

s'écrie : Je le détruirai ce misérable, car je me repens de l'avoir créé : *Delebo homimen quem creavi,... pœnitet enim me fecisse eos*[1]. »

S'il nous apprend par sa parole combien sa haine est absolue, il nous montre par sa conduite combien elle est impitoyable. Pour châtier la première de toutes les prévarications, il n'hésite pas à frapper la nature entière, et au moment où le péché fait son entrée dans le monde, il le flanque de mille langueurs, infirmités, douleurs et tourments, lugubre cortège que conduit la mort. Il ouvre les cataractes du ciel et soulève les flots de l'abîme, pour noyer l'humanité corrompue. Il fait pleuvoir des torrents de feu sur les villes abominables dont les crimes ont armé sa colère. Il fend les mers et les referme sur l'immense armée des persécuteurs de son peuple. Il entr'ouvre la terre pour engloutir les sacrilèges. Les insectes et les bêtes féroces, la peste et la famine partagent avec les anges le sinistre honneur d'exterminer les pécheurs. Et plus terrible, plus acharné que tous les fléaux, l'homme armé contre l'homme déchire

1. Pœnituit eum quod hominem fecisset in terra. Et tactus dolore cordis intrinsecus : Delebo, inquit, hominem, etc. (Gen., cap. VI, 6-7.)

de ses mains sanglantes les pages du livre de vie, et fait disparaître, en des guerres fratricides, des nations entières de la surface du globe. La haine de Dieu contre le péché lui fait trouver des armes partout : « *Accipiet armaturam zelus illius*, et toute créature devient le ministre et l'instrument de ses vengeances : « *Et armabit creaturam ad ultionem inimicorum*[1]. »

Voyez, je vous prie, jusqu'où il étend ses poursuites. Après avoir ordonné à Moïse de passer au fil de l'épée les habitants d'une ville tombée dans l'idolâtrie, il ajoute : « Vous la détruirez avec tout ce qui s'y rencontrera; les bêtes elles-mêmes ne seront pas épargnées. Rassemblez les meubles au milieu des rues et brûlez tout en l'honneur de Jéhovah. Que cette ville devienne comme un éternel tombeau. On ne la rebâtira jamais et il ne restera rien dans vos mains de cet anathème[2]. » Quelle cruelle sentence ! — Ce n'est pas assez que le péché soit châtié dans la personne même du

1. Sap., cap. v, 18.

2. Si inveneris certum esse quod dicitur, et abominationem hanc opere perpetratam, statim percuties habitores urbis illius in ore gladii, et delebis eam, et omnia quæ in illa sunt, usque ad pecora. Quidquid etiam

pécheur, ce qu'il a touché, ce dont il s'est servi, ce qu'il a aimé, ce qu'il a souillé, tout doit être ravagé par le fer et le feu, afin que le souvenir de ces choses soit à jamais effacé de la mémoire des hommes.

Est-ce tout, Messieurs ? — Non. — L'apparence même du péché ne trouve pas grâce devant l'impitoyable haine de Dieu. Son propre Fils, le Juste, le Saint par excellence, en se couvrant du manteau de notre nature, a pris, selon l'expression de l'Apôtre, un air de péché : *In similitudinem peccati*[1] ; c'est assez pour qu'il le traite comme s'il était le péché même[2]. De sa droite, il l'embrasse, parce qu'il est la justice qu'il aime, et de sa gauche, il le frappe sans pitié, parce qu'il ressemble au péché qu'il abhorre. Dans l'âme tranquille et béatifiée du Sauveur, nous lisons : « O Dieu, tu aimes la justice. » Sur sa chair meurtrie et en-

suppellectilis fuerit, congregabis in medio platearum ejus, et cum ipsa civitate succendes, ita ut universa consumas, Domino Deo tuo, et sit tumulus sempiternus; non ædificabitur amplius, et non adhærebit de illo anathemate quidquid in manu tua. (Deut., cap. XIII, 14-17.)

1. Rom., cap. VIII, 3.

2. Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit (II Cor., cap. V, 21.)

ST. JOHN'S SEMINARY LIBRARY

sanglantée, en chacune de ses plaies, nous lisons : « O Dieu tu hais l'iniquité : *Dilexisti justitiam et odisti iniquitatem*[1] »

Depuis cette divine explosion de haine qui a ensanglanté le Calvaire, vous croyez peut-être, Messieurs, que Dieu sent moins vivement nos offenses parce qu'il se montre moins dur aux pécheurs. Détrompez-vous. Le supplice de son Fils l'a rendu plus patient à nous attendre et moins prodigue de châtiments temporels. Il espère que nous serons attendris par le touchant spectacle de la croix ; mais, au fond de son cœur, la haine du péché est toujours aussi absolue, aussi impitoyable. Abusez tant qu'il vous plaira, du miséricordieux délai de sa vengeance ; repoussez les propositions de paix qu'il vous fait ; obstinez-vous dans le funeste éloignement, où vous jouissez d'une tranquillité apparente et d'une prospérité menteuse ; un jour il faudra bien que vous vous rencontriez avec lui. Surpris dans l'impénitence et devenus, selon l'énergique parole de Bossuet, « comme le péché vivant, » vous serez en butte à son éternelle haine. Elle pénètrera tout votre être, elle n'oubliera au-

1. Psalm. XLVI.

cune de vos prévarications, elle multipliera les supplices pour les châtier, elle ne vous laissera ni un instant de repos, ni une lueur d'espoir, pas même la stérile consolation de l'accuser d'injustice; car vous serez convaincus que la guerre qu'elle vous fera est une guerre méritée, et désespérés de savoir qu'elle sera sans trève et sans fin.

N'attendez pas ce jour terrible, Messieurs, mais acceptez la paix que Dieu vous offre aujourd'hui, et mettez votre cœur pénitent d'accord avec son cœur. Puisqu'il déteste le péché, vous devez le détester avec lui; et, parce qu'il ne vous doit rien céder sur ce point délicat qui touche à son honneur, il vous faut détester le péché comme lui. Détestez-le donc, non parce qu'il vous déshonore et vous expose aux coups de la justice divine, mais parce qu'il est l'ombre, le mensonge, le désordre, le néant, en un mot la négation du bien suprême, que vous devez aimer comme il s'aime lui-même. N'oubliez dans votre haine aucune des fautes que vous avez commises, et qu'il soit bien entendu qu'en traitant avec Dieu vous ne conservez aucune complaisance pour son mortel ennemi. Soyez sans pitié pour tout ce qui vous rappelle le péché, pour tout ce qui re-

présente le péché, pour tout ce qui pourrait vous induire au péché. Enfin, prenez les sentiments de celui vers qui l'amour pénitent vous ramène, et que votre haine du péché soit absolue et impitoyable comme la sienne.

L'accord étant fait, il me reste à vous dire, Messieurs, quelle obligation résulte pour vous de cet accord, ou, si vous l'aimez mieux, par quel acte doit s'exprimer, dans votre repentir, la haine du péché.

II

Permettez-moi de vous rappeler la définition que le saint Concile de Trente nous a donnée du repentir, et que je vous ai expliquée au début de cette station : « *Contritio est dolor ac detestatio de peccato commisso, cum proposito non peccandi de cætero*[1]. La contrition est la douleur et la détestation du péché qu'on a commis, avec la résolution de ne plus pécher à l'avenir. » Cette

1. Conc. Trid . sess. XIV, cap. IV.

dernière clause a besoin d'être méditée, car elle appartient à l'essence même de la pénitence. N'ayant pu que vous l'indiquer, j'ai promis d'y revenir, afin de vous en faire comprendre toute l'importance pratique.

La haine du péché devant imiter dans nos cœurs pénitents l'aversion absolue et impitoyable que Dieu lui-même éprouve, il est manifeste qu'elle ne peut s'exprimer par l'explosion passagère et capricieuse d'une passion, mais bien par un acte de volonté. C'est ce que l'Eglise appelle le bon propos.

Le bon propos est comme la pierre de touche au moyen de laquelle on reconnaît la vérité du repentir. Il va plus loin que la douleur; il accentue et prolonge la haine, en s'emparant de l'avenir, pour y prévenir le retour du péché par la volonté vraie, généreuse et ferme de ne plus le commettre.

Je dis la volonté vraie : car, croyez-le bien, Messieurs, l'acte franc et décidé qui se traduit par cette brève parole : — je veux — n'est point chose aussi commune et facile qu'on le pense. Souvent, surtout quand il s'agit de faire violence à la nature et de l'engager dans une lutte pénible contre le mal, on prend pour de vraies volontés de simples désirs, où

le commandement reste suspendu par un *mais* qui gâte toutes nos bonnes résolutions. L'âme hésitante ne dit pas *je veux*, mais *je voudrais;* et elle semble prendre plaisir à s'effrayer des difficultés que doit rencontrer son bon propos.

Je vous l'ai dit : pour traiter avec Dieu, il faut y aller plus résolument. Nous ne pouvons pas moins faire que de nous engager avec lui par un acte semblable à cette parole d'honneur que nous devons donner aux hommes dont nous voulons nous assurer le concours, la protection, la confiance ou l'amitié. Vous êtes trop honnêtes pour ne pas comprendre la rigoureuse obligation qui résulte d'une parole d'honneur. C'est une parole d'honneur que le soldat donne à son pays, représenté par le drapeau qui doit le conduire au combat; et cette parole, plus puissante que les sombres menaces du code militaire, l'enlève et lui fait affronter les rigueurs de la discipline, les fatigues des longues marches, les périls des champs de bataille et les redoutables chances de la mort. C'est l'honneur qui cautionne, dans la vie sociale, la plupart des postes de confiance, où les plus graves intérêts reposent souvent sur la tête d'un seul homme, dont la fidélité

ne sera jamais en défaut, parce qu'il a donné sa parole. Chaque fois que vous rencontrez dans l'histoire une parole d'honneur engagée, vous vous attendez à quelque noble action ; car quiconque ne sait pas faire honneur à sa parole est un homme vil et méprisable. Eh bien, Messieurs, cette parole d'honneur, Dieu l'attend de vous comme gage de votre réconciliation avec lui. Hésiteriez-vous à la lui donner?

Hélas! votre volonté, parfois si fière et si résolue, quand il s'agit de vous engager envers des hommes, se montre timide et incertaine, quand il s'agit de prendre envers Dieu l'engagement de ne plus l'offenser. Vous avez honte de vos fautes, vous regrettez de les avoir commises, vous désirez la paix que Dieu vous propose ; il vous semble bien que le péché vous est odieux, et cependant, mis en demeure d'exprimer franchement votre haine, vous n'osez pas dire : *je veux*. — Pourquoi cela, Messieurs? Dois-je croire qu'il n'y a rien de sincère dans votre honte, vos regrets, vos désirs, votre haine? — Non. — Mais, j'avise au fond de vos âmes une fausse délicatesse qui vous empêche de donner votre parole, parce que vous craignez de n'y pas faire honneur. La douloureuse expérience

du passé vous intimide et, connaissant votre faiblesse, vous croiriez mentir si vous disiez : — Je ne pécherai plus. — Il y a là un malentendu que je m'empresse de dissiper pour la tranquillité de vos consciences.

Dieu connaît mieux que qui que ce soit votre fragilité et toutes les circonstances qui pourront l'induire à mal. Aussi, ne vous demande-t-il pas une sorte de prophétie qui affirme votre impeccabilité future, mais la promesse sincère que vous ferez tous vos efforts pour éviter le mal. Il est possible que vous péchiez, il est même probable que vous pécherez encore, mais ce possible et ce probable, qui donnaient la main à votre passé, avant qu'il vous devint odieux, en sont efficacement séparés par l'acte de volonté qui exprime votre haine du péché. Ne dites pas : — je ne pécherai plus, — si vous craignez que l'avenir vous donne un démenti ; dites seulement : — je ne veux plus pécher. — C'est tout ce que Dieu demande de vous ; car, selon la parole de saint Augustin : « Dieu, dans le pardon qu'il accorde, ne tient pas compte de ce qui peut arriver, mais il récompense de son amitié la volonté vraie et présente de ne plus l'offenser : *Deus non annotat facultatem sed coronat voluntà-*

tem[1]. » Que l'humilité vous inspire une crainte salutaire de votre faiblesse, rien de mieux; mais qu'elle vous empêche de vouloir et de donner votre parole, je n'admets pas cela. Car vous pouvez toujours compter sur la grâce de Dieu et dire avec l'Apôtre : « Je puis tout en Celui qui me fortifie : *Omnia possum in eo qui me confortat*[2]. »

Vous avez d'autant plus besoin de cette grâce, Messieurs, qu'il vous faut être généreux; c'est-à-dire qu'en renonçant au péché, votre bon propos doit en supprimer les causes. Fréquentations, lectures, plaisirs, habitudes, passions, autant de choses dont la haine du péché vous impose le sacrifice, si, par elles-mêmes ou par suite de votre fragilité, elles sont pour vous des occasions d'offenser Dieu. Pour un cœur vraiment pénitent, l'occasion et le péché se confondent dans une même réprobation. Croire que vous pouvez haïr sincèrement le mal, et conserver des attaches à ce qui vous a fait pécheur, c'est une illusion. Compter sur la résolution que vous avez prise de ne plus faillir, et discuter avec le médecin de vos âmes sur la

1. Saint Augustin, *in Psalm. XVIII.*
2. Philip., cap. IV, 13.

possibilité de certaines ruptures qu'il croit nécessaires, c'est de la présomption. Prétendre ne plus choir, et vouloir côtoyer toujours des abîmes; ne plus être victime de coupables ardeurs, et vous approcher du feu qui les allume, c'est témérité et folie. La haine du péché n'est sincère, la volonté de ne le plus commettre n'est vraie qu'à la condition de sacrifier tout ce qui peut tenter, séduire et faire prévariquer une âme instruite par l'expérience et de la puissance de l'occasion et de sa propre faiblesse. C'est en cela surtout, Messieurs, qu'il faut être impitoyable comme Dieu lui-même.

Ecoutez ce qu'il disait à son peuple : « Si ton frère, ou ton fils, ou ta fille, ou la femme chère à ton cœur, ou l'ami que tu aimes comme ta vie, vient te dire en secret : — Allons et servons les dieux étrangers qui te sont inconnus comme ils l'étaient à tes pères. — Ne te laisse pas séduire. Ferme tes oreilles aux discours de ce misérable, et que la compassion ne te porte point à l'épargner ou à lui donner retraite. Mais tue-le aussitôt; qu'il reçoive le premier coup de ta main, et que tout le peuple le frappe ensuite[1]. »

1. Si tibi voluerit persuadere frater tuus filius matris

Cela ne veut pas dire, Messieurs, qu'il faille vous débarrasser de l'occasion du péché par un meurtre; mais il y a moyen de la tuer sans qu'il y ait de sang répandu. Prenez la résolution de fuir sa rencontre; la fuite est le premier acte de bravoure, des pénitents. Il ne faut pas un médiocre courage croyez-le bien, pour commander à ses yeux de ne plus voir, à ses oreilles de ne plus entendre, à sa langue de ne plus parler, à ses sens de ne plus jouir, à son imagination de ne plus rêver, à son cœur de ne plus aimer, à ses passions de se taire, à ses habitudes de se réformer. On ne peut plus douter de votre aversion pour le péché, lorsque votre généreuse volonté, saisissant les occasions comme autant de victimes, s'écrie : « Je vous les offre avec joie, ô mon Dieu : *Lætus obtuli tibi universa*[1]. »

tuæ, aut filius tuus, vel filia, sive uxor quæ est in sinu tuo, aut amicus, quem diligis ut animam tuam, clam dicens : Eamus et serviamus diis alienis, quos ignoras tu, et patris tui... Non acquiescas ei, nec audias, neque parcat ei oculus tuus ut miserearis et occultes eum, sed statim interficies. Sit primum manus tua super eum, et postea omnis populus mittat manum. (Deut., cap. XIII, 6-9.)

1. Paralip., cap. XIX, 17.

Mais défiez-vous, je vous en prie, de l'émotion qui passe, et faites en sorte que votre générosité soit l'effet d'un ferme vouloir sur la durée duquel on puisse compter. Il faut que vous retrouviez chaque jour votre bon propos aussi vivant et aussi vigoureux qu'à l'heure même de votre conversion; dussiez-vous le renouveler, comme on renouvelle la force dans ces puissantes machines dont le mouvement ne se ralentit jamais. C'est toujours que le péché est haïssable; toujours, qu'il faut le proscrire de votre vie. C'est bien le moins que vous imitiez la noble et sainte haine de Dieu, avec autant de persévérance que l'impie imite la méprisable et sacrilège haine de satan. Voyez avec quel opiniâtre acharnement ceux qui ont dit : « le cléricalisme c'est l'ennemi » poursuivent leur plan de destruction. Chaque année ils renouvellent, sous des formes de plus en plus âpres et cyniques, leur terme propos d'en finir avec la religion. Chaque année, l'église, l'école, la famille, les maisons hospitalières où le pauvre souffre et meurt reçoivent de leur impitoyable haine un coup funeste dont Dieu lui-même est atteint. Les habiles ménagements qui contiennent l'ardeur des empressés ne sont que d'opportunes hypocrisies, dont le but

est de ralentir l'opération pour la rendre plus sûre. Souffrirez-vous, Messieurs, que les fils de Bélial soient plus fermes et plus constants dans leur vouloir que les enfants de Dieu? — « Le péché, c'est l'ennemi! » Voilà le cri de guerre qui doit rallier aujourd'hui, demain, toujours, les fermes, les inébranlables résolutions de vos cœurs pénitents.

Et maintenant, Messieurs, que vous savez par quel acte de volonté vraie, généreuse et ferme doit s'exprimer la haine du péché, faites avec moi un retour sur votre passé.

J'y vois des fautes nombreuses et graves dont vous avez demandé pardon à Dieu. Chaque fois que vous traitiez avec lui, vous lui promettiez de ne plus l'offenser. Avez-vous tenu votre parole? — Non. — D'une année à l'autre les mêmes infidélités, les mêmes trahisons ont déshonoré votre vie. Je voudrais ne les attribuer qu'à votre fragilité, et me rassurer par la pensée que vous avez été sincères dans vos promesses. Mais combien y en a-t-il parmi vous qui déchirent, presqu'au lendemain de leur conversion, le traité qu'ils ont fait avec Dieu, et redeviennent les esclaves de l'ennemi qu'ils devaient jurer de haïr d'une haine absolue et impitoyable? Et cela, sans résistance,

sans étonnement, je dirais presque, sans remords. Quand je les vois, si promptement infidèles, s'abandonner, le cœur léger, au torrent de l'habitude, et attendre tranquillement le retour périodique de la pénitence légale, je ne puis m'empêcher de suspecter leur repentir et de leur appliquer ce reproche que Dieu adressait à son peuple par la bouche de Jérémie : « L'âme qui a prévariqué n'est pas revenue à moi dans la sincérité de son cœur, mais dans le mensonge : *Non est reversa ad me prœvaricatrix in toto corde suo; sed in mendacio*[1]. » En effet, n'est-ce pas un mensonge, n'est-ce pas dérision de pleurer aujourd'hui ce que l'on fera demain[2]; et la facilité des rechutes ne prouve-t-elle pas qu'en se repentant on a traité avec Dieu, non pas de la paix, mais d'une simple trêve, pour accomplir un acte routinier?

Or, sachez-le bien, Messieurs, entre Dieu et le pécheur, il n'y a pas de trève ; c'est la paix ou la guerre; et la paix ne se peut obtenir que par la haine du péché, exprimée par le bon propos. Si

1. Jerem., cap. III, 10.

2. Irrisor est, non pœnitens, qui commissa plangit, et plangenda committit. (S. Isidor., l. II, *De summo bono*, cap. XV.)

vous détestez le péché comme Dieu le déteste, vous devez le traiter comme il le traite. Tant que vous n'aurez pas dit sincèrement, généreusement et fermement : — je veux ne plus pécher, — vous n'êtes pas des chrétiens, vous n'êtes pas des hommes; il n'y a rien de fait entre vous et Dieu, rien de changé dans votre vie; vos pénitences ne sont, selon l'originale et énergique expression d'un vieux prédicateur que « des carnavals spirituels[1]. » Dieu vous préserve de ce sacrilège, et puisse le repentir être pour vous, en ces jours bénis, non pas un déguisement, mais une véritable transformation, si bien que le pécheur ne se retrouve plus en vous.

Saint Ambroise raconte qu'un jeune patricien, après avoir usé sa vie en de criminels plaisirs, quitta pour quelque temps le théâtre de ses scandales. Touché par la grâce de Dieu, il se repentit de ses fautes; et, quand il eut étouffé dans son cœur ses souvenirs et ses amours, il revint en son pays. Une des misérables complices de ses débauches, avertie de son arrivée, courut à sa rencon-

1. P. Lejeune, *Missionnaire de l'Oratoire*, première partie, serm. XXI, *Du ferme propos*.

tre ; il ne la regarda même pas. Etonnée d'un si froid accueil, elle s'approche : « C'est moi, dit-elle, *Ego sum.* » Mais le courageux pénitent, sans lever les yeux, lui répond : « Ah ! c'est vous ! Eh bien, moi, ce n'est plus moi : *Sed ego non sum ego.* »

Je souhaite et je demande à Dieu, Messieurs, que la haine du péché et le bon propos vous transforment de manière à ce que vous puissiez dire aussi : « *Sed ego non sum ego.* »

MERCREDI SAINT

TROISIÈME INSTRUCTION

AVEU DU PÉCHÉ

MESSIEURS,

La haine du péché, compagne obligée de la douleur, n'est pas la seule condition du miséricordieux traité qui doit mettre fin à nos guerres sacrilèges contre la majesté divine ; — Dieu exige encore l'aveu de nos fautes. Sa volonté, sur ce point, est expresse, je vous l'ai prouvé ; et j'ai fait justice, en même temps, des mauvaises raisons que lui oppose notre amour-propre et notre lâcheté[1].

1. Cf. *Exposition du Dogme catholique*, soixante-treizième conférence : *La confession, sa nécessité.*

Bien plus, en cherchant, dans l'âme humaine et dans la vie sociale, les mystérieuses convenances du précepte divin, nous nous sommes convaincus que la confession, en nous obligeant à paraître, répare la révolte du pécheur contre toutes les manifestations de la loi, l'orgueil principe de cette révolte, l'abus que nous faisons des dons de Dieu ; qu'elle affermit et complète l'acte essentiel et fondamental de la pénitence; qu'elle vient en aide à notre faiblesse aggravée par l'habitude du mal ; qu'elle prévient, dans la société, l'invasion d'une foule de crimes qui hâteraient sa dissolution ; qu'elle entretient, dans les âmes généreuses, l'habitude du dévouement et du sacrifice; qu'elle est enfin une institution éminemment sage et bienfaisante, une institution de progrès, ordonnée à notre perfection individuelle et à la conservation des mœurs publiques [1].

N'ayant plus rien à vous dire pour justifier la loi de Dieu, il me reste à vous en enseigner la pratique. Apprenez donc, aujourd'hui : comment

1. Cf. *Exposition du Dogme catholique,* soixante-quatorzième conférence : *La confession, ses caractères réparateurs.*

il faut se confesser, — et quand il faut se confesser.

I

Saint Thomas énumère et explique avec l'Ecole seize qualités de la confession, à savoir : « la liberté, la discrétion, la pureté d'intention, le courage, la pudeur, la sainte tristesse, l'humilité, la fidélité, la franchise, la simplicité, l'intégrité, tout cela dans une accusation secrète, soumise, prompte et fréquente [1] ».

Je n'éparpillerai pas votre attention sur ces détails de l'acte sacramentel auquel vous êtes obligés, ni ne la fatiguerai par des distinctions subtiles. Appliquez-la, s'il vous plaît, à une seule qualité, dans laquelle je résume tout ce que j'ai

1. Les qualités de la confession sont énumérées par l'école dans les quatre vers suivants.

Sit simplex, humilis confessio, pura, fidelis
Atque frequens, nuda, discreta, libens, verecunda
Integra, secreta, lacrymabilis, accelerata,
Fortis et accusans, et sit parere parata.
(Cf. *Summ. Theol.*, supp., quæst. 9, a. 4.)

de plus pressant et de plus utile à vous dire présentement : la sincérité.

« La sincérité, dit un moraliste, est une ouverture de cœur qui nous montre tels que nous sommes; c'est un amour de la vérité, une répugnance à se déguiser, un désir de se dédommager de ses défauts et de les diminuer, même, par le mérite de les avouer[1] ». Bossuet l'appelle « la plus aimable des vertus[2] », et il admire, en l'Evangile, le soin touchant avec lequel Jésus-Christ s'applique à la former dans l'âme de ses disciples. « Que votre parole, dit-il, soit : cela est, cela n'est pas : *sit sermo vester : est, est, non, non*, tout ce que vous direz de plus part d'un mauvais principe : *quod autem his abundantius est, a malo est*[3] ».

Entre toutes les qualités sympathiques que nous aimons à trouver en nos semblables, aucune ne nous séduit et ne nous attire plus invinciblement que la sincérité. Elle est la racine de la confiance; car on entre sans crainte dans un cœur qui s'ouvre, dont toutes les routes et tous les sen-

1. Larochefoucauld, *Réflexions diverses*.
2. *Méditations sur l'Évangile : Sermon de la Montagne*, seizième jour.
3. Matth., cap. v, 37.

tiers sont éclairés par la pure lumière de la sincérité. S'il y a des dangers, il n'y a pas de pièges; et, quoi qu'il arrive, on ne peut rien reprocher à celui en qui l'on s'est confié, s'il se montre tel qu'il est. Les défauts qu'on rencontre dans une âme, les vices, même, semblent moins répugnants dès qu'on peut dire : c'est une âme sincère.

Vous aimez à ce qu'on dise cela de vous, Messieurs. Rien ne vous humilie, rien ne vous blesse plus que d'être suspecté, en ce point délicat. Mais ce n'est pas, j'aime à le croire, un témoignage usurpé que vous attendez des hommes; vous tenez à le mériter par la sincérité que vous apportez en vos relations. Or, il n'en est pas de plus auguste, en ce monde, que celle qui vous rapproche de Dieu, représenté par le ministre de sa justice et de sa miséricorde. Le prêtre devant agir au plus intime de votre âme, personne n'a plus le droit que lui de vous connaître tels que vous êtes; personne ne mérite mieux que lui l'ouverture de cœur qui lui livre les secrets de votre vie.

Assurément, il en coûte à votre orgueil d'ouvrir des jours sur certains replis de votre conscience et de sacrifier votre bonne renommée, même dans l'estime d'un seul homme, même au prix de l'in-

violable secret qu'il vous promet. S'il y a des faiblesses extérieures dont vous ne rougissez plus aux yeux des hommes, il y a des plaies intérieures que vous n'oseriez pas leur montrer. La bonne volonté d'accomplir un devoir religieux peut être vaincue par la honte, à l'heure même des confidences sacrées en échange desquelles vous demandez à Dieu le pardon de vos fautes. Illusion diabolique, qui vous ferme les yeux sur les motifs les plus propres à vous engager à la sincérité.

Ce n'est point un de ses anges que Dieu met à sa place au tribunal de la pénitence, c'est un homme, qui, plus pieusement, plus miséricordieusement que le poète, doit s'écrier en entendant le récit de vos misères : « *Homo sum et nihil humani à me alienum puto*[1] : Je suis homme et rien de ce qui est humain ne me paraît étranger. » Car, cet homme est chrétien, cet homme est prêtre. Non seulement il reconnaît son infirme nature dans la vôtre, mais, au moment où vous lui confessez vos fautes les plus graves et les plus honteuses, il s'humilie, il s'accuse au-dedans de lui-même, et dit avec le grand Augustin :

1. Terent.

« Ce que fait un homme, un autre peut le faire. Il n'est aucun péché dont je ne sois capable, si la grâce de mon créateur vient à me manquer. » Hélas ! — qui sait ? — Il a peut-être failli ; et comparant les grâces d'état qu'il a reçues à votre fragilité dépourvue de ces grands secours, il s'avoue plus coupable que l'âme infortunée dont il reçoit les confidences.

Cet homme, ce chrétien, ce prêtre, c'est un ami. En tombant à ses pieds, vous avez touché son cœur ; en vous humiliant, vous avez acquis le droit de ne plus étonner son affection. Dussiez-vous lui montrer les plus abjectes misères d'une vie pécheresse, ne craignez pas qu'il vous méprise. Il ne fera qu'admirer votre courage, et bénir Dieu qui vous donne la force de vaincre vos naturelles répugnances par une si généreuse sincérité. Vous l'avez attendri par votre humble confiance, le spectacle de vos misères l'attendrira davantage ; et, peut-être, serez-vous le plus aimé des pénitents, parce que vous êtes le plus coupable et le plus malheureux !

Un ami ! Ce n'est pas assez dire, Messieurs, le confesseur est un père. Vous lui donnez vous-mêmes ce doux nom en l'abordant : « Mon père,

bénissez-moi parce que j'ai péché. » — S'il est père, il a le droit d'entrer plus profondément que qui ce soit dans votre intimité; car il vous aime, avant que vous n'ayez ouvert la bouche pour accuser vos fautes. Parlez-lui donc franchement. A tout autre qu'à lui, vous pourriez faire horreur; mais si vous prêtez une oreille filiale à ce qui se passe en son âme, vous entendrez son amour ému par votre sincérité s'écrier : — pauvre enfant! — En lui montrant à découvert votre cœur humilié et repentant, vous l'invitez à jouir du bonheur de voir un fils prodigue rentrer dans la famille d'où il s'était volontairement exilé, et à étouffer, dans les étreintes de l'amour consolé, l'indignation et le mépris que méritent vos péchés.

Vous le voyez, Messieurs, la honte muette est tout à fait hors de saison, puisque votre sincérité ne doit rencontrer, dans le cœur où elle s'épanche, que miséricordieuse affection et paternelle tendresse.

Manquer à la sincérité, ce serait de votre part sottise et malhonnêteté.

Ce serait sottise; car vous devez savoir que le pardon de Dieu ne se divise pas, et qu'il n'y a rien à espérer d'un aveu incomplet. Les fautes accusées

nous restent, aussi bien que celles que nous taisons ; et la grâce, qui ne peut souffrir le voisinage de l'iniquité, se refuse à entrer dans une âme où le péché a des réserves. En fin de compte, le manque de sincérité nous condamne, sottement, à une humiliation inutile, à laquelle s'ajoute l'opprobre de la malhonnêteté.

Si vous considérez la confession comme un contrat d'échange entre l'accusation et le pardon, il est malhonnête de n'y pas mettre toute votre part, et d'extorquer, en vous faisant passer pour tout autre que vous êtes, une absolution qui ne vous est pas due. Vous ne trompez pas Dieu, qui connaît votre imposture ; mais vous trompez son ministre, qui ne retient rien, lui, de la part de miséricorde dont l'Eglise lui a confié la dispensation.

Si vous considérez la confession comme un jugement, où vous remplissez le double rôle d'accusateur et de témoin, il est malhonnête de ne point dire toute la vérité à un magistrat sacré, qui, dans l'instruction des consciences, n'a pas d'autre règle que de s'en rapporter au pénitent dans le pour et le contre : « *Pœnitenti creditur tam pro se quam contra se dicenti.* » Vous méprisez profondément le faux témoin, qui, parfaitement instruit d'un

crime, feint l'ignorance au tribunal des hommes. Plus méprisable est le pécheur qui tait ses fautes et ses habitudes vicieuses au tribunal de Dieu, sachant bien que personne ne peut redresser son témoignage.

Si vous considérez la confession comme une simple confidence, il est malhonnête de prendre pour dupe un cœur ami, tout prêt à mesurer sa compassion sur des misères dont il attend avec confiance la révélation, mais qu'on lui cache comme si l'on se défiait de la pureté de ses intentions et de sa charité.

Et cependant, Messieurs, ces blessures, faites au bon sens et à l'honneur, ne sont rien si on les compare au coup terrible que reçoit la vie chrétienne. Le manque de sincérité complique la sottise et la malhonnêteté de sacrilège, et jette le malheureux qui s'en est rendu coupable dans un dédale de difficultés et de prévarications d'où il ne sait plus sortir.

Il a arrêté l'effusion du sang rédempteur qui devait purifier son âme, et fait mentir la parole de Dieu dans la bouche de son prêtre. On lui a dit : — Je t'absous, — et cela signifiait : — Je te condamne. On lui a dit : — Va en paix, — et cela si-

gnifiait : — Guerre à ton âme sacrilège. On a appelé sur lui toutes les bénédictions du ciel, et la malédiction en est descendue, foudroyant son imposture, et livrant sa vie désespérée au funeste pouvoir de celui que l'Ecriture appelle le père du mensonge.

Vous avez lu dans l'Evangile l'histoire des malheureux que possédait le démon muet. C'est par un démon de ce genre qu'est désormais hantée l'âme du sacrilège. S'il ne se condamne pas au silence absolu, en rompant avec les habitudes chrétiennes, il fait des efforts infructueux pour parler. La honte d'avoir célé ses fautes s'ajoute à la honte de les avoir commises, et le démon muet, exploitant cette honte, étouffe ses aveux chaque fois qu'il prend la résolution de se débarrasser par la sincérité du poids de son sacrilège. Il ne parlera, peut-être, qu'au jour suprême où, démasqué par les révélations du Souverain juge, il emportera son péché aux abîmes éternels, poussant ce cri désespéré : « *Peccatum meum contra me est semper*[1] : Voilà que mon péché se dresse contre moi, pour toujours, — toujours ! »

1. Psalm. L.

Messieurs, y a-t-il des sots, des malhonnêtes, des sacrilèges parmi vous? — Je n'en sais rien. Mais n'y en eut-il qu'un seul, je ne regretterais pas de n'avoir parlé que pour lui dans une vénérable assemblée de gens sincères, et de l'avoir averti du crime qu'il a commis, du danger qui le menace, et de la nécesité qui le presse de refaire, à nouveau, l'aveu de toutes ses fautes depuis le jour où l'imposture s'y est glissée.

Du reste, quelque bonne opinion que vous ayez de vous-mêmes, les vérités que vous venez d'entendre ne vous seront pas inutiles; car je n'ai pas encore dit mon dernier mot sur la sincérité qu'il faut apporter dans l'aveu du péché.

La dissimulation vous est odieuse, je le veux bien, mais est-il vrai que vous n'ayez jamais eu recours, dans vos pratiques sacramentelles, à certains expédients qu'un homme parfaitement sincère ne doit pas se permettre? Je ne parle pas des excuses de l'amour-propre, habile à atténuer nos fautes : excuses qu'un confesseur expérimenté sait réduire à leur juste valeur. Mais il y a tels déplacements, telles pérégrinations de vos aveux qu'il faut attribuer à l'industrie plus qu'à la nécessité. Il y a des pécheurs qui savent fort bien qu'un

confesseur doit se montrer plus exigeant et plus sévère pour des rechutes et des habitudes, contre lesquelles aucun généreux effort n'a été tenté, que pour des fautes où la faiblesse humaine a été surprise. Absous une fois, ils se gardent bien de se présenter de nouveau au juge qui les connaît. Ils vont, d'année en année, d'un tribunal à un autre tribunal, accusant leurs fautes, c'est vrai, mais dissimulant leur état, et extorquant des pardons qui leur seraient infailliblement refusés, s'ils ne surprenaient la bonne foi de ceux auprès desquels ils font leur première apparition. A mon avis, ces pèlerins de la confession sont sincères comme les fraudeurs qui changent de portes pour introduire dans une ville des marchandises suspectes, comme le récidiviste qui cache son nom et son passé pour échapper aux légitimes rigueurs de la justice.

Mais voici qui est plus commun, Messieurs, et qui mérite de votre part une sérieuse attention. — On peut vouloir être sincère, et cependant ne l'être pas autant que l'exigent l'importance et la sainteté de l'acte sacramentel par lequel nous concourons à notre réconciliation avec Dieu.

Rappelez-vous bien ce que nous avons dit tout à l'heure : La sincérité est une ouverture de cœur

par laquelle on se montre tel que l'on est. Or, pour se montrer tel que l'on est, il faut se connaître; pour se connaitre, il faut se voir. Vous aurez beau invoquer votre bonne foi et la droiture de vos intentions; si, par suite de cette coupable légèreté qui dissipe habituellement votre âme sur les affaires et les plaisirs de ce monde, vous vous refusez à vous-même ce regard intérieur devant lequel apparaissent les mystères de la conscience; si, par une négligence volontaire, vous vous contentez de l'examen superficiel d'une vie depuis longtemps envahie par le péché; si, enfin, par votre faute, vous ne vous voyez pas; si, ne vous voyant pas, vous ne vous connaissez pas; si, ne vous connaissant pas, vous ne vous montrez pas tels que vous êtes, dans une accusation où l'on peut voir distinctement la nature et le nombre de vos péchés, la malice de vos actes et l'empire de vos habitudes, — Messieurs, vous n'êtes pas sincères, et vous vous exposez à profaner le sacrement de votre réconciliation. Quel est le point mathématique où la légèreté et la négligence d'examen engendrent le sacrilège? Je ne saurais le dire. Mais c'est assez qu'il y ait péril pour que vous preniez, sur ce point, vos garanties contre vous-même.

Croyez-moi, Messieurs ; n'attendez pas ces derniers moments de hâte pendant lesquels il est pénible, autant que difficile, de rassembler ses souvenirs et de discuter avec sa conscience, et après lesquels, de guerre lasse, l'âme inquiète est obligée de se contenter d'un à peu près. Si vous voulez être parfaitement sincères dans vos confidences sacramentelles, pratiquez la sincérité à l'égard de vous-mêmes, en prenant l'habitude de regarder au fond de vos consciences et de vous voir, non pas de temps en temps, mais tous les jours. L'ancienne philosophie avait inscrit aux frontispices de ses lycées et de ses académies cette maxime : « γνῶθι σεαυτον ; connais-toi toi-même, » et les disciples d'une école célèbre[1] disaient que « le sage ne doit pas s'abandonner aux douceurs du sommeil avant d'avoir fait longuement l'examen des actes de sa journée.

Nec prius in dulcem declinat lumina somnum,
Omnia quam longe repetiverit acta diei. »

Chrétiens, vous ne pouvez pas moins faire que des payens. N'avez-vous pas pour vous conduire les lumières de la sagesse divine, qui vous con-

1. Ecole pythagoricienne.

seille « de repasser, dans l'amertume de vos âmes, les années de votre vie, et de vous repentir chaque jour de ce qui s'est dit au fond de vos cœurs ? » N'entendez-vous pas ces cris des saints : « Seigneur, faites que je vous connaisse et que je me connaisse : *Noverim te Domine, noverim me*[1]. — Considérez-vous vous-mêmes, c'est par là qu'il faut commencer et finir vos journées : *A te incipiat consideratio.... et in te finiatur*[2] ? »

Si vous êtes sages, Messieurs, vous allez prendre, à l'instant même, la résolution de réformer dans votre vie la funeste habitude de vous fuir : habitude d'où proviennent l'ignorance et les oublis coupables qui nuisent à la sincérité de vos confessions. Désormais, vous ferez comparaître, chaque jour, au tribunal de votre conscience, vos pensées, vos désirs et vos actions ; vous les jugerez à la lumière du devoir et de la loi de Dieu, et après les avoir jugés, vous les inscrirez dans votre mémoire. Forts de la connaissance de vous-mêmes, vous pourrez vous présenter au tribunal de Dieu et dire avec assurance : « *Dixi : Confitebor adversum*

1. S. August.
2. S. Bern,. lib. III, *De consideratione*, cap. III.

me injustitiam meam[1] : Me voici, je viens avouer contre moi les péchés que j'ai commis ; et, Dieu merci, je suis sans crainte, car je sais le mal que j'ai fait : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco*[2]. »

Alors, Messieurs, vous serez sincères. Et autour de votre sincérité, éclairée par l'examen de conscience, viendront naturellement se grouper la discrétion, la pudeur, la simplicité, l'humilité, la sainte tristesse, la soumission, toutes les qualités qui font de la confession un acte sacré et véritablement réparateur.

II

Vous venez d'apprendre, Messieurs, comment il faut se confesser ; ou, plutôt, vous n'avez rien appris du tout, car je n'ai fait que vous rappeler des vérités que vous connaissez tous, et que, cependant, il est bon d'examiner de plus près, de temps

1. Psalm. XXXI.
2. Psalm. L.

en temps, pour réveiller notre âme si facilement oublieuse.

Une autre question se présente, dont vous serez étonnés, peut-être, parce que vos habitudes sont prises, mais qui me paraît intéresser au plus haut point votre vie chrétienne. La voici : Quand devez-vous vous confesser ?

La loi est précise à cet égard ; il ne m'appartient pas de la réformer. Mais, comme pour la loi de la communion pascale, je puis, pour la loi de la confession annuelle, me permettre de sonder les intentions de l'Eglise et d'interpréter ses décrets[1]. Or, il est certain que l'Eglise, en nous imposant l'obligation de la confession annuelle, a eu pour but de réprimer un désordre. Le lâche aveuglement des pécheurs, qui prolongeaient leur impénitence jusqu'aux portes de la mort, a ému son cœur de mère, et pour les préserver de l'endurcissement que produit, à la longue, l'habitude de l'iniquité, elle a cru nécessaire de leur ménager, chaque année, une halte sacrée où Dieu les attend et les somme de se réconcilier avec lui.

1. Cf. *Retraites pascales*. Sem. sainte 1884, deuxième instruction : *Le devoir de la communion.*

Mais, d'autre part, si nous prêtons une oreille attentive aux enseignements de l'Eglise, il est également certain qu'elle désire établir l'ordre parfait dans notre vie spirituelle, et que ce désir se concilie difficilement, pour la plupart des chrétiens, avec la périodicité trop largement intermittente de leurs confessions.

Dans les vies réglées et tranquilles, où le péché grave n'est qu'un accident douloureusement senti et promptement réparé par un sincère repentir, je comprends qu'on en réserve l'aveu pour une époque à laquelle on se prépare de loin, afin de donner plus de solennité à la pénitence, et en faire, dans l'année chrétienne, une sorte de renouveau qui assainit et transforme l'âme. Mais dans les vies irrégulières et troublées où le péché tourne facilement à l'habitude, la suspension des aveux devient une dangereuse témérité que ne peut approuver le prudent amour de notre sainte mère l'Eglise.

Je ne veux faire, ici, le procès de personne, Messieurs, vous vous jugerez vous-mêmes sur le type que je vais vous mettre sous les yeux.

Un chrétien fidèle à la loi de l'Eglise vient, tous les ans, déposer aux pieds d'un confesseur le

fardeau de ses fautes et recevoir l'absolution. Il a scellé par le ferme propos son traité de paix avec Dieu, et promis de sérieux efforts pour éviter les rechutes; mais un mois ne s'est pas écoulé qu'il retombe misérablement dans les honteuses fautes dont il vient de s'accuser. Croyez-vous qu'il en ressente une vive douleur, et qu'un généreux mouvement le ramène aussitôt auprès du juge qui peut l'absoudre, auprès du médecin qui peut guérir son âme mortellement blessée? — Non. — C'est à peine s'il est dépité de se voir si promptement infidèle à ses promesses. Il avise de loin le terme légal de son retour à Dieu, et pense qu'il sera assez tôt, alors, de se soumettre à l'humiliation d'une nouvelle confession. Le péché lui reste et fermente en son âme devenue plus accessible à la tentation. L'occasion se présentant, il pèche encore, enhardi par cette diabolique suggestion qu'il ne lui sera pas plus difficile d'accuser deux fautes que d'en accuser une seule. Ainsi se succèdent, se multiplient et s'entassent les prévarications. Il s'y abandonne sans résistance : c'est l'habitude, dont la tyrannie se fait sentir sur tout l'ensemble de la vie chrétienne. La négligence, la lâcheté, les omissions fréquentes, le désordre

dans le service de Dieu en sont les conséquences fatales. Et cela doit durer toute une année, car le pécheur a résolu d'user, jusqu'au bout, de la liberté que lui donne la lettre de la loi de ne se présenter qu'une fois l'an au tribunal de la pénitence. Dieu veuille que, le jour venu, il puisse se décider encore à l'accomplissement du devoir !

Mais s'il se décide, est-ce en un quart d'heure qu'il pourra trouver assez de présence d'esprit pour recueillir ses souvenirs, explorer sa conscience et y découvrir toutes les fautes dont il s'est rendu coupable; assez de force et de courage pour former en son cœur ce vouloir vrai, généreux et ferme par lequel il doit manifester son repentir; assez de ferveur pour attirer en son âme le grand courant de grâces qui seul peut purifier ce temple tant de fois profané? N'est-il pas à craindre que sa pénitence ne soit qu'un acte routinier, un simulacre de retour vers Dieu, un faux traité de paix incapable de désarmer la justice divine?

Encore que sa pénitence soit vraie, il est malheureusement certain que l'année nouvelle, qui s'ouvre devant lui, sera plus laborieuse et peut-être plus funeste à son âme affaiblie, et que l'année qui vient de s'écouler est une année perdue.

S'il y a semé quelques bonnes œuvres, elles sont sans mérite devant Dieu, parce que le péché les a déformées. Privé de la grâce, ce temporisateur insensé ne s'est pas aperçu qu'il stérilisait sa vie, et, chose plus effrayante, qu'il s'exposait aux surprises de la mort. Il voulait attendre; mais, si la justice divine, lassée de sa téméraire confiance en l'avenir, eut prévenu, par un coup soudain, le jour sur lequel il comptait, où serait-il aujourd'hui? Là, où vont ceux qui spéculent sur la patience de Dieu, et interprètent au profit de leur lâcheté la loi dont la lettre tue et dont l'esprit vivifie.

Encore une fois, Messieurs, jugez-vous vous-mêmes. Moyennant quelques retouches, le portrait que je viens de tracer conviendra, sans doute, à plusieurs d'entre vous. J'espère qu'ils comprendront pourquoi cette question : — quand faut-il se confesser? — amène présentement sur mes lèvres de père et d'ami cette réponse : — le plus souvent que vous pourrez, ou, du moins, aussi souvent que cela sera nécessaire pour que vous ne restiez pas sous l'influence et l'empire du péché.

Je sais que toute faute grave peut être immédiatement réparée par un repentir parfait. Mais, je

sais aussi que le repentir parfait est chose rare et difficile, et qu'il est plus sûr et plus aisé de demander, quand on le peut, la grâce du pardon aux hommes qui en ont reçu la dispensation, que de l'attendre directement d'un Dieu dont la sainte colère ne peut être fléchie que par l'amour souverain.

Je sais que le péché grave peut n'être qu'un accident dans la vie chrétienne; mais, je sais aussi qu'il y a dans notre nature des instincts et des appétits qui, satisfaits une fois, voudraient l'être toujours, et dont les exigences auront bientôt transformé l'accident en habitude, si on ne les met à la raison par un prompt désaveu. Le péché ressemble à ces herbes malsaines dont un seu pied, si on ne l'arrache aussitôt qu'il paraît, peut envahir un champ et l'empoisonner. Vous avez vu, penchés sur la terre où ils espèrent recueillir le fruit de leurs travaux, ces patients cultivateurs qui, d'une main impitoyable, font disparaître chaque matin les premiers jets des plantes intruses dont ils craignent l'invasion. C'est ainsi que doit agir le chrétien. La confession fréquente est une sorte de sarclage spirituel qui assainit son âme et la préserve de l'envahissement des habitudes. Il

y gagne, en outre, de haïr plus franchement, chaque jour, le péché qu'il extirpe, et de se fortifier par le renouvellement de ses bonnes résolutions.

Il est aidé, dans ce noble et saint travail, par un maître ami qui lui prodigue, en échange de ses aveux, les doux reproches, les encouragements et les bons conseils. « Rien n'est si efficace, dit un des princes de la chaire chrétienne, rien n'est si engageant, pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nous-mêmes et de nos consciences à un homme revêtu du pouvoir de Dieu, et établi de Dieu pour nous gouverner... Dieu a donné à ses ministres une grâce de direction pour la conduite des fidèles. Car le même caractère qui les constitue nos juges dans le tribunal de la pénitence pour prononcer sur le passé, les constitue nos pasteurs, nos guides, nos médecins pour l'avenir... Nos médecins pour nous tracer le régime d'une sainte vie; nos guides pour nous montrer le chemin où nous devons marcher; nos pasteurs pour nous éclairer dans nos doutes, nous redresser dans nos égarements, nous ranimer dans nos défaillances, nous donner une pâture oute céleste qui nous soutienne. Comme en vertu

de leur ministère ils sont tout cela, ils ont grâce pour tout cela; et cette grâce, qui n'est que gratuite pour eux-mêmes, mais sanctifiante pour nous, est justement celle qui agit en nous, quand nous nous soumettons à eux avec toute la docilité convenable. Tel est l'ordre de Dieu... C'est ainsi qu'il a gouverné les plus grands hommes et les plus éminents en sainteté[1]. » C'est ainsi qu'il gouverne les humbles chrétiens dont l'âme délicate s'empresse de recourir à la confession, dès qu'elle se sent blessée par le péché.

Ajoutez à cela que la grâce sacramentelle, grâce de réserve et de choix, renforce les grâces générales que Dieu distribue à tous les combattants de la vie chrétienne. Spécialement ordonnée à la défense des âmes assiégées par la tentation, au soutien de notre fragilité, à l'affermissement de nos bons propos, à notre préservation contre les rechutes, elle fait de la confession un des plus puissants moyens de salut et de perfection que Dieu ait mis à notre portée.

Entendez-vous, Messieurs, et vous surtout

1. Bourdaloue, sermon pour le treizième dimanche après la Pentecôte : *Sur la confession.*

jeunes gens, dont l'âme découragée est prête à abandonner la lutte, parce qu'elle est trop facilement vaincue; vos infirmités peuvent être guéries et vos rechutes conjurées, si, au lieu de vous en tenir à la lettre de la loi, vous entrez résolûment dans son esprit. La lettre de la loi vous permet d'attendre, l'esprit de la loi vous oblige à ne pas rester sous l'empire du péché. Approchez-vous donc, selon l'invitation de l'Apôtre, « approchez-vous avec confiance du trône où réside la grâce, et venez-y chercher, avec le pardon de la miséricorde divine, le secours opportun dont vous avez besoin : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno*[1]. » Le secours opportun ce n'est pas celui qui pourra vous sauver, peut-être, au bout d'une année de maladie spirituelle ; c'est celui qui coupe à temps la fièvre du péché, l'empêche de s'aggraver et de devenir incurable.

1. Heb., cap. IV, 16.

JEUDI SAINT

QUATRIÈME INSTRUCTION

CHATIMENT DU PÉCHÉ

MESSIEURS,

Nous avons dit, avec l'Ecole, que la confession doit être soumise : *Sit parere parata.* Or, cette soumission consiste à accepter les peines qui nous sont imposées pour satisfaire à la justice divine. C'est la troisième condition de notre traité de paix avec Dieu.

La loi qui nous oblige à exprimer la haine du péché par des peines expiatoires, après que nous l'avons exprimée par l'aveu de nos fautes, est une loi juste et sage. On n'en peut plus douter, dès

que l'on considère les exigences de l'ordre troublé par le péché, le péril et le scandale de l'impunité, l'honneur de Dieu outragé, les facultés de l'âme humaine blessées, et l'offense faite à la moralité publique par le scandale et les contre-coups de nos fautes personnelles. Les démonstrations que vous avez entendues, à ce sujet, vous ont convaincus, je l'espère, de la nécessité de châtier le péché[1].

Mais comment? Et quelle doit être la mesure pratique de ce châtiment?

J'ai interrogé les grands pénitents; ils m'ont répondu par des austérités telles que j'ai été obligé d'en justifier, devant vos esprits prévenus, l'effrayante et sainte exagération[2]. Il me reste, Messieurs, à vous interroger vous-mêmes, et à vous demander ce que vous pensez pratiquement de la mesure ou, si vous l'aimez mieux, de l'extension, de la satisfaction. Comme bon nombre de chrétiens, qui ne demandent pas mieux que de rassurer leur nature paresseuse et ennemie de la souf-

1. Cf. *Exposition du Dogme catholique*, 1885, soixante-quinzième conférence : *La satisfaction.*

2. Cf. *Ibid.*, soixante-seizième conférence : *Les pénitents.*

france, croyez-vous que Dieu se contente, pour châtier le péché, des peines déterminées par le ministre de sa justice au tribunal de la pénitence, et qu'après les avoir subies, tant bien que mal, vous avez acquitté toutes vos dettes envers la majesté infinie que vos fautes ont outragée? Si telle est votre opinion, permettez-moi de la discuter, et si je puis vous convaincre d'erreur, examinons ensemble les œuvres au moyen desquelles vous pourriez suppléer à l'insuffisance de vos satisfactions sacramentelles, et compléter le châtiment du péché.

I

Il est vrai théoriquement, Messieurs, que la peine sacramentelle peut être proportionnée aux fautes qu'elle doit châtier, et que le pécheur, en s'y soumettant avec un amour empressé, peut répondre aux exigences de Dieu, dont il faut satisfaire l'amour outragé. Dans ce sens, vous avez raison de dire que Dieu se contente de vos satisfactions sacramentelles. Mais, dans la pratique, le problème

de l'expiation du péché est moins facile à résoudre ; et la sécurité que vous donnent vos pénitences imparfaites pourrait bien n'avoir pas d'autre fondement que votre ignorance des droits de Dieu et de la gravité de vos offenses.

Si vous n'aviez à vous reprocher que ces fautes légères, et malheureusement trop communes, qui sont l'inévitable conséquence de la fragilité humaine, peut-être vous serait-il permis de croire que Dieu veut bien accepter les compensations sacramentelles que vous lui offrez, et qu'il en contente sa justice. Mais, si vous examinez sérieusement votre vie pécheresse, vous y rencontrerez des infidélités et des trahisons où la malice l'emporte sur la fragilité ; des fautes qui prennent aux yeux de l'incorruptible justice de Dieu les proportions du crime, et pour lesquelles, s'il vous pardonne, il ne peut plus garder les règles de l'équité qu'en vous châtiant rigoureusement.

Par exemple, voici des chrétiens dont la fougueuse jeunesse a secoué le joug de la loi de Dieu et s'est livrée à l'emportement des passions. Ils ont laissé faucher par le vice les plus belles années de leur vie ; ils ont attendu l'apaisement de la nature, et presque l'impuissance de l'âge, pour relever

leur front déshonoré vers celui qu'ils oubliaient, et que peut-être ils ont maudit, comme un censeur importun de leurs dérèglements. Ils ne sont rentrés dans le devoir qu'après une lutte opiniâtre, qui prouvait combien ils tenaient encore à leurs péchés.

En voilà d'autres qui ont profané les grâces destinées à la régénération et au perfectionnement de leur vie spirituelle. Les sacrements qu'ils ont reçus n'ont traversé leur âme indigne que pour la corrompre davantage. Masqués par l'hypocrisie, ils ont trompé l'amour de Jésus-Christ et la bonne foi de ses prêtres. Ce n'est que d'hier qu'ils se sont repentis et sont sortis de l'abîme du sacrilège.

Ceux-ci vont et viennent, de la chute au pardon, du pardon à la rechute. Aujourd'hui, ils engagent leur parole et promettent de ne plus pécher ; demain, ils se donneront à eux-mêmes, et devant les mêmes occasions, un honteux démenti. Sensualité et intempérance, amours criminels et impuretés, cupidité et injustice, haines et rancunes obstinées, tout cela viendra reprendre dans leur âme sa place accoutumée, tout cela y croupira, jusqu'à ce que la routine ou un bon mouvement

les ramène vers Dieu. Plus on est prodigue de miséricorde à leur égard, plus ils se montrent ingrats. Ont-ils un véritable repentir des fautes qu'ils accusent ? Peuvent-ils être justifiés par les sacrements dont ils retirent si peu de fruits ? C'est un mystère.

Ceux-là repoussent avec indifférence, presque avec dédain, les avances de Dieu qui les voudrait meilleurs. Pendant que la grâce les presse, ils cherchent à l'étouffer dans le tourbillon de la vie mondaine. Sans commettre de crimes, ils donnent à la nature toutes ses aises. Sans abandonner le service de Dieu, ils l'assaisonnent de plaisirs que l'esprit chrétien condamne. Ils sont tièdes à soulever le cœur, et Dieu, selon l'énergique expression de l'Ecriture, se prépare à les vomir : « *Quia tepidus es incipiam te evomere ex ore meo*[1]. »

Je n'en finirais pas, Messieurs, si je devais vous peindre le misérable état de toutes les âmes qui méritent et ont besoin d'être sévèrement châtiées par la justice divine. Et vous voudriez que, pour ces âmes, il n'y eût que de toutes petites expiations :

1. Apocalyps., cap. III, 16.

des prières de quelques minutes, des humiliations, des afflictions, des privations insignifiantes ? Rappelez-vous donc les rigoureuses peines auxquelles l'Eglise condamnait jadis les pécheurs : les humiliations publiques, les abstinences, les longs jeûnes, les flagellations sanglantes, les laborieux pèlerinages. Si cette bonne mère se montre aujourd'hui plus indulgente, pour ne pas épouvanter vos natures amollies, elle espère que votre bonne volonté ne fera pas défaut à l'expiation ; et, bien loin de désavouer sa conduite passée, elle veut qu'on vous la rappelle, afin que vous sachiez que toute faute grave mérite une peine grave, et que, si le pécheur pardonné tombe entre les mains de Dieu avant d'avoir subi cette peine, il n'évitera l'éternelle honte et l'inexprimable supplice de la réprobation que pour passer par les longues et douloureuses purifications d'une autre vie.

Vous voulez que Dieu soit content de vos satisfactions sacramentelles ? Mais êtes-vous bien sûrs qu'il y en a pour toutes les fautes que vous avez commises ? — Si éclairé que soit un confesseur, il ne peut mesurer que sur vos aveux l'action de la justice vindicative qui doit vous châtier. J'admets que vous n'ayez jamais offensé cette honnêteté

vulgaire qui vous impose la sincérité, comme votre part du contrat tacite passé entre vous et le juge de votre conscience. Par malice et de propos délibéré, vous n'avez rien retranché de vos aveux; mais, plus d'une fois, j'en suis certain, l'oubli a fait ce que la réflexion n'aurait pas voulu se permettre. Si vos fautes oubliées ont été comprises dans les sentences de pardon qui vous ont, à diverses reprises réconciliés avec Dieu, elles n'ont pas pu être visées, ou elles ne l'ont été qu'imparfaitement par les peines sacramentelles qu'on vous a infligées.

Encore que tous vos péchés graves aient comparu devant leur juge, combien de fautes, facilement excusées par votre fragilité, ont été passées sous silence, parce que vous les croyiez indignes d'un sérieux examen ? Et pourtant rien n'est petit devant Dieu quand il s'agit du péché ; toute offense est pesée dans la balance de sa justice. Ce qui vous semble, en fait de mal, une quantité négligeable, pèse lourdement sur le plateau de cette balance. Vous êtes fragiles, c'est un malheur. Cela vous donne-t-il le droit de blesser impunément le cœur de Celui qui veut bien vous honorer de son amitié ? Une conscience délicate ne se pardonne jamais ces petites infamies qui déshonorent si sou-

vent la vie surnaturelle, sans en tarir la source. Elle les recherche, les compte, et les accuse pour en être punie; et vous, vous n'y pensez même pas. Des milliers de ces fautes, qu'on appelle vénielles, restent à votre passif et attendent encore la peine qui les doit châtier. J'ai horreur des exagérations de sévérité capables de troubler les consciences, et cependant, j'ai peine à croire que votre dette courante à l'égard de la justice divine puisse être amortie avant de longues années, si vous entreprenez de satisfaire pour toutes vos fautes inexpiées.

Vous voulez que Dieu soit content de vos satisfactions sacramentelles; mais comment les avez-vous acceptées? — Souvent, comme une pure et simple formalité; presque jamais, avec un véritable esprit de pénitence. Plaise à Dieu que vous n'ayez point manifesté de répugnances indignes d'un cœur généreux qui déteste sincèrement le péché, et ne demande qu'à le réparer par tous les moyens qui lui sont offerts! Plaise à Dieu que vous n'ayez point eu recours aux prétextes puérils, aux excuses déloyales, aux protestations indignées, lorsque votre délicatesse se croyait offensée, lorsque vos haines et vos rancunes étaient serrées

de trop près, lorsqu'on vous demandait des humiliations qui froissaient votre amour propre, ou des privations qui révoltaient votre sensualité! Plaise à Dieu que vous n'ayez point murmuré contre l'austérité éclairée de ceux qui se croient obligés, en conscience, de proportionner le châtiment aux fautes commises, et couru aux juges débonnaires qui exagèrent la compassion, et ne vous retiennent auprès d'eux que par des accommodements trop faciles avec votre lâcheté!

Vous voulez que Dieu soit content de vos satisfactions sacramentelles; mais comment et dans quel état les avez-vous accomplies? — Précipitation ou nonchalance, tiédeur ou dégoût, routine ou obéissance servile, ne sont-ce pas la plupart du temps vos dispositions? Rien de ce respect filial, ni de cet amour humilié qui seuls peuvent donner du prix à la satisfaction. — Que dis-je? Vous n'avez pas toujours attendu que le sacrement fut complet pour vous mettre dans la nécessité de le recevoir encore. Vos rechutes et vos pénitences se sont croisées, comme pour insulter à la miséricorde divine; et vos expiations, au lieu d'être vivifiées par la grâce que vous aviez reçue, partaient d'un cœur à nouveau stérilisé par le péché. C'est par des holo-

caustes souillés que vous cherchiez à vous mettre en règle avec la justice divine. Et pourtant, vous auriez dû savoir que « les œuvres faites sans la charité ne peuvent pas être des œuvres satisfactoires : *Sine charitate opera facta nos sunt satisfactoria*[1]. » Il n'est pas nécessaire de consulter la Somme pour connaître cette vérité élémentaire, le catéchisme vous l'apprend.

Vous voulez que Dieu soit content de vos satisfactions sacramentelles ; mais les avez-vous toutes faites ? — Grâce aux prompts oublis de votre légèreté et aux retards ménagés par le démon de votre paresse spirituelle, n'en reste-t-il pas en arrière un nombre considérable, dont il ne sera plus question qu'au jour du jugement de Dieu ? Si les dettes qu'on paie en fausse monnaie ne sont pas acquittées, encore moins celles qu'on ne paie pas du tout.

Vous voulez que Dieu soit content de vos satisfactions sacramentelles ? — Mais sachez donc que le prêtre qui vous juge doit concilier, dans son ministère, l'amour de la justice et le zèle de votre salut éternel. Son devoir lui impose l'obligation de

1. *Summ. Theol.*, supp., quæst. 14, a. 2.

vous châtier; mais, par devoir encore, il est obligé de sonder vos dispositions et de prendre, contre les résistances qu'il prévoit, de miséricordieuses précautions. S'il vous croit incapable d'accepter la mesure de peines que vos fautes ont méritées, il se cramponne, comme il peut, à des principes très-commodes pour le présent, mais peu rassurants pour l'avenir. Ecoutez ce que dit, à ce sujet, un austère religieux, un savant théologien, un illustre évêque, saint Antonin : « Le confesseur ne doit jamais permettre que le pécheur se retire d'auprès de lui découragé et désespéré : *Confessor nullo modo permittere debet peccatorem desperatum recedere a se*. S'il ne peut se réjouir de la complète purification de l'âme pénitente, qu'il se félicite au moins de l'avoir délivré de l'enfer, et qu'il l'envoie au purgatoire : *Si sacerdos non potest gaudere de omnimoda purgatione pœnitentis, saltem gaudeat quod liberatum a gehenna transmittat ad purgatorium*[1]. »

Si cela vous satisfait, Messieurs, vous n'êtes pas difficiles. Un jour viendra, où vous reconnaîtrez qu'il eût mieux valu pour vous d'être moins

1. *Summ. Theolog., Moral.*

ménagés. Malheureusement, ce sera trop tard. Pour le moment, vous ne pouvez plus dire que Dieu se contente de vos satisfactions sacramentelles, puisque je viens de vous prouver, par six raisons, que vous êtes dans l'erreur.

Six raisons ! Il y en a certainement d'autres que j'ignore ; car qui voit bien clair aux mystères de la justice divine ? Je ne les sonderai pas davantage ; et, partant de l'insuffisance démontrée de vos satisfactions sacramentelles, je me demande s'il n'y a plus rien à faire ; s'il faut que vous vous abandonniez, confus et tremblants, aux saintes rigueurs de la justice de Dieu ; s'il n'y a pas moyen de prévenir ces rigueurs, en complétant le châtiment du péché par des œuvres afflictives ; et, enfin, quelles sont vos dispositions par rapport à ces œuvres. Veuillez m'écouter encore pendant quelques instants.

II

Que, dans la pratique, les peines infligées au tribunal de la pénitence soient insuffisantes pour expier le péché, c'est ce que déclare implicitement le juge même de nos consciences, lorsqu'il invoque les mérites de Jésus-Christ, de la bienheureuse Vierge et des saints, et nous invite à nous approprier ces mérites par la générosité de nos bonnes œuvres et la pieuse acceptation de la souffrance. « Que tout le bien que vous ferez, dit-il, et que tout le mal que vous endurerez patiemment concoure à la rémission de vos péchés : *Quidquid boni feceris aut mali patienter sustinueris sint tibi in remissionem peccatorum.* »

L'Eglise, dans un des chapitres du saint Concile de Trente, enseigne solennellement et expressément cette extension de la satisfaction. « Aller spontanément au-devant de la peine, ou la recevoir avec amour des mains de Dieu : Voilà le moyen de compléter le châtiment du péché[1]. »

1. Docet præterea (S. Synodus) tantam esse divinæ

Je vous ai indiqué, Messieurs, les trois chefs auxquels on peut ramener toutes les œuvres pénales et satisfactoires : La prière, le jeûne et l'aumône.

La prière, élévation de l'esprit vers Dieu, est l'acte sublime par lequel les plus hautes puissances de l'âme reprennent, en notre vie, la place et l'empire que leur a fait perdre le péché. Ce qu'il y a de bas et de vil dans notre nature n'aime pas cette ascension spirituelle vers de pures régions, où les appétits ne trouvent rien qui leur convienne; et le poids de la chair se fait cruellement sentir à ceux qui se dégagent des choses terrestres pour s'élever à Dieu. Mais l'âme, en contrariant par ses élans cette force de pesanteur, châtie ce qui fut la cause de ses égarements, et proteste avec énergie contre les avilissements du péché, qui nous entraîne et nous fixe aux créatures. L'ascension de l'esprit n'est plus cet orgueilleux mou-

munificentiæ largitatem, ut non solum pœnis sponte a nobis pro vindicando peccato susceptis, aut sacerdotis arbitrio pro mensura delecti impositis, sed etiam, quod maximum amoris argumentum est, temporalibus flagellis a Deo inflictis, et a nobis patienter toleratis, apud Deum Patrum per Christum Jesum satisfacere valeamus. (Sess. XIV, cap. IX.)

vement par lequel il se mettait en révolte contre la loi divine, et prétendait conquérir une sacrilège indépendance ; il ne monte vers Dieu par la prière, et ne se rapproche de lui que pour se mieux convaincre de son néant, en face d'une si grande majesté. Ses humiliations et ses hommages compensent les outrages dont il s'est rendu coupable, et rendent à Dieu la gloire que lui a ravie le péché.

Le jeûne, soustraction des aliments dont se nourrit la chair, désigne d'une manière générale toute privation qui afflige la nature. Tous les sens peuvent jeûner. Les sevrer des jouissances légitimes qu'ils attendent, c'est une juste punition des délectations que nous leur avons permises au mépris de la loi de Dieu. En face de ces délectations, chaque douleur volontaire que s'inflige l'homme pécheur va prendre place dans la balance de la justice divine ; et lorsqu'il y a du sang répandu sous les verges de la pénitence, son poids sacré a bientôt rétabli l'équilibre entre l'expiation et la faute.

L'aumône, en nous arrachant des mains les biens perfides qui, trop souvent, nous facilitent l'iniquité, vise à châtier par un saint usage l'abus

qui se fait des dons de Dieu en chacun de nos péchés. Mais, surtout, parce qu'elle est le fruit de la compassion et de l'amour; parce qu'elle est ordonnée au soulagement de la misère; parce qu'elle est un bien fait au divin pauvre caché en tous ceux qui reçoivent de notre charité, elle a le singulier pouvoir de toucher le cœur de Dieu, plus que toutes les autres œuvres pénitentiaires, et de le rendre indulgent envers les débiteurs de sa justice. « Elle délivre du péché et de la mort, dit l'Écriture, et ne laisse point l'âme aller aux ténèbres de l'autre vie[1]. — Elle est au péché ce que l'eau est au feu ardent qu'elle éteint[2]. — Elle imprime en notre âme comme un signe de reconnaissance, qui lui permet de se présenter avec confiance devant son grand Dieu[3]. » Plus de menace pour ceux dont le cœur généreux a dirigé la main, n'eut-elle donné qu'un verre d'eau. Le souverain juge, prenant à son

1. Eleemosyna ab omni peccato et a morte liberat, et non patietur animam ire in tenebras. (Tob., cap. IV, 11.)

2. Ignem ardentem extinguit aqua et eleemosyna resistit peccatis. (Eccli., cap. III, 33.)

3. Eleemosyna viri quasi signaculum cum ipso. (Eccli., cap. XVII, 18.)

Fiducia magna erit coram summo Deo omnibus facientibus eam. (Tob., cap. IV, 12.)

compte tout le bien qu'ils ont fait à ses chers pauvres, ne leur parle plus de peines, mais, dès qu'ils comparaissent devant lui, il les appelle au partage de son éternelle gloire. « Venez, dit-il, venez les bénis de mon Père, prenez possession du royaume qui vous est préparé : *Venite benedicti Patris mei... possidete regnum quod vobis paratum est*[1]. »

La prière, le jeûne, l'aumône, voilà, Messieurs, la sainte carrière d'œuvres expiatoires qui s'ouvre devant vous, et où vous êtes invités à compléter le châtiment du péché. Dociles aux conseils de l'Église, entrez-vous spontanément dans cette carrière, cherchant à suppléer par des expiations volontaires à l'insuffisance de vos satisfactions sacramentelles ? Je voudrais pouvoir répondre franchement : — Oui ; — mais que de réserves j'ai à faire, si j'interroge vos vies de chrétiens imparfaits.

Il y en a parmi vous qui, bien loin d'ajouter à leurs prières de chaque jour, ne font pas même celles qui leur sont commandées par l'Église, ou par les strictes convenances du service de Dieu, et dont les journées, presque païennes, ne sont

1. Matth., cap. XXV, 34.

que très rarement sanctifiées par une élévation de l'âme vers Celui qu'ils devraient invoquer au commencement de leurs principales actions. D'autres accomplissent régulièrement leur devoir journalier ; mais avec quelle précipitation et quelle légèreté ; quand la tiédeur ne leur rend pas insupportable, comme une corvée, l'honneur insigne de se mettre en rapport avec Dieu. Presque tous, vous savez faire des prières intéressées, lorsque vos affaires du temps vous semblent compromises ; mais vous paraissez ignorer l'efficacité de ces humbles supplications qui anéantissent le pécheur aux pieds de son juge, et arrachent des mains de sa justice la terrible créance du châtiment.

Faut-il compter sur votre bonne volonté à l'endroit des privations ? — Mais vous esquivez, autant que faire se peut, celles que vous impose l'Église, gardienne et interprète de la loi évangélique de la pénitence. Au nom de prétendues impuissances, d'infirmités que vous exagérez, et en faveur desquelles votre sensualité mendie sans pudeur les certificats de la science, vous vous cuirassez de dispenses contre l'abstinence et le jeûne. L'Église a beau mitiger chaque jour son régime pénitentiaire, si différent aujourd'hui de ce qu'il était dans

les premiers siècles chrétiens, vous êtes toujours en avance sur sa compassion : attentifs à ce qui veut être satisfait dans votre nature exigeante ; ne songeant jamais à ce qui doit vous punir.

Encore, si vous saviez vous priver des plaisirs auxquels le monde vous convie? Mais non. — Si vous n'êtes point de ces grotesques et immondes pleureurs qui crient que la république est en péril, et que les capitales de la civilisation sont perdues, si l'on n'y mène grand train de fêtes, de spectacles, de luxe et de luxure, vous ne savez pas résister à l'entraînement du milieu frivole et sensuel qui vous entoure. Et, chose révoltante, à l'heure même où vous invoquez votre faiblesse contre les saintes rigueurs de la pénitence, on vous voit faire une prodigieuse dépense de forces pour vous amuser.

Me direz-vous que vos aumônes suffisent à tout? Je le voudrais, Messieurs; mais, tout en admirant, dans notre société contemporaine, la splendide germination des œuvres de bienfaisance, je ne puis oublier que l'aumône, pour être expiatoire, doit porter la double empreinte du sacrifice et de la piété chrétienne. Vous ne pouvez vous en prévaloir aux yeux de la justice divine, si elle n'est que

la rognure inaperçue d'une prospérité qui vous laisse toutes vos aises, d'un luxe qui demeure impudent et scandaleux. Vous ne pouvez l'offrir à Dieu, comme une compensation du tort que vous avez fait à son honneur, si vous la déflorez par l'ostentation, si vous la subissez comme une redevance ennuyeuse de la politesse mondaine, si vous ne l'accordez qu'à des importunités que vous maudissez au fond de vos cœurs. Vous ne pouvez l'appliquer à l'expiation du péché, si vous vous en servez comme d'un masque pour couvrir vos instincts frivoles et votre âpre amour du plaisir, si, complices de ces mondains à outrance, qu'ont si justement flétris votre premier pasteur et le chef de l'Église, vous ne trouvez dans les grandes infortunes que l'occasion d'un amusement inaccoutumé dont les malheureux ne recueillent que l'écume. Je vous parlais tout à l'heure du singulier pouvoir de l'aumône sur le cœur de Dieu, et des bénédictions qui l'attendent au jour du jugement, mais je n'ai jamais lu dans l'Évangile que le roi des pauvres dût dire un jour à ses élus : « Venez les bénis de mon Père ; j'ai eu faim, j'ai eu soif : Vous avez festiné et dansé pour moi. » Somme toute, Messieurs, les œuvres pénitentiaires, dont votre

bonne volonté devrait profiter pour satisfaire à la justice de Dieu, sont, pour la plupart d'entre vous, des occasions de péché.

Cependant, tout n'est pas perdu. Vous ne voulez pas aller au-devant du châtiment; le châtiment saura bien vous trouver. C'est une bonne fortune pour une vie pécheresse quand on y entend le bruit des verges de la Providence. L'Eglise ne craint pas d'appeler la sainte rigueur, avec laquelle Dieu poursuit quelquefois ses adorateurs et ses enfants infidèles, « une largesse de sa munificence : *divinæ munificentiæ largitatem;* — le plus grand témoignage de son amour : *maximum amoris argumentum*[1]. » Malheur à vous, Messieurs, si vous étiez des pécheurs heureux ! j'aime mieux vous voir aux prises avec la justice de Dieu. C'est elle qui renverse soudainement les fortunes et amène à sa suite la gêne, la pauvreté, la misère, là où trônait la richesse ; c'est elle qui livre les bonnes renommées aux âpres et venimeuses morsures de la calomnie ; c'est elle qui permet les ingratitudes et les trahisons dont notre pauvre cœur est navré ; c'est elle qui abat les san-

1. Conc. Trid., *loc. sup. cit.*

tés florissantes; c'est elle qui vient faucher sous nos yeux ceux que nous aimons, les couche dans leur cercueil et les emporte, ouvrant en nos vies abandonnées la source des larmes inconsolables; c'est elle qui peuple nos foyers de chagrins et de douleurs. Il n'y a pas de vie humaine qui n'ait reçu sa visite. Quand vous la voyez venir, chrétiens, c'est le bon temps : « *Ecce nunc tempus acceptabile.* » C'est alors qu'il faut faire de nécessité vertu. Vous n'aviez pas eu le courage de chercher des peines pour expier vos fautes; prenez au moins celles que Dieu vous inflige, et appropriez-vous, par la résignation et la patience, un châtiment que vous ne pouvez pas éviter. Dieu vous le demande et vous promet d'être satisfait, si vous voulez baiser un instant seulement la main vengeresse qui vous frappe.

Mais non, je vois vos étonnements, j'entends vos murmures et vos plaintes, et quelquefois, hélas! vos blasphèmes. Vous oubliez votre empressement et votre audace à l'offense, vos retards et vos lâchetés à l'expiation. Vous osez reprocher à Dieu de vous choisir comme victime entre tous ceux qui ont mérité sa colère. Vous accusez sa sagesse, sa bonté, sa justice; vous repoussez sa main et,

au lieu de faire vôtre un châtiment qui pourrait vous être salutaire, vous le condamnez à n'être plus qu'une vengeance stérile et peut-être funeste pour votre salut[1]. Quel aveuglement!

Dieu veuille que vous ne le poussiez pas à l'excès, et que vous ne m'accusiez pas d'avoir pris plaisir à vous dépouiller. Non, Messieurs, je ne suis pas cruel à ce point. Ce n'est pas un plaisir pour moi de vous dire que, dans les satisfactions sacramentelles, dans les œuvres pénitentiaires, dans les châtiments que vous inflige la justice divine, il n'y a rien ou presque rien qui puisse servir à l'expiation de vos péchés. Ma courageuse affection ne vous a pas dépouillés, elle vous a

1. Recompensatio offensæ præteritæ potest fieri ab eo qui offendit, et ab alio. Quando autem fit ab alio; talis recompensatio vindicationis magis quam satisfactionis rationem habet; quando autem fit ab ipso qui offendit, etiam rationem satisfactionis habet. Unde si flagella, quæ pro peccatis a Deo affliguntur, fiant aliquo modo ipsius patientis, rationem satisfactionis accipiunt. Fiunt autem ipsius, inquantum ea acceptat ad purgationem peccatorum, eis utens patienter. Si autem omnino eis per impatientiam dissentiat, tunc non efficiuntur aliquo modo ipsius, et ideo non habent rationem satisfactionis sed vindicationis tantum. (*Summ. Theol.*, supp., quæst. 15, a. 2.)

tout simplement montré votre nudité ; bien moins pour que vous en ayez honte, que pour que vous vous empressiez de la couvrir de l'austère vêtement de la pénitence.

Jusqu'ici, vous avez trop compté, peut-être, sur la bonté de Dieu. Rappelez-vous qu'il est juste ; que son code pénal n'a point les imperfections embarrassantes de nos codes, ni son cœur l'aveugle compassion de nos jurys. Il faut que le péché soit expié pour que sa justice soit satisfaite ; si ce n'est en ce monde, ce sera en l'autre. Mais alors quelle terrible expiation ! Un supplice dont la plus petite peine excèdera les plus grandes souffrances de notre vie terrestre : l'enfer, moins le désespoir et l'éternité, voilà ce que nous promettent nos saints docteurs. Et dans ce lieu cruel « il vous faudra payer jusqu'à la dernière obole de vos dettes de péché : *Non exies inde donec reddas novissimum quadrantem*[1]. »

Payez tout de suite, Messieurs ; payez par le religieux accomplissement de vos satisfactions sacramentelles, payez par votre courageux empressement aux œuvres pénitentiaires, payez par votre

1. Matth., cap. v, 26.

généreuse et filiale acceptation des afflictions et des peines que Dieu vous envoie en ce monde. Puissiez-vous dire à Dieu, quand vous vous présenterez au tribunal de sa justice : « Seigneur, vous ne pouvez plus me punir, car je me suis puni moi-même : *Ideo nolo ut tu punias quia ego peccatum meum punio*[1]. »

1. S. Aug., *Enarratio in Psalm. L*

VENDREDI SAINT

CINQUIÈME INSTRUCTION

JÉSUS VICTIME DU PÉCHÉ

Quis dabit... oculis meis fontem lacrymarum?
Qui donnera à mes yeux une fontaine de larmes ?
(JEREM., cap. IX, 1.)

EMINENTISSIME SEIGNEUR, MONSEIGNEUR,

MESSIEURS,

Aujourd'hui, l'Eglise désolée pleure sur celui qu'elle aime, et nous invite à pleurer avec elle. Les douleurs, les afflictions humaines et, quelquefois, des maux imaginaires suffisent pour ouvrir en

nos cœurs la source des larmes. N'en aurons-nous point pour les souffrances, le sang et la mort d'un Dieu à qui nous sommes redevables des plus grands biens que l'homme puisse désirer : la grâce et le salut éternel ? Nos cœurs sont-ils devenus si insensibles que le touchant spectacle de la croix n'ait plus le don de les émouvoir, si misérables et si étroits qu'on n'y rencontre plus que des douleurs égoïstes ? — *Absit!* Dieu nous préserve de cette honte ! Nos cœurs sont encore chrétiens ; la passion du Sauveur n'a point perdu le mystérieux et saint pouvoir de les attendrir, et d'y faire jaillir cette source de larmes que demandait le prophète Jérémie, pour pleurer, dans les malheurs de son peuple, la saisissante figure des souffrances du Fils de Dieu.

Mais prenez garde de vous tromper, Messieurs, en donnant à la tristesse de ce jour le caractère de la pitié. Ce n'est pas votre pitié que j'implore pour Jésus mourant ; elle ne le consolerait pas des coups qu'il reçoit de vos mains barbares et sacrilèges. Au nom de Dieu, au nom de l'Eglise, au nom de la vérité, au nom de la justice, ce que je demande de vous c'est le repentir, le douloureux aveu de vos fautes, la pénitence, — la sainte péni-

tence. Car, entendez-le bien, une immense responsabilité pèse sur nous dans la passion du Sauveur. Nous ne nous laverons jamais du crime dont je viens m'accuser devant vous, le cœur navré, dont je vous accuse tous devant notre victime : — Le Dieu qui meurt sur la croix c'est nous qui l'avons tué.

Jésus-Christ est victime de nos péchés, car il les a pris à son compte, jusqu'à devenir aux yeux de Dieu comme le péché même : « *Eum qui non noverat peccatum pro nobis peccatum fecit*[1]. » Jésus-Christ est victime de nos péchés, car il en a porté la malédiction : « *Christus factus est pro nobis maledictum*[2]. »

Jésus-Christ est victime de nos péchés, car il en a enduré le supplice : « *Christus passus est pro nobis*[3]. *Christus pro nobis mortuus est*[4].

Voilà les trois pensées que je dépose aux pieds de mon Sauveur pour les méditer avec vous.

1. II Cor., cap. v, 10.
2. Galat., cap. III, 13.
3. I Petr., cap. II, 21.
4. *Ibid.*, cap. III, 18.

I

L'homme pécheur, malgré ses égarements et ses folies, n'a jamais pu oublier tout à fait que l'iniquité déshonorait son cœur coupable, et qu'il devait apaiser, avec le mystérieux tourment de sa conscience, les colères de la divinité qu'il avait offensée. Le ciel irrité grondait sur sa tête, et la justice divine se manifestait à chaque instant par des châtiments et des fléaux. Comment dormir tranquille entre les verges du remords et celles des furies ? Ne fallait-il pas qu'un acte propice lui rendit la paix qu'il avait perdue ? — Mais lequel ? — La prière échappée de son cœur et de ses lèvres lui revenant stérile et vide, il lui sembla que le péché devait être frappé quelque part, et que lui-même devait imiter les coups qu'il recevait d'une main vengeresse.

Il s'en prit d'abord à la nature qui lui livra généreusement ses trésors, afin qu'il pût les offrir aux dieux vengeurs. Les productions de la terre furent consumées sur l'autel, et leurs cendres sacrées

symbolisèrent le mystérieux anéantissement du péché. Mais le ciel demeurait inflexible.

L'homme remonta alors le courant de la vie et crut trouver, dans un organisme plus parfait, une représentation plus vraie de sa grande nature. Les animaux qui l'approchaient, auxquels il faisait partager le fruit de ses labeurs et dont il se nourrissait lui-même, n'était-ce pas comme une partie de sa vie coupable ? Il les immole, il entasse vie sur vie, il multiplie le sang par le sang. Les hécatombes mugissent et implorent d'une commune voix la pitié du ciel. Mais le ciel ne répond pas, et le pécheur étonné ne se désespère pas encore.

Il remonte toujours le courant de la vie et arrive en face de sa propre nature. Eh bien, soit. Puisque les vies d'en bas sont si misérables et si impuissantes à l'expiation, que les coups du sacrifice frappent plus haut, et que la vie humaine, maîtresse de toutes les autres vies, soit engagée dans le drame sanglant qui se poursuit depuis l'origine des siècles entre Dieu et le pécheur ! — Et voilà où aboutissent les efforts de l'humanité pécheresse pour se racheter elle-même : à l'homicide religieux et public, au sacrifice humain dont le lugubre et cruel souvenir nous fait frémir encore d'horreur

et de dégoût. Quand furent consommés les forfaits sacrés, dont on retrouve des traces sur tous les chemins de l'histoire, l'homme était encore assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort : *In tenebris et in umbra mortis.* Des profondeurs de l'abîme où il était plongé, il appelait la lumière, le pardon, la paix. Ses bras étendus cherchaient dans la nuit l'hôte mystérieux qui avait visité son berceau ; son oreille attentive s'ouvrait pour entendre une parole de miséricorde, et rien ne lui répondait que le vide et le silence.

Mais, pendant que le monde inquiet s'agitait, pour se décharger de ses péchés et inventer une rédemption à sa manière, Dieu, fidèle à ses promesses, nous préparait, en son propre sein, l'auguste victime en laquelle devait se consommer l'unique et véritable expiation du péché. Le Verbe éternel, fils unique de Dieu, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, dont vous adorez aujourd'hui la croix et les saintes plaies : voilà le rédempteur toujours attendu et vainement cherché par tant de peuples pendant quatre mille ans. Mais il n'est rédempteur que parce qu'il est victime, et dans son état de victime, il doit ressembler, autant que faire se peut, à ceux pour qui il est immolé.

Verbe divin, vous avez dit à Dieu : « Les holocaustes pour le péché n'ont pas su vous plaire; me voici. » — Et Dieu vous a dit : Va. — Et vous avez quitté les splendeurs des cieux, où le Père vous appelle éternellement son Fils bien-aimé ; et vous êtes venu prendre dans le sein d'une vierge la chair et le sang de l'humanité. Le ciel a chanté : « Gloire à Dieu et paix sur la terre : *Gloria in altissimis Deo et in terra pax.* » La terre a chanté : « Un enfant nous est né : *Puer natus est nobis.* Et on trouva que cet enfant nous ressemblait : *In similitudinem hominum factus;* que sa nature était bien la nôtre : *Et habitu inventus ut homo*[1]. » Oui, la nôtre, avec ses infirmités; la nôtre, avec ses hontes et ses ignominies. Le nom d'esclave ne suffit pas à l'Apôtre, pour exprimer les anéantissements du Verbe incarné[2] ; il le fait descendre plus bas, jusqu'à la « ressemblance du péché : *In similitudinem carnis peccati*[3]. »

Eh quoi, mon Sauveur, vous auriez permis au péché d'entrer dans le temple vivant de votre divi-

1. Philip., cap. II, 7.
2. Exinanivit semetipsum formam servi accipiens. (Philip., cap. II, 7.)
3. Rom., cap. VIII, 3.

nité? Vous, la sainteté même, vous auriez consenti aux monstrueux embrassements de notre corruption? Vous, les délices du ciel, vous en seriez devenu l'horreur? O divine victime, faites-moi comprendre ce mystère, car il me trouble, il m'écrase, il me désespère.

Non, Messieurs, non, la souillure du péché n'est point entrée dans la sainte âme du Sauveur. Mais, à part cela, imaginez ce que vous pourrez de plus hideux et de plus effroyable, vous ne sortirez pas de la vérité. Jésus reste saint, innocent, séparé de l'humanité coupable par son immaculée pureté, mais la dette de tous les siècles pécheurs pèse, comme un fardeau immense, sur sa personne adorable; la responsabilité de tous les crimes commis, depuis l'origine du monde, devient comme le revêtement de son humanité sainte; et le plus beau des enfants des hommes est tellement défiguré par notre ressemblance que son Père paraît ne plus reconnaître en lui le Fils bien-aimé dans lequel il a mis toutes ses complaisances. Le regard courroucé qu'il promenait sur le monde, il l'arrête et le fixe sur cette pauvre nature humaine, si bien enveloppée par le péché qu'on y croit voir le genre humain avec tous ses crimes.

Ecoutez le prophète : « Comme un imbécile troupeau, l'humanité s'est égarée : *Omnes nos quasi oves erravimus*. Chacun de nous a perdu son chemin : *Unusquisque in viam suam declinavit*. Et alors, Dieu a fait peser sur un seul homme, sur son Fils, toutes nos iniquités : *Et posuit in eo iniquitatem omnium nostrum*[1]. » Regardez-le, Messieurs, regardez cet homme universel, vous n'y avez pas été oubliés. En repassant dans un douloureux souvenir les années écoulées de votre vie, vous ne pouvez pas compter toutes les fautes que vous avez commises ; hélas ! l'indigne prêtre qui vous parle ne le peut pas non plus. Et cependant toutes ces fautes pèsent sur le Fils de Dieu : « *Peccata nostra ipse tulit*. » Que dis-je ? nos faiblesses, nos infirmités, nos langueurs, il a tout pris, et courbé sous ce fardeau, il attend les coups de la justice divine. Entendez-vous le cri déchirant de son cœur noyé sous les flots de nos misères et de nos hontes : « *Veni in altitudinem maris et tempestas demersit me*[2]. Je suis allé sur la haute mer et la tempête m'a submergé. J'ai voulu voir de

1. Isaï., cap. LIII, 6.
2. Psalm. LVIII.

près les péchés des hommes pour les expier et maintenant ils sont à moi, tous à moi. »

Dans l'ancienne loi, Messieurs, à certaines époques de l'année liturgique, le peuple de Dieu amenait au grand prêtre un animal craintif auquel il imposait les mains, qu'il chargeait de toutes les iniquités d'Israël et qu'il chassait dans le désert. Cette impuissante figure du bouc émissaire est devenue, dans la personne du Sauveur, une poignante et efficace réalité. Misérables que nous sommes! nous l'avons rencontré sur le douloureux chemin où nous cherchions un rédempteur, nous l'avons saisi comme une proie et traîné aux pieds de son divin Père. Dieu vengeur, voilà notre victime! Elle est homme comme nous et Dieu comme toi, veux-tu la prendre? — Et Dieu, en face de l'univers étonné, lui a imposé les mains, l'a chargée de nos crimes et rendue infâme, hélas, autant qu'elle pouvait le devenir.

Je voudrais vous épargner cet affront, ô mon Sauveur, mais je ne le puis pas. Pendant les jours de votre apostolat vous avez jeté aux pharisiens ce sublime défi : « *Quis ex vobis arguet me de peccato*[1]? Qui de vous m'accusera de péché? » Vous

1. Joan., cap. VIII, 46.

aviez raison. Le maître, le docteur était innocent des crimes dont on le soupçonnait; mais, à la victime, Dieu impute toutes les iniquités qui ont déshonoré et déshonoreront la terre. L'impiété, l'oubli de Dieu, le blasphème, le sacrilège, la superstition, la haine, l'injustice, les cruautés de la vengeance, les mensonges de notre faiblesse qui veut se faire grande, les désirs corrompus de nos cœurs, les étranges folies qui tendent à fixer notre vie sur un lieu de passage, les criminels amours, les prodigalités insensées de nos affections, les affreuses jouissances qui ébranlent les faîtes de notre raison et animalisent l'homme, les innommables flétrissures où se perdent les flots sacrés de la vie, les crimes publics, les crimes du foyer domestique, les crimes que nous cachons dans l'ombre : enfin, les révoltes, les ingratitudes, les trahisons du péché, tout cela est à vous, ô grand lépreux, sans nom et sans aspect ! Le prophète Isaïe vous a entrevu dans une de ses visions, et il en a frémi d'horreur. Vous êtes saint, toujours saint, et cependant nos péchés ont fait de vous je ne sais quoi d'odieux et d'abominable que saint Paul appelle, avec une intraduisible emphase : PECCATUM ! — « *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit.* »

Comprenez-vous, Messieurs, ce qu'il y a de hontes et de menaces pour le Sauveur dans cette imputation de nos péchés ? Car, enfin, il doit passer pour criminel, bien qu'il soit innocent, et attendre du ciel, qui le voit enveloppé d'iniquités qu'il n'a pas commises, un châtiment qu'il n'a pas mérité. Ne vous contenterez-vous pas, grand Dieu, de cette immense humiliation ? Grâce ! grâce pour votre fils ! Ne le punissez pas des crimes dont nous sommes seuls coupables. Epargnez-le et frappez-nous. — Mais non, pas de grâce. Laissez-vous sauver par Jésus-Victime, Messieurs. Vous lui avez donné vos péchés, il faut qu'il en porte la malédiction : *Christus factus est pro nobis maledictum.*

II

Dieu, ainsi que je vous le disais au commencement de cette retraite, Dieu hait le péché autant qu'il s'aime lui-même ; et comme il n'a pour lui-même que des bénédictions, il n'a pour le péché

que des malédictions. Ceux en qui le péché se sera fixé par l'impénitence entendront retentir, un jour, sur leur tête criminelle cette terrible parole: « *Ite maledicti!* Allez-vous en, maudits ! » Tous les fils d'Adam l'auraient entendue, cette parole, si le Verbe incarné n'eut détourné la haine de Dieu sur sa chère humanité enveloppée de nos crimes, et ne fut devenu, selon l'énergique expression de l'Apôtre, « la malédiction faite homme : *Christus factus est pro nobis maledictum.* »

Le maudit n'est plus de ce monde. La solitude se fait autour de lui ; et, s'il rentre en lui-même, il n'y rencontre qu'une âme tourmentée et dégoûtée de la vie. Rien pour le consoler. Ceux qu'il a aimés le trahissent, le fuient, le répudient ; ses ennemis le poursuivent, le méprisent, l'injurient ; et du côté où son cœur est le plus attaché, il doit se résoudre à de déchirantes séparations et à de cruels abandons. Tous les échos de son âme isolée retentissent de ce cri sinistre : — je suis maudit ! Et voilà ce qu'est devenu le Christ répondant de nos iniquités. Oublions les épreuves et les contradictions de sa vie publique, et suivons-le sur le chemin de sa douloureuse passion.

La nuit est venue. C'est le temps que Dieu aime

pour faire éclore les grands mystères de sa sagesse, de sa justice et de sa miséricorde. Pendant la nuit, il a multiplié jadis les visions prophétiques ; pendant la nuit, il a préservé son peuple des fléaux d'Egypte et de la visite de l'ange exterminateur ; pendant la nuit, il a frappé de mort des armées entières et décidé du sort des grandes nations ; pendant la nuit, son Verbe, descendu du trône royal où il réside aux cieux, est tombé sur la terre dans le sein d'une Vierge ; pendant la nuit, le cher petit enfant que le monde attendait nous est né ; pendant la nuit, cet enfant, grandi et investi d'un divin sacerdoce, a veillé et prié pour le genre humain ; pendant la nuit, il commence sa douloureuse passion.

La nature endormie se repose et se tait, mais, dans la solitude du jardin de Gethsémani, un homme veille, prie, se lamente, agonise. Approchez-vous, vous le reconnaîtrez : c'est lui, le maudit pour l'humanité pécheresse.

Il vient de dire adieu à ses disciples. Humilié devant eux, il a lavé leurs pieds ; il leur a légué le sacrement de son amour ; une dernière fois, il s'est montré prodigue d'enseignements, de conseils, d'encouragements et de promesses. Par la plus

sublime et la plus tendre des prières, il a appelé sur eux les bénédictions de son Père céleste. Son œuvre d'apôtre est terminée; il entre en plein dans son rôle de victime, et s'abandonne tout entier à la malédiction du péché dont il a pris la responsabilité.

Elle tombe sur lui et entre dans son âme comme un torrent grossi par l'orage. Il en est envahi; et comme un maudit, tout-à-coup, il se sent seul, tout seul : seul, entre le passé du genre humain qui l'assiège et l'avenir qui pèse d'un poids horrible sur son âme éperdue. Son esprit flotte dans l'ombre, son cœur est abreuvé de dégoût, et, dans les régions inférieures de son humanité, tout un peuple de passions effarées s'épouvante des choses qu'il voit et des menaces qu'il entend. Sa divine clairvoyance renforce les visions qui l'affligent: «Jésus s'ennuie, Jésus a peur: *Cœpit tædere et pavere*[1].» Jésus est triste à en mourir. Son sacrifice lui répugne, tant il voit d'ingrats pour lesquels Dieu le frappe inutilement. Son esprit et sa chair, si intimement unis, se révoltent contre les horreurs d'une séparation violente et imméritée; et ne pou-

1. Marc., cap. XIV, 33.

vant pas tenir à la place humiliée et solitaire où il s'est prosterné, baigné de sueurs, confus de sa faiblesse, il revient à ses disciples. « Mon âme, dit-il, mon âme est triste jusqu'à la mort : *Tristis est anima mea usque ad mortem*[1]. — La malédiction de Dieu m'écrase; j'ai peur de l'orage qui gronde sur ma tête et dans mon cœur. O, vous que j'ai aimés, ne m'abandonnez pas : Veillez avec moi pendant que je prie ! » — Misérables précurseurs de notre indifférence, les apôtres s'endorment, pendant que Jésus par ses gémissements et ses prières s'efforce de fléchir son Père et se soumet à sa volonté sainte; les apôtres s'endorment, pendant qu'épuisé par les tourments de la nature, et inondé d'une sueur d'eau et de sang, le divin maudit tombe en agonie.

Si vous dormez, pécheurs, réveillez-vous, et reconnaissez dans l'agonie du Sauveur les coups de votre main criminelle. Le péché, c'est la tristesse des âmes que gênent les clartés importunes du vrai et du bien, et qui voudraient ne les plus voir, afin de satisfaire sans remords leurs passions. Le péché, c'est l'ennui des cœurs pervers auxquels les seuls

1. Marc., cap. XIV. 34.

noms du devoir et de la vertu donnent des nausées. Le péché, c'est la peur des pusillanimes et des lâches, en face des sacrifices qu'exige le service de Dieu. Le péché, c'est le père des ombres où seront plongés les coupables, lorsque la lumière divine leur sera pour jamais soustraite. Le péché, c'est le germe corrompu d'où naît le ver rongeur qui dévorera le cœur des damnés. Le péché, c'est le lugubre fantôme qui épouvantera les maudits et les fera pousser un éternel cri d'horreur. Jésus victime a pris nos péchés; dans ses ennuis, ses terreurs, ses mortelles tristesses, il en porte la malédiction.

Mais, ce n'est encore que le commencement de ses maux et l'ouverture du drame terrible où son âme doit être broyée. — Des lueurs sinistres éclairent, tout-à-coup, la solitude de Gethsémani. C'est Judas, un de ceux qu'il a aimés, celui qu'il a fait appeler par le Psalmiste l'homme de sa paix: « *homo pacis meæ*[1], » c'est Judas qui vient livrer à ses ennemis le doux maître qu'il a vendu. Inconscient exécuteur des oracles, il a pris pour signe de ralliement le baiser de paix qu'on ne donne qu'aux

1. Psalm XL.

amis. Vous l'eussiez appelé infâme ; Jésus l'appelle une dernière fois son ami : « *Amice ad quid venisti*[1] ? » Pourquoi cela, Messieurs ? — Parce que Judas n'était pas seul. Cet homme si profondément méprisable et odieux, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous. Judas représente les âmes qui, après avoir été comblées de mille grâces, livrent leur Dieu et tout ce qu'ils tiennent de lui pour le contentement d'une misérable passion. Judas personnifie la trahison du péché ; car tout pécheur est un traître.

Et tout pécheur est un ingrat : Un ingrat qui fuit son Dieu, comme les disciples affolés ont fui leur maître ; un ingrat qui renie son Dieu, comme Pierre, le plus comblé de grâces et d'honneurs, a renié le Christ. On l'avait averti ce présomptueux et il avait promis de plutôt mourir que de faillir. Mais, à peine est-il entré dans la cour du grand-prêtre que son cœur faiblit comme celui d'un enfant. Un valet moqueur, une portière curieuse, c'est assez pour mettre en déroute le grand courage dont il s'était vanté. L'excuse timide ne lui semble pas une porte assez large pour échapper aux questions

1. Matth., cap. XXVI, 50.

qui le pressent; il lui faut, et trois fois de suite, « une négation solennelle : *Negavit coram omnibus*. Une négation avec serment : *iterum negavit cum juramento*, une protestation indignée qu'il ne connait pas cet homme. « *Tunc cœpit detestari, et jurare quia non novisset hominem*[1]. » Le maître adoré dont il a confessé la divinité, et de qui il a reçu les clefs du royaume des cieux, il l'appelle : *cet homme!* comme si c'était un déshonneur, un crime, de l'avoir approché.

Ne le condamnez pas, Messieurs. Pierre a été choisi de Dieu pour faire sentir au Christ victime la malédiction de nos lâchetés. Le péché est un renoncement qui, souvent, procède d'une terreur sans excuse. Vous devez le savoir, vous, qui avez cédé à l'oppression de l'opinion, et vous êtes déshonorés par les honteuses défaillances du respect humain.

Après avoir entendu les sacrilèges renoncements du disciple parjure, écoutez les imprécations des prêtres et les insultes des valets : « Il a blasphémé. — Il est digne de mort. — Christ, prophétise et dis-nous qui t'a frappé. » Écoutez la voix inso-

1. Matth., cap. XXVI, 70, 72, 74.

lente des soldats, qui ont habillé leur prisonnier en roi de comédie et qui se prosternent à ses pieds en chantant sur un air bouffon : « Salut, roi des juifs. » Ecoutez les vociférations de la populace qui demande la mort du Sauveur. Il y a huit jours à peine, elle chantait : « Gloire à Dieu ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Elle dépouillait les arbres de leurs branches et jetait ses vêtements sur sa route, comme pour un triomphateur. Aujourd'hui, elle l'accuse de sa propre sottise. « Il a voulu se faire roi, dit-elle ; nous n'avons pas d'autre roi que César. — Délivrez Barrabas. — Mais que fera-t-on de Jésus ? — Qu'on le crucifie ! *Crucifigatur !* Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. » Ecoutez l'injuste sentence d'un préteur sans courage et sans conscience, qui sacrifie à la haine des prêtres et aux fureurs du peuple une vie qu'il voudrait sauver. Ecoutez les sacrilèges moqueries des pharisiens, qui insultent leur victime jusque sur la croix, alors que toute souffrance devient respectable et sacrée, et que le trépas même des criminels commande la tristesse et la pitié. « Le voilà, celui qui se promettait de détruire le temple de Dieu ! — Il a sauvé les autres et il ne peut pas se sauver lui-

même. — Allons! si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix et nous croirons en toi[1]! »

Ecoutez, Messieurs, et frappez votre poitrine : car Dieu renvoie à son Fils les outrages que lui-même a reçus de nos iniquités. Pécheurs, n'avons-nous pas frappé dans l'ombre l'infinie majesté de Dieu, comme si nous espérions échapper à son infinie pénétration? Ne nous sommes-nous pas révoltés contre les hautes vérités qui humiliaient notre raison, contre les saintes lois qui pesaient sur notre volonté, les considérant comme autant de blasphèmes, à l'adresse de notre orgueilleuse dignité dont nous avons fait une idole? Ne nous sommes-nous pas moqués du royal pouvoir de Dieu sur notre vie d'emprunt? Ne lui avons-nous pas préféré quelque Barrabas cher à nos passions? N'avons-nous pas décidé, contre les protestations de nos consciences, qu'il devait mourir en nos âmes que sa grâce vivifie? Et n'est-ce pas, de notre part, un suprême outrage que de nous obstiner à vaincre sa miséricorde par notre endurcissement? O Christ, divin porteur de nos crimes, vous deviez

1. Vah! qui destruis templum Dei, et in triduo illud reædificas : salva temetipsum ; si filius Dei es, descende de cruce. (Matth., cap. XXVII, 40.)

vous attendre à recevoir de Dieu la réplique de nos attentats. La trahison, la fuite ingrate, le renoncement, le mépris, la moquerie, l'insulte, c'est ce qui revient aux maudits, et vous êtes devenus pour nous la malédiction même : *Christus factus est pro nobis maledictum.*

Messieurs, cette malédiction est un abîme où le Christ victime ne doit trouver ni consolation, ni repos. Les plus chères attaches de son cœur sont violemment rompues, et la désespérante sensation de l'isolement vient compléter l'espèce d'enfer où son âme est plongée. Sa très douce et très sainte Mère l'attendait sur la route du Calvaire. A son approche, elle traverse éperdue la foule des bourreaux et vient tomber à ses pieds pour lui dire : « Mon Fils, je vous aime toujours, je vous aime plus que jamais. » Un seul regard a traduit cette suprême protestation de l'amour maternel, et ce regard est entré comme un trait mortel dans l'âme du Sauveur. Va, pauvre victime ; tout à l'heure, il va falloir dire adieu à la plus aimante et à la plus aimée des mères. Dressé sur le gibet où il va bientôt expirer, Jésus abaisse ses yeux mourants sur l'héroïque femme qui se tient debout, comme pour recevoir de plus près le contre-coup des douleurs

de son fils. Il n'ose plus l'appeler sa mère ; il lui montre le fils qu'elle doit adopter pour remplacer celui qui s'en va ; et Marie se tait. Mais leurs yeux en pleurs se parlent et disent : — Tant aimer et se séparer !

O péché voilà de tes coups ! Tu divises, tu sépares, tu isoles. En tarissant en nous les sources sacrées de la charité, tu nous sépares de Dieu, honneur et vie de nos âmes. Tu nous isoles dans notre nature amoindrie et répudiée par l'hôte divin qui l'avait épousée. Et ce n'est pas, hélas ! un malheur fortuit mais le résultat de notre libre choix. Si Dieu n'est plus avec nous c'est que nous l'avons voulu. Notre séparation vient de l'abandon. Il faut que le Christ victime sente ce dernier coup dans la malédiction qui le poursuit.

Après qu'il a consommé le sacrifice de sa très sainte Mère, il lui reste dans les cieux celui qui fut toujours l'invisible et intime compagnon de sa vie mortelle, et qui lui a donné plusieurs fois un public témoignage de son amour : son Père ! C'est vers lui, vers cet océan sans rivages de bonté, de miséricorde et de consolation, que son âme fatiguée d'être maudite cherche un refuge. Jésus appelle son Père par ses larmes, ses gémissements,

ses cris d'angoisses. Horrible mystère ! Dieu ne répond pas. Que dis-je ? Il se transforme en juge implacable, et dresse entre lui et son Fils tous les crimes dont celui-ci s'est volontairement chargé : mur d'airain derrière lequel il lui dérobe la vue de sa douce et consolante bonté. Frappé à mort par cet inénarrable délaissement, Jésus pousse ce cri lamentable : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné : *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me*[1] ? » Ah ! le voilà bien seul, tout seul, comme les maudits.

Tout m'afflige, Messieurs, dans cette accumulation de honte et de douleurs, mais rien ne m'étonne. J'y vois, avec l'Apôtre, l'accomplissement de cette loi prophétique : « Maudit soit celui qui pend au bois d'infamie : *Maledictus qui pendet in ligno*[2] ! » Tout ce que mérite le péché revient, de droit, à celui qui est aux yeux de Dieu comme le péché même. A lui les tourments de l'âme maudite, l'ennui, la peur, les mortelles tristesses ; à lui la trahison, la fuite ingrate, le renoncement, le mépris, la moquerie et l'injure ; à lui la séparation,

1. Matth., cap. XXVII, 46
2. Deut., cap. XXI, 43. — Galat., cap. III, 13.

l'abandon, l'solemet? Qu'i soit maudit! « *Maledictus qui pendet in ligno!* »

III

La malédiction va droit à l'âme des pécheurs que Dieu châtie dans l'éternité, mais ce n'est pas toute leur peine. L'homme traîne sur le chemin de l'exil une misérable chair dont l'âme se sert pour l'iniquité, et dont les appétits lui sont trop souvent funestes. Mariés ensemble en une seule personne, l'esprit et la chair participent au péché, tous deux doivent être châtiés. C'est pourquoi dans l'enfer le supplice complète la malédiction. Celle-ci tourmente l'âme, celui-là tourmente les sens. Il afflige perpétuellement, sans jamais rien détruire, et n'oublie aucun des instruments de nos prévarications. Lugubres tableaux, éternel désordre, bruits discordants, fièvre, soif ardente, feu subtif et intelligent, pénétrant partout et règlant ses ardeurs à la mesure des crimes : Voilà l'enfer des sens!

Or, Messieurs, cet enfer, le Christ victime doit le subir autant que cela se peut, afin de donner

aux pécheurs la mesure des peines qu'ils ont méritées, et de pouvoir leur offrir, pour éviter ces peines, la surabondance de ses expiations.

Au sortir de son agonie, Jésus réconforté par l'ange de la résignation dit à ses disciples : « *Surgite eamus* : Debout, allons, celui qui doit me trahir est proche[1]. » Il porte la malédiction dans son âme, il va livrer son corps au supplice. Ce pauvre corps ne lui appartient plus, il l'abandonne aux bourreaux pour qu'ils en disposent à leur fantaisie. On le saisit, on l'enchaîne, comme sera saisie et enchaînée par les démons la chair insolente dont l'âme fut la misérable esclave. Les disciples s'enfuient, et les yeux du prisonnier ne trouvent plus à se reposer sur des figures amies. Leur miraculeuse puissance, après avoir terrassé les soldats de la synagogue, cède la place à la douleur. On les couvre d'un bandeau, pour éprouver l'esprit prophétique du Sauveur par d'abominables surprises. Passant d'une clarté sinistre aux ténèbres profondes, affaiblis par une longue et douloureuse veillée, irrités par des pleurs sanglants,

1. Surgite eamus : ecce appropinquavit qui me tradet. (Matth., cap. XXVI, 46.)

offensés de tous côtés par des rires méprisants et des visages en colère, ils endurent le supplice de ces regards superbes et dédaigneux, par lesquels nous prétendons imposer à ceux qui nous entourent la crainte de notre autorité et le joug de notre orgueil; de ces regards inconsidérés, qui ouvrent les portes de notre âme à mille tentations; de ces regards curieux, qui salissent l'imagination et poussent à la fermentation des mauvaises pensées; de ces regards infâmes dont s'enivrent les passions en délire. « Le Christ maudit souffre pour nous: *Christus passus est pro nobis.* »

Quels bruits viennent frapper ses oreilles? Est-ce la voix céleste qui lui promettait la gloire, et que la foule étonnée appelait le tonnerre de Dieu? Est-ce l'hosannah qui saluait, naguère, son entrée dans la ville sainte? Distingue-t-il les tendres gémissements de sa mère et les cris plaintifs de Madeleine? — Non. — Il n'entend autour de lui que des faux témoignages et des serments sacrilèges, les imprécations des prêtres et les malédictions des rois, les blasphèmes des pharisiens et les atroces plaisanteries de leurs valets, les insultes des soldats et les cris discordants de la multitude qui demande son sang et sa mort. Tumulte infer-

nal, par lequel il expie, et notre complaisance à écouter la médisance et la calomnie, et la criminelle attention que nous prêtons aux subtilités perfides et aux imprudences des discours humains, et notre fiévreuse avidité d'entendre les chants lascifs d'un monde sensuel et libertin.— *Christus passus est pro nobis.*

Ah! c'est maintenant que la pécheresse devrait répandre sur ses pieds meurtris les parfums dont elle l'oignait, pour honorer sa sainteté et figurer sa sépulture! Mais non. Il ne respire que l'infection du corps de garde où les soldats l'insultent et le maltraitent : supplice des délicates recherches de notre sensualité. — *Christus passus est pro nobis.*

La soif ardente qui le dévore et l'amertume du fiel dont on l'abreuve, c'est le supplice de toutes les paroles qui ne sont sorties de notre bouche souillée que pour offenser la vérité et la vertu, des blasphèmes et des imprécations de notre orgueil, de notre haine et de notre colère, des intempérances qui nous ont avilis. — *Christus passus est pro nobis.*

Le supplice de nos péchés a envahi l'agneau de Dieu et entre par tous les pores de sa chair ado-

rable. Mais ses tourments ne représenteront bien l'enfer qui nous est dû que lorsque tous ses membres seront broyés, comme l'a dit le prophète : « *Attritus est propter scelera nostra*[1]. » Une fièvre brûlante l'a déjà couché à terre dans la grotte de l'agonie ; et maintenant, on le soufflette, on lui crache au visage, on le dépouille brutalement de ses vêtements, on le couvre d'un vieux manteau de pourpre, on le couronne d'épines enfoncées dans sa tête à coups de bâtons. Venez voir cela, orgueil insolent, ambition cruelle, vain amour du faste, cupidité insensée, injustices, vols, rapines, duretés égoïstes ! Venez voir cela, et reconnaissez le supplice que vous avez mérité.

Mais qu'entends-je ? — Le bruit des verges. Elles tombent et retombent sur la chair mille fois meurtrie et déchirée de mon Sauveur. C'est bien. Frappez, frappez encore, bourreaux impitoyables ! c'est la chair du péché. Du sang ! encore du sang ! c'est le sang du péché : du sang ! c'est la vie qui s'en va pour faire place à la mort ; du sang ! c'est l'expiation de notre amour du bien-être et de notre mollesse payenne ; du sang ! c'est le supplice des

1. Isai., cap. LIII, 5,

débauches qui épuisent notre malheureuse jeunesse, et lui préparent des infirmités honteuses et une mort prématurée.

Enfin voici la croix ! Jésus la reçoit avec amour sur ses épaules ensanglantées. Humilié sous ce fardeau, il endure le supplice de nos désobéissances à la loi de Dieu, de nos révoltes contre sa volonté sainte, de nos résistances à l'aiguillon de sa grâce. — *Christus passus est pro nobis.*

O Pilate ! tu ne comprenais pas le sens profond de tes paroles, lorsque, montrant au peuple la victime de ta lâcheté, tu disais : « Voilà l'homme : *Ecce homo*[1] ! » Eh bien, oui, voilà l'homme : l'homme par excellence, l'homme universel, l'homme humanité, endurant publiquement la peine du péché. Voilà l'homme, et c'est pour nous qu'il gravit la montagne du Calvaire, pour nous qu'il s'étend sur le lit de son sacrifice, pour nous qu'il condense dans la plus honteuse et la plus cruelle des morts tous les supplices du péché.

Regardez-le, Messieurs, son corps et ses membres violemment tendus vont s'affaisser, ses yeux vont se fermer, sa respiration va s'éteindre...

1. Joan., cap. XIX, 5.

Consummatum est !... Le péché est consommé, la malédiction du péché est consommée, le supplice du péché est consommé, tout est consommé ! *Consummatum est !...* Et voici qu'un cri immense retentit de la colline du sacrifice jusque dans la ville sainte... Jésus expire !... Jésus est mort !... c'est nous qui l'avons tué : *Christus pro nobis mortuus est !*

O Jésus, victime de nos iniquités, comme vous êtes dépouillé, meurtri, déchiré, rompu, ensanglanté ! Salut, chair livide, où je vois mille plaies ! Salut, tête sacrée, où s'enfoncent les épines d'une cruelle couronne ! Salut, visage adorable, où se sont flétries les fleurs de la vie ! Salut, mains très saintes et pieds très saints que les clous ont transpercés ! Salut, côté entr'ouvert, porte salutaire, toute rouge encore des flots de sang qui ont noyé mes péchés ! Salut, porteur de nos crimes, maudit et supplicié pour nous ! Je me couche à vos pieds et j'y voudrais mourir. « O mon Sauveur, ne me repoussez pas : *Ne repellas me, Salvator, de tuis sanctis pedibus*[1]. »

1. In festo sancti sindonis. (Hym. Laud., *Jesus dulcis amor meus*).

Messieurs, je suis aux pieds de mon Sauveur, mais je ne vous y oublie pas. Venez avec moi, j'ai quelque chose à vous demander.

Autrefois, chez les juifs, lorsqu'on avait trouvé sur un chemin le cadavre d'un homme assassiné, on le portait à la ville la plus proche. Les anciens rassemblés autour de ce cadavre, après avoir trempé leurs mains dans le sang d'une génisse immolée, devaient jurer, au nom de tous leurs concitoyens, qu'aucun d'eux n'avait commis le meurtre, qu'aucun d'eux ne l'avait vu[1].

Un cadavre est devant vous, Messieurs. Oserez-vous jurer que vous êtes innocents de sa mort, et que vous ne connaissez pas les meurtriers ? — Vous ne le pouvez pas. « C'est vous qui avez tué l'auteur de la vie : *Auctorem vitæ interfecistis*[2] » Si vous ne voulez pas vous repentir, il faut crier avec les juifs : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros*[3] » Et alors : Malheur à vous ! Malheur à vos familles ! Malheur à votre pays !

Mais non. Vous entendez comme le voile du

1. Deut,, cap. XX, 1-8.
2. Act., cap. III, 15.
3. Matth., cap. XXVII, 15.

temple se déchire, comme la terre tremble, comme les rochers se fendent. Vos cœurs repentants s'unissent à ces commotions de la nature, et désireux d'expier leur forfait, ils crient : Pénitence ! Pénitence !

Pénitence ! pour tous les péchés que vous avez commis. Faites-les comparaître devant la croix du Sauveur ; confessez-les, détestez-les et demandez à Dieu de les châtier en ce monde pour vous éviter l'éternel châtiment que vous avez mérité.

Pénitence ! pour les parents et les amis dont la vie pécheresse vous afflige. En unissant vos œuvres expiatoires aux souffrances de Jésus victime, obtenez-leur une grâce qui touche leur cœur, et les arrête sur le chemin de perdition où ils se précipitent.

Pénitence ! pour votre malheureux pays où l'impiété triomphante semble s'appliquer à jeter, chaque jour, un défi plus insolent à la justice divine. Vous êtes justement préoccupés de son avenir, et vous cherchez les moyens de conjurer les catastrophes dont il est menacé. Il en est un qui prime tous les autres ; la pénitence. C'est, à l'heure qu'il est, notre plus grand besoin et aussi notre plus grand devoir patriotique. Ni le prétendu réveil des

instincts conservateurs, ni les compromis de partis, ni les habiletés politiques ne nous sauveront des coups de la colère de Dieu. La pénitence seule, en nous faisant participer aux expiations du Sauveur, peut nous assurer la protection de sa croix, et nous mettre à couvert de la malédiction et des supplices dont la justice divine est armée pour écraser les peuples prévaricateurs.

SAINT JOUR DE PAQUES

ALLOCUTION

Dignare, Domine, die isto sine peccato nos custodire.

MESSIEURS,

Quand on a chassé l'ennemi d'une place forte où la trahison et la lâcheté l'avaient introduit, on en confie la garde à un capitaine expérimenté, vaillant et fidèle, dont l'incorruptible vigilance vaut mieux que tous les remparts. C'est ce que vous venez de demander pour votre âme, en priant Dieu d'en être le gardien.

Votre âme est une ville sainte que Dieu lui-même a construite de ses augustes mains, et dont il a pris possession par la grâce des premiers sacre-

ments. Il y régnait en paix, lorsque le péché, épiant le réveil de votre nature doucement endormie sous la garde de son divin protecteur, est venu traîtreusement solliciter vos convoitises. Infatigable rôdeur, il a été si pressant dans ses instances, si séduisant dans ses promesses que vous lui avez ouvert les portes de la cité de Dieu et lui avez dit : Sois le maître.

Il l'a été, hélas! jusqu'à la tyrannie. Mais ne nous attristons pas par le souvenir de vos hontes passées. Oublions aujourd'hui les sinistres accidents qui ont tant de fois livré votre âme au péché, et soyons tout entiers à la joie de cette glorieuse fête préparée par la pénitence.

Le sacrement de délivrance, dont je vous ai expliqué, pendant cette station bénie, les actes réparateurs et la victorieuse efficacité, a reconquis la cité sainte et en a chassé l'ennemi qui l'opprimait. Tout à l'heure, le Roi de gloire est rentré dans ses états. Vous venez de saluer son triomphe, et vous jouissez encore en ce moment de sa présence sacramentelle.

Cette reprise de possession ne sera-t-elle, comme par le passé, qu'une victoire sans lendemain? — Non, Messieurs. Il faut qu'elle dure. Vous l'avez

promis; et je vous ai mis en demeure, par les enseignements de cette année, de mieux comprendre la haine du péché et de faire plus de cas de vos promesses. L'ennemi chassé de vos âmes n'y doit plus rentrer, mais, pour cela, il faut que vos âmes soient bien gardées.

Ne comptez pas sur vous, vous avez trop souvent fait l'expérience de votre impuissance, à cet égard, pour vous laisser prendre à ces fières résolutions que la présomption seule peut croire inébranlables.

Assurément, il faut vouloir avec sincérité, générosité et fermeté, pour exprimer la haine absolue et impitoyable que vous devez concevoir du péché, et rompre définitivement avec cet ennemi de votre honneur et de votre vie surnaturelle. Le bon propos, ainsi que je vous l'ai dit, est la pierre de touche au moyen de laquelle on reconnaît la vérité du repentir. Mais il n'est pour la cité de Dieu qu'une protection insuffisante, contre les retours offensifs d'un ennemi qui revient sans cesse à la charge, sûr de trouver dans nos mauvais instincts et nos passions des complices, qui l'aideront à triompher et à se rendre maître, à nouveau, d'une place qu'il convoite.

Rappelez-vous, je vous prie, ces paroles du Psalmiste : « *Nisi Dominus ædificaverit domum in vanum laboraverunt qui ædificant eam*[1] : Si le Seigneur n'édifie lui-même la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui construisent. » — Il n'est pas d'art humain qui puisse concevoir le plan d'une âme chrétienne, il n'est pas de force humaine qui puisse bâtir ce chef-d'œuvre. Architecte unique et ouvrier unique de notre vie surnaturelle, Dieu seul est capable de garder et de protéger son ouvrage : « Sans lui toute vigilance est vaine : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam*[2]. »

Voici le bon moment, Messieurs, de vous assurer la garde fidèle et la toute puissante protection du divin capitaine. Il vient d'entrer dans vos âmes ; il y tient à l'heure présente, non plus son lit de justice, mais son lit de grâce. Demandez-lui, par dessus toutes les grâces d'être préservés du péché : « *Dignare, Domine, die isto sine peccato nos custodire.* »

« Lorsque le fort armé, dit l'Évangile, veille sur

1. Psalm. CXXI.
2. *Ibid.*

sa maison, tout ce qu'il possède est en paix. Mais s'il survient un plus fort que lui, pour le vaincre, il lui enlève les armes dans lesquelles il mettait sa confiance et distribue ses dépouilles[1]. » — Or, Messieurs, personne n'est plus fort que le Christ ; il n'y a que la trahison qui puisse le déposséder. Tant que vous compterez sur lui et qu'il pourra compter sur vous, vous serez sous bonne garde.

Gardien de votre esprit, il le préservera de l'infiltration des erreurs et des préjugés où se noie la notion du devoir ; de l'invasion des maximes du monde, ennemies des principes de la foi et des préceptes évangéliques; de l'obsession des souvenirs malsains qui vous rappellent trop vivement les accidents et les aventures d'une vie que vous devez oublier ; de l'apparition des fantômes qui ne salissent l'imagination que pour enfiévrer les convoitises.

Gardien de votre cœur, il le préservera des recherches égoïstes, des sentiments amers ou violents qui offensent la charité, de la séduction des

1. Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet. Si autem fortior eo superveniens vicerit eum, universa arma ejus auferet, in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet. (Luc., cap. XI, 21, 22.)

vaines beautés qui sollicitent ses affections, au détriment de ses amours légitimes et, surtout, au détriment du souverain et pur amour qu'il doit à Dieu.

Gardien de votre volonté, il la préservera de la tyrannie des habitudes prises, des faiblesses et des défaillances qui l'ont si souvent déshonorée, de toute hésitation et de toute mollesse dans l'accomplissement du devoir. Il confirmera ses bons désirs et ses généreuses résolutions, et lui fera goûter les délices de la vertu.

Gardien de vos passions, il les préservera de cette effervescence et de ces impétueux mouvements qui les emportent vers des objets réprouvés; il vous mettra en main une verge de fer pour les châtier et les contenir. Il vous apprendra à les discipliner, à les retourner vers le bien, et à renforcer de toute leur ardeur le mérite de vos vertus et de vos bonnes actions.

Gardien de vos sens, il les préservera des approches de l'occasion qui les trouble ou des trop vives impressions qu'ils en reçoivent. Il vous donnera le courage de leur refuser les satisfactions qu'ils demandent, et la force de veiller sur ces portes fatales par où le péché et la mort sont tant de fois entrés dans la cité de Dieu.

N'en doutez pas, Messieurs, le maître de cette cité veut la garder sous son doux et saint empire, mais il est bien entendu que vous lui prêterez votre concours dévoué, car il ne veut rien faire sans vous. Vous veillerez donc avec lui, vous obéirez à ses ordres, vous lui demanderez ses conseils, vous mettrez votre cœur d'accord avec le sien dans la haine du même ennemi, vous lui révèlerez, en des confessions fréquentes, les conspirations ourdies par satan, le monde et vos passions contre son autorité sacrée, vous ferez de votre vie chrétienne un perpétuel sacrifice d'expiation. Et alors, Messieurs, vous serez préservés du péché; non seulement pendant ce jour de vingt-quatre heures que la nuit doit clore, mais pendant cette vie de passage, dont les heures ne sont que des instants, et que doit clore le grand jour de l'éternité.

Quel bonheur ce serait pour moi, si, en m'approchant de vos âmes après une nouvelle station, je les trouvais encore occupées, gardées, et gouvernées par le divin Roi qui les possède aujourd'hui; et si, en poussant près de leurs portes inviolées ce cri d'appel : — Qui vive ? — je vous entendais tous répondre : — Jésus-Christ pour jamais !

SEMAINE SAINTE — 1886

LES ŒUVRES CATHOLIQUES

LUNDI SAINT

PREMIÈRE INSTRUCTION

ORIGINE DES ŒUVRES CATHOLIQUES

MESSIEURS,

L'appendice naturel des considérations sur lesquelles j'ai appelé votre attention, dans les conférences de ce carême, devrait être le chapitre de vos devoirs envers le sacerdoce. J'y ai pensé ; mais je me suis aperçu qu'en traitant ce sujet je ne pourrais que répéter, sous une autre forme, ce que vous avez déjà entendu, il y a quatre ans, lorsque je vous ai parlé de vos devoirs envers l'Eglise[1]. Ce que vous devez à l'Eglise vous le devez au prê-

1. Cf. Retraite pascale 1882 : *Devoirs envers l'Église.*

tre ; pour lui comme pour elle, nous arrivons aux mêmes conclusions : respect, soumission, amour, dévouement. Gravez ces quatre mots dans vos cœurs fidèles, et rattachez-vous avec moi au sujet de notre station par un point qui, dans les circonstances présentes, me paraît être d'une grande utilité et du plus haut intérêt : je veux parler de votre participation aux offices et aux devoirs du sacerdoce.

L'apôtre saint Pierre disait à ceux qu'il avait engendrés à la vie chrétienne : « Vous êtes une race choisie, une nation sainte, un royal sacerdoce : *Vos estis genus electum, gens sancta, regale sacerdotium*[1]. » De là, les protestants ont conclu que, par la seule vertu du baptême, tous les fidèles sont prêtres au même titre, et qu'il n'est pas besoin d'une consécration pour exercer le saint ministère. Nous avons condamné avec l'Eglise cette fausse interprétation[2]. — Quelle est la vraie ? — L'apôtre veut-il parler de ce sacerdoce purement intérieur, qui offre constamment à Dieu, dans les mystères de la conscience, des

1. I Petr., cap. II, 9.
2. Cf. *Exposition du Dogme catholique*, soixante-dix-neuvième conférence : *La consécration sacerdotale.*

prières et des sacrifices spirituels ? — C'est assurément son idée principale; mais elle n'exclut pas l'idée d'un ministère extérieur, s'exerçant par une coopération active de chacun des fidèles à la dispensation des dons de Dieu.

Nous avons dit, Messieurs, « que le prêtre, toujours en rapport avec le plus grand des amours, est plus disposé que qui que ce soit à répandre autour de lui le bien. Plénipotentiaire de la miséricorde dans la distribution des choses sacrées, il prend en elle la mesure de ses effusions, et compatit avec elle à toutes les infortunes et à toutes les misères. Coopérateur, ou plutôt instrument de la Providence, dans un ordre tout spirituel, il sent le besoin de la suivre partout et de descendre avec elle jusqu'aux menus détails de ses bontés. C'est de l'initiative de son généreux amour que sont nées ces milliers d'œuvres par lesquelles la charité chrétienne vient en aide à toutes les faiblesses, hontes et souffrances humaines[1] : » œuvres que nous désignons sous le nom commun d'*Œuvres catholiques*.

1. Cf. *Exposition du Dogme catholique*, quatre-vingt-unième conférence : *Les devoirs du prêtre*.

S'il ne vous est pas permis de toucher aux mystères divins, vous pouvez, vous devez, Messieurs, participer au sacerdoce par le moyen des œuvres catholiques. C'est de ces œuvres que je veux vous entretenir pendant le cours de cette retraite dont voici le plan général : l'origine, l'importance, le but, le ressort, l'étendard des œuvres catholiques.

Parlons aujourd'hui de l'origine : c'est-à-dire, cherchons la première source des œuvres catholiques et voyons comment elles en découlent.

I

Les œuvres par lesquelles notre foi se manifeste et s'affirme sont assurément des œuvres catholiques. Je n'ai pas l'intention de vous en parler. Il s'agit ici des œuvres extérieures de bienfaisance, de miséricorde, d'assistance, de dévouement, qui, depuis dix-huit siècles, se sont produites, développées, multipliées, acclimatées dans l'Eglise de Jésus-Christ, sont devenues sa propriété et sa note caractéristique, et doivent être considérées comme une manifestation permanente de la sève divine

qui l'anime. Ces œuvres peuvent être imitées; nulle part et par qui que ce soit elles ne peuvent être égalées, encore moins surpassées. Il faut en chercher l'origine, non pas dans le cœur humain, dont la vitalité affective ne saurait suffire à leur opulente germination, mais dans le cœur du Prêtre divin, du Pontife éternel et suprême qui voulut nous ressembler, dit l'Apôtre, afin de pouvoir compatir à toutes nos infirmités[1]. C'est de là qu'est partie la première vague du fleuve d'amour qui devait remplir le monde de bienfaits.

Par son exemple et sa doctrine, Jésus-Christ, pendant le cours de sa vie apostolique, prépare le grand commandement qu'il va laisser à ses prêtres, comme pour achever la désignation des offices de leur sacerdoce, et qui des prêtres sera transmis à tous les croyants. Il commence par agir avant d'enseigner; c'est sa méthode : *Cœpit facere et docere*[2]. Partout où il passe, il se montre bon, tendre, compatissant, libéral et prodigue de bienfaits. Il instruit les ignorants, il console les affli-

1. Non habemus pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris : tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato. (Heb., cap. IV, 15.)

2. Act., cap. I, 1.

gés, il nourrit les affamés, il guérit les malades et les infirmes, il ressuscite les morts. Les petits et les pauvres ont une place de choix en ses affections et ses largesses : il les admet dans sa noble compagnie, leur permet de douces et saintes familiarités, s'humilie devant eux, les sert et vit de leur vie. Les pécheurs eux-mêmes, après avoir essuyé les mépris du monde, ont l'étrange pouvoir de l'attendrir : les publicains abhorrés, la Samaritaine adultère, la Madeleine déshonorée, tous les malades, les infirmes, les rebuts de l'ordre moral sont l'objet de sa charitable sollicitude et de ses soins empressés ; et non content de leur pardonner leurs fautes, il veut encore les réhabiliter aux yeux des hommes.

Tout le bien qu'il fait part d'un cœur si plein d'amour qu'il faut, en quelque sorte, épuiser toutes les comparaisons pour en peindre l'immense et infinie tendresse. Ecoutez-le : — Il est pasteur : toutes les âmes sont les brebis de son bercail ; il les connaît, les appelle par leur nom, choisit leurs pâturages, les protège contre l'ennemi, s'inquiète des absentes, court à leur recherche, les prend sur ses épaules pour leur éviter la fatigue de la route et les ramène tremblantes au milieu du troupeau.

— Il est père : le genre humain est sa grande famille ; il partage son pain avec les enfants fidèles, et ménage aux prodigues de généreux pardons et de joyeux retours. — Il est mère : il voudrait toujours presser ses enfants sur son cœur, comme la poule craintive ses chers poussins. — Il est époux : il promet aux âmes vigilantes des noces mystérieuses et d'éternelles joies. — Il est ami : il affronte toutes les ingratitudes et respecte toutes les faiblesses. Ceux qui le trahissent n'entendent que de douces paroles ; il ne touche qu'avec de délicates précautions le roseau froissé, afin de ne pas le briser, la mèche qui fume encore, afin de pas l'éteindre.

Tel se montre à nous le Sauveur passant sa viè à faire le bien, poussant à l'extrême la libéralité et la miséricorde, étendant son ministère sacerdotal à tous les besoins de l'humanité, ajoutant à la dispensation de la grâce et des mystères divins la dispensation de tous les dons par lesquels la Providence vient en aide à nos misères, couronnant son œuvre principale et intime, qui est le salut des âmes, par des œuvres extérieures, dont doit bénéficier toute la vie humaine. Vous comprenez, Messieurs, qu'après de pareils exemples

Jésus-Christ avait bien le droit de nous enseigner et d'exiger de nous la charité, — « Vous aimerez le prochain, dit-il : *diliges proximum.* » Non pas le prochain tel que l'entend l'étroite interprétation de nos intérêts et de nos instincts, mais cette vaste famille qui comprend tous les hommes : l'étranger comme le parent, le pauvre comme le riche, l'esclave comme le libre, l'ennemi comme l'ami. — « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent [1]. — Donnez non pas avec l'espoir qu'on vous le rende, mais avec un cœur vraiment libéral qui n'attend de ses dons que le bonheur d'avoir fait le bien : *gratis date.* — Allez plus loin : Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez et distribuez-en le prix aux pauvres [2] — Plus loin encore : Si vous voulez être le premier, faites-vous le serviteur de tous [3]. — Plus loin, plus loin encore : Il reste une suprême manifestation de l'amour qui est de donner sa vie pour ceux qu'on aime : *Majorem hac dilectio-*

1. Diligite inimicos, benefacite his qui oderunt vos. (Matth., cap. v, 44.)

2. Vende quæ habes et da pauperibus. (Matth., cap. XII, 21)

3. Quicumque voluerit in vobis primus esse, erit omnium servus. (Marc., cap. x, 44.)

nem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis[1]. » Sublime doctrine, confirmée par l'exemple et rendue plus pénétrante encore par un prodige admirable qui fait du maître même de la charité le but suprême de tous les dons et de tous les dévouements qu'il provoque. Jésus-Christ pénètre et transfigure toutes les infirmités et toutes les misères. Il fait des malheureux, qu'il appelle ses frères, comme des sacrements en chair et en os de sa personne adorable, voulant recevoir, par une appropriation mystérieuse, tout le bien qui leur est destiné. — « Quand mes petits frères ont faim, dit-il, c'est à moi que vous donnez à manger ; quand ils ont soif, c'est à moi que vous donnez à boire ; quand ils sont sans asile, c'est à moi que vous donnez l'hospitalité ; quand ils sont nus, c'est moi que vous couvrez ; quand ils sont infirmes, c'est moi que vous soignez ; quand ils sont prisonniers, c'est moi que vous visitez. En vérité, je vous le dis : tout ce que vous faites à mes petits frères, c'est à moi que vous le faites : *Amen, dico vobis, quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis*[2]. »

1. Joan., cap. xv, 13.
2. Matth., cap. xxv, 40

Tout est prêt ; il ne reste plus qu'à résumer les exemples, les enseignements et les admirables artifices de l'amour divin dans un suprême commandement dont le cœur humain recevra une souveraine et perpétuelle impulsion. Or, la veille de sa mort, après avoir transmis à ses prêtres l'ineffable pouvoir de renouveler son sacrifice, Jésus-Christ achève son testament en étendant à tout son corps mystique les offices du sacerdoce, et en ouvrant à la charité de ses ministres le champ immense des bonnes œuvres par ces paroles : « Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous comme je vous ai aimés : *Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem sicut dilexi vos*[1]. »

Vous entendez, Messieurs, Jésus donne un commandement nouveau : *Mandatum novum*. Il l'est en effet pour une nature dépravée qu'il faut guérir, pour une nature infirme qui doit se surpasser, afin d'aimer comme un Dieu a aimé.

Si la nature avait conservé sa rectitude native, Dieu n'aurait pas eu besoin de commander l'amour. Mais le péché l'a blessée, et depuis, malgré les ordres qu'il reçoit de sa conscience, mal-

1. Joan., cap. XIII, 34.

gré les liens du sang qui l'unissent à ses semblables, malgré cette ressemblance de nature et de destinées qui font de l'humanité une seule famille, l'homme n'aime pas l'homme. D'instinct, il se replie sur lui-même, il se recherche, il fait de son âme, de son corps, de toute sa vie un centre vers lequel gravite ce qui l'entoure. La béatitude, son premier et plus impérieux besoin, semble lui ordonner d'attirer à lui tout ce qui le contente et de repousser violemment tout ce qui le blesse, le gêne et trouble son repos : il est égoïste. De là, ces mépris, ces haines, ces accaparements injustes qui sont devenus dans l'humanité une sorte de loi, et comme l'ordre du désordre. A l'époque où le Sauveur léguait à son sacerdoce l'amour de son divin cœur, païens et juifs étalaient à tous les yeux la plaie honteuse de l'égoïsme.

Les payens connaissaient les liens qui unissent les hommes entre eux ; ils parlaient avec honneur de la bienfaisance. — « Je suis homme, disait l'un d'eux, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger : *Homo sum et nihil humani a me alienum puto*[1]. » — Les grecs et les latins ont

1. Térence.

écrit, çà et là, des sentences qu'il est bon de lire et de méditer. Mais les mœurs publiques leur infligeaient un éclatant démenti. L'ordre de la nature, constaté dans leurs écrits, n'avait pas d'autre effet que de condamner les désordres de la vie sociale tous les jours aggravés, malgré les protestations de la sagesse humaine. Que dis-je ? Ceux-là même qui philosophaient sur la bienfaisance nous ont donné le spectacle honteux de leurs contradictions ; et les mots barbares que leur plume a tracés, d'accord, du reste, avec les habitudes de leur vie, ne nous laissent plus qu'un doute navrant sur leur sincérité. — « La pauvreté est un vice, disaient-ils, et le plus grand des opprobres[1]. — Donner à celui qui demande c'est double folie ; on perd son bien, et l'on prolonge la misère[2]. — Gardez-vous de la pitié ; le sage ne la connaît pas, l'homme de bien l'évite[3]. — C'est le vice du sot et de l'étourdi. —

1. Credidit ingens pauperiem vitium. (Horat., lib. III, od. 18.) — Magnum pauperies opprobrium. (*Ibid.*, lib. II. sat. 3.)

2. De mendico male meretur qui ei dat, quod edat, aut quod bibat : nam et illud quod edat perdit, et illi producit vitam ad miseriam. (Plaute, *Trinumnus*, act. II, sc. 2.)

3. Misericordia animi vitium est. — Boni misericor-

Un homme, un vrai homme ne se laisse ni toucher ni fléchir. — C'est un crime, c'est un forfait d'écouter la compassion[1]. »

Exécrables maximes qui étaient moins le code des mœurs payennes que la condensation de leur histoire.

L'égoïsme était maître de la vie publique ; et le double mouvement de répulsion et d'attraction qu'il exerce contre ce qui le gêne et sur ce qu'il désire engendrait une multitude de crimes, contre lesquels la conscience maltraitée n'avait plus de recours. Qu'est-ce que le pauvre, le vieillard, l'infirme, quand la jouissance est devenue la loi suprême de la nature ? — Une charge et une honte pour la société. Donc : « Chasse le pauvre des portes de ta maison que sa présence immonde souille et déshonore : *Pauperies immunda domo procul absit*[2]. — Envoie le vieillard impotent

diam vitabunt. — Sapiens non miseretur. (Senec., *De clementia*, lib. II, 4, 5.)

1. Neminem misericordem esse nisi stultum et levem; viri non esse neque exorari, neque placari... sceleratus et nefarius fueris, si quidquam misericordia ductus feceris. (Ciceron., *Pro Murena*, 29-30.) — Cicéron expose ici les principes et les préceptes du stoïcisme.

2 Ho.rat., lib. II, ep. 2.

pourrir au vélabre et sur les terres abandonnées.— Père, regarde bien ton fils, et s'il ne te promet pas une santé de fer qui soit l'honneur de ton sang et l'espérance de ta race, tue-le bien vite : *Puerum pater cito necato*[1]. » A tout ce qui demande, à tout ce qui pâtit, à tout ce qui insulte à la prospérité, à tout ce qui attriste les regards, à tout ce qui trouble la joie, — la mort! « Ce n'est pas injustice et colère, c'est équité et sagesse de se débarrasser de l'inutile[2]. »

Tel est, Messieurs, le premier mouvement de l'égoïsme chez les païens, — la répulsion. D'autre part, les neuf dixièmes de l'humanité, accaparés et asservis, obéissent au second mouvement qui attire pour satisfaire l'amour du bien-être. L'esclave devient une chose comme un bœuf, un âne, une charrue, un meuble. Il y en a pour tous les besoins, tous les caprices, toutes les sensualités, toutes les orgies. L'acheter, le vendre, le troquer, le donner, le rouer de coups, l'égorger, c'est le droit du citoyen assez heureux pour posséder cet animal à pieds d'homme. A-t-il cassé un verre ou

1. Loi des douze tables.

2. Non ira, sed ratio est a sanis inutilia secernere. (Senec., *De ira*, lib. XIV.)

sali le marbre de l'atrium? — Qu'on le pende! qu'on le crucifie! *Da crucem servo.* Et quand il n'aurait rien fait, qu'importe! si son maître veut qu'il meure. « *Nil fecerit esto; sic volo; sic jubeo, sic pro ratione voluntas*[1]. »

Le peuple juif n'est pas tombé dans ces criminels excès; mais la haine traditionnelle de l'étranger, le culte de l'intérêt, les abus de l'usure ont endurci son cœur. Le sacerdoce lui-même n'a pas su se préserver des atteintes de l'égoïsme. Jésus-Christ le lui reproche dans une parabole célèbre que vous connaissez tous : la parabole du bon Samaritain.

Donc, Messieurs, relativement au milieu dans lequel il tombait, le commandement du Sauveur était nouveau : *Mandatum novum.* Combien plus si nous considérons la perfection de l'amour qu'il

1. Pone crucem cervo. Meruit quo crimine servus
Supplicium? Quis testis adest? quis detulit? Audi :
Nulla unquam de morte hominis cunctatio longa est.
O demens! ita servus homo est! Nil fecerit esto.
Sic volo, sic jubeo, sic pro ratione voluntas.
(Juven., sat. VI, 219-223)

Ces citations sont extraites de l'intéressant ouvrage de Mgr Dupanloup : *La charité chrétienne et ses œuvres.* — III. *Les siècles payens.*

demande au cœur humain. Il ne s'agit pas d'une pure et simple rectification de la nature, il faut qu'elle se surpasse. Aimer comme Jésus-Christ a aimé, ce n'est pas seulement s'abstenir de toute violence et de tout accaparement injuste, compatir à la misère, donner de son superflu et, dans certaines circonstances, de son nécessaire ; c'est payer de sa personne, sortir de soi-même pour se donner, multiplier le dévouement, le pousser s'il le faut jusqu'à l'héroïsme. Et alors, on verra des choses qui étonneront, épouvanteront, feront frémir la nature : — Celui-ci qui n'attendra pas la mort pour laisser, comme l'épave d'un inévitable naufrage, son bien aux indigents, mais qui, tout vif encore, se dépouillera de ce qu'il possède, afin d'être plus libre dans les largesses de son cœur et le don de sa vie ; celui-là qui oubliera les enivrements de la grandeur et le prestige d'un sang illustre pour s'abaisser vers des infortunes qui lui seront étrangères ; des jeunes gens, des jeunes filles qui sacrifieront le bien si cher de la patrie, le bien plus cher encore de la famille, le plus cher de tous les biens, la liberté, pour courir les aventures d'une guerre sans éclat, dont ils devront acher les prouesses et les victoires, la guerre de

l'amour chrétien contre la douleur ; des yeux qui pleureront sur toutes les souffrances, des mains vierges de tout attouchement profane qui berceront les orphelins, soutiendront les pas chancelants du vieillard sans famille, laveront des plaies infectes et rebutantes, des pieds alertes qui graviront les marches rompues au bout desquelles le pauvre attend son sauveur, des poitrines délicates qui aspireront les miasmes putrides des hôpitaux, des ambulances et des lieux abjects où les malheureux souffrent et expirent, des vies constamment immolées aux services des misères humaines : enfin, Messieurs, des prodiges de charité ; et, au fond de ces prodiges, un désintéressement parfait, une compassion sans rivages, des tendresses, et des sollicitudes plus que maternelles, je ne sais quoi d'étrange et de surhumain qui ne peut pas venir de la nature et qui fera dire à ceux qui le verront : Voilà dans le monde une grande nouveauté ! l'homme n'aime plus en homme, il aime en Dieu.

Tout cela est-il arrivé, Messieurs? Le cœur humain a-t-il obéi à l'impulsion qu'il a reçue du cœur de Jésus-Christ et de son commandement nouveau? C'est ce que nous allons voir.

II

Le précepte du Sauveur est tombé dans le cœur des apôtres, ses prêtres, avec la grâce qui devait en assurer le parfait accomplissement. A la charité du sacerdoce, on ne tarde pas à s'apercevoir dans le monde qu'il y a un commandement nouveau. Les apôtres « n'ont ni or, ni argent, » comme ils le disent eux-mêmes, « mais ce qu'ils ont ils le donnent d'abord[1] : » c'est-à-dire la parole évangélique et la bienfaisante opération des miracles. Eclairés et convaincus par la surhumaine éloquence de leur prédication et de leurs prodiges, une foule de convertis se groupe autour d'eux. L'Eglise s'établit et la première manifestation de sa vie est la charité. « La multitude des croyants, » dit le livre des Actes, « n'était qu'un cœur et qu'une âme. Personne ne disait des choses qu'il possédait c'est à moi; mais tout était commun entre

1. Argentum et aurum non est mihi : quod autem habeo hoc tibi do : In nomine Jesu-Christi Nazareni, surge et ambula. (Act., cap. III, 6.)

eux. Il n'y avait pas de pauvres, ou plutôt il n'y avait que des pauvres, dans cette grande famille, car tous ceux qui avaient des terres et des maisons les vendaient et en apportaient le prix aux pieds des apôtres et l'on distribuait à chacun selon ses besoins[1]. »

C'était la vie sociale à l'état de perfection. Les commencements de la charité furent héroïques. Il le fallait, pour donner au cœur humain un élan énergique qui le poussât dans la voie de toutes les bonnes œuvres. Dès les premiers jours de l'Église les bonnes œuvres prennent une telle importance que le sacerdoce n'y peut suffire. Il lui faut des coopérateurs auxquels il confiera son ministère de bienfaisance et de miséricorde. Ces coopérateurs, sanctifiés comme les prêtres par l'imposition des mains, sont des hommes remplis de l'Esprit de Dieu et de sagesse : « *Viros... plenos Spiritu*

1. Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una : Nec quisquam eorum quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia... Neque enim quisque egens erat inter illos. Quotquot mien possessores agrorum aut domorum erant, vendentes offerebant pretia eorum quæ vendebant, et ponebant ante pedes apostolorum. Dividebatur autem singulis prout cuique opus erat. (Act., cap IV. 32-35.)

Sancto et sapientia[1]. » On les appelle diacres. Ils appartiennent à la sainte hiérarchie, mais ils servent de transition entre le sacerdoce et les simples fidèles qu'il faudra associer bientôt au ministère des bonnes œuvres.

En effet, la bonne nouvelle se répand, les croyants se multiplient et le commandement du Sauveur universalise le mouvement de la charité. Tout le monde veut y prendre part. D'une Eglise à l'autre il se fait, chaque jour, des échanges de prières, de consolations et de bons offices. Des provinces s'épuisent pour soutenir d'autres provinces. C'est plus que du courage, c'est du génie, selon l'expression de saint Paul, que les chrétiens mettent au service de la charité. Avant qu'elles arrivent, les catastrophes sont prévues, avant qu'ils sévissent, les fléaux sont conjurés. Un prophète annonce-t-il une famine, les vaisseaux traversent les mers en tous sens, et les offrandes dont ils sont chargés vont rassurer les pauvres tremblants et presque désespérés. C'est avec joie que les apôtres contemplent cette agitation sainte qui remplit le monde de bienfaits, c'est avec d'inimi-

1 Act., cap. VI, 1-6.

tables accents qu'ils remercient les Eglises qui leur sont confiées. Paul s'endort content dans le Seigneur, ses encouragements ont réussi. Pierre passe à son successeur, avec sa bénédiction, les œuvres qu'il a commencées : œuvres considérables pour une société qui vient de naître et qui méritent à Rome d'être appelée par un saint martyr « la présidente de l'amour[1], » comme elle est la maîtresse de la foi.

Spectacle étonnant ! L'impulsion donnée par le sacerdoce à la société nouvelle qu'il a créée, au sein du monde payen, abaisse les cimes orgueilleuses de la richesse et du patriciat et fait monter les régions humiliées de la misère et de l'esclavage. La race glorieuse des sénateurs et des consuls se penche miséricordieusement vers les races sans nom sur lesquelles la fierté et l'égoïsme faisaient peser leurs dédains. Les filles des Marcellus, des Scipion, des Paul Emile, s'oublient jusqu'à tendre la main à des pauvres, à des esclaves, jusqu'à les presser dans leurs bras, essuyer leurs larmes, laver et baiser leurs plaies. Sous le pape

1. Προκαθημένη τῆς ἀγάπης. (S. Ignat., *Epist. ad Romanos.*)

Corneille, en pleine persécution, les chrétiens de Rome nourrissent déjà chaque jour quinze cents veuves, indigents et infirmes. Sous le pape Sixte, le diacre Laurent rassemble des troupes innombrables de malheureux quotidiennement secourus par la charité chrétienne, et les montrant aux persécuteurs qui demandent les trésors de l'Eglise: « Voilà, dit-il, ce que vous cherchez. » Sous le pape Soter, l'Eglise romaine, selon une pieuse coutume qui date de sa fondation, envoie dans toutes les contrées de l'Empire le fruit de ses collectes. Elle fonde avec le sénateur Pammaque, le premier hospice, avec l'illustre Fabiola, le premier hôpital. Mère de toutes les Églises, elle en est le modèle. Sous la bienfaisante initiative de sa charité on voit s'élever partout des édifices destinés à recueillir et à abriter les misères humaines. Etrangers, pèlerins, malades, convalescents, vieillards, orphelins, enfants en bas âge, incurables, indigents, infirmes de toute sorte voient s'ouvrir devant eux les portes des hôtelleries, des hospices, des hôpitaux, des villas et des asiles.

Et partout il en est de même; c'est surtout dans la lutte contre les fléaux que la charité se montre héroïque. A Carthage et à Alexandrie où la peste

sévit, « elle distribue les rôles selon les facultés et la position de chacun, elle n'excepte personne dans l'exubérance de ses œuvres. Elle brave à chaque instant la mort; la piété de Tobie est surpassée. Des prêtres, des diacres, des laïques, succombent victimes de leur dévouement, genre de mort aussi glorieuse et aussi méritoire que le martyr[1] », écrit saint Denis d'Alexandrie.

Ah! Messieurs, tant et de si belles œuvres auraient dû fléchir la colère de Dieu, depuis longtemps irrité contre les infamies du paganisme. Mais il fallait que les oracles fussent accomplis et que le sang des martyrs fut vengé. Rome qui comptait sur un empire éternel devait passer sous

1. Distributa sunt ergo continuo pro qualitate hominum atque ordinum ministeria... Fiebat itaque exuberantium operum largitate quod bonum est apud omnes, non ad solos domesticos fidei. Fiebat plus aliquid quam de Tobiæ incomparabili pietate signatum est... Necatos ille a lege et projectos sui tantum generis colligebat. (Pontius, *Vita Cypriani*, 9, 10.)

Οἱ γοῦν ἄριστοι τῶν παρ' ἡμῖν ἀδελφῶν τοῦτον τὸν τρόπον ἐξεχώρησαν τοῦ βίου, πρεσβύτεροι τέ τινες καὶ διάκονοι καὶ τῶν ἀπὸ τοῦ λαοῦ λίαν ἐπαινούμενοι, ὥς καὶ τοῦ θανάτου τοῦτο τὸ εἶδος διὰ πολλὴν εὐσέβειαν καὶ πίστιν ἰσχυρὰν γενόμενον μηδὲν ἀποδεῖν μαρτυρίου δοκεῖν. (S. Dionys. Alex. in Euseb., *Hist. eccles.*, VII, 22 (7, 8, 9.) — Ces héros de la charité sont inscrits dans le martyrologe romain à la date du 28 février.

le joug des barbares. Ils fondent comme des nuées d'orage sur le gigantesque vampire qui absorbait la vie des nations, et l'on entend craquer ses membres rompus et brisés. La capitale du monde, elle-même, ne peut résister au choc terrible des armées qui la pressent. Ses portes sont enfoncées et cinq fois la charrue passe sur ses murs abattus. C'est fini : *Factum est.* Les prophètes ont eu raison.

Mais si l'orgueil de Rome est étouffé sous ses ruines, la charité grandie par l'infortune et fécondée par la mort reste vivante au cœur du sacerdoce. Il s'empare des générations nouvelles qu'a créées l'invasion, leur fait entendre le *commandement nouveau* du Sauveur, amollit leur nature sauvage et prend dans leur ardeur la matière du dévouement dont il a besoin pour faire déborder sur le monde les œuvres de miséricorde.

Ces œuvres renaissent, progressent et remplissent le monde catholique. Attentive et vaillante la charité n'oublie aucune misère et ne recule devant aucun sacrifice.

C'est elle qui, transfigurant le cœur des maîtres, le dégoûte, à la longue, d'un droit barbare; elle, qui à force de patience use la chaîne des esclaves

et les prépare aux libres services de la domesticité.

C'est elle qui ouvre partout ces pieux asiles de la prière et de l'étude où, sous un nom commun, un habit commun, une règle commune, le grand Seigneur vient prendre auprès de son vassal, la noble dame auprès de sa suivante, des leçons d'égalité : leçons plus sérieuses et plus profitables que celles des révolutions, d'où n'est sorti qu'un orgueil inepte qui arme à chaque instant les petits contre les grands.

C'est la charité qui construit en Europe ces milliers de vieux hôpitaux où d'innombrables malades reçoivent, chaque jour, les soins dévoués d'hommes et de femmes enchaînés par leur seule bonne volonté au chevet de l'infortune et de la souffrance.

Au sommet des montagnes et près des glaces éternelles, c'est la charité qui attend le voyageur fatigué, l'appelle dans la nuit sombre, arrête sa course égarée, va le chercher sous les débris de l'avalanche, le réchauffe, le rappelle à la vie et lui offre en échange de ses prières une aimable et généreuse hospitalité.

Aux captifs maltraités par les Maures et traîtreu-

sement préparés à l'apostasie, c'est la charité qui envoie les Frères de la Trinité et de la Merci, chargés de l'or du monde chrétien, engageant à défaut d'argent leur liberté, se condamnant aux humiliations de l'esclavage, pour sauver la vie, l'honneur et la foi de leurs frères.

Aux portes et dans les hôtelleries des couvents, c'est la charité qui distribue le pain de chaque jour aux pèlerins, manants, gens de glèbe et de corvée, mendiants et nécessiteux.

Elle console la dernière heure du pauvre et l'ensevelit pieusement.

Elle instruit les petits enfants, recueille les orphelins et les abandonnés.

Elle prend soin des jeunes filles nobles que leur détresse livre sans défense au déshonneur et à l'hérésie.

Elle attire les filles séduites et les courtisanes entre les bras des religieuses du Bon Pasteur et de la Madeleine, leur rend avec l'innocence, l'estime d'elles-mêmes et l'espoir d'une vie meilleure.

Aux idiots et aux insensés, elle sert de père, de mère, de frère et de sœur.

Aux peuples ensevelis dans l'ombre de la mort,

déshonorés par l'idolatrie, en proie à la plus abominable dépravation, elle envoie des apôtres et des civilisateurs.

C'est elle qui défend la nature outragée par les conquérants du Nouveau-Monde, proclame le dogme de la fraternité universelle en faveur des indiens opprimés, arme Las Casas et les Dominicains d'un courage invincible et d'une éloquence qui fait trembler les gouverneurs et les rois.

C'est elle qui jette Pierre de Béthancourt et les fils de saint François aux pieds des esclaves, les envoie chercher leur douleur humiliée au fond des mines du Potose, inspire au jésuite Pierre Claver le sublime courage de s'appeler et de se faire le perpétuel esclave des nègres.

Elle remplit le moyen âge de ses œuvres jusqu'aux temps modernes, à la tête desquels nous voyons apparaître la figure sereine, aimable, grandiose d'un homme en qui les miséricordes chrétiennes semblent toutes personnifiées.

Vous avez nommé saint Vincent de Paul, Messieurs. C'est lui, cet humble et pauvre prêtre, dont le cœur fut si grand, si généreux, si fécond en pieuses industries et en héroïques dévouements que l'Eglise l'a jugé digne de patronner les œu-

vres catholiques. Dieu l'a fait naître au siècle des illustrations, mais il les surpasse toutes. Les miséricordes contemporaines sont de sa lignée. Son souvenir et son souffle ont revivifié les œuvres dévastées et presque détruites par une révolution impie, qui croyait en finir avec l'influence du sacerdoce et le saint empire de la charité.

Regardez autour de vous, Messieurs, et vous verrez les sombres régions de la misère et de la douleur de nouveau envahies par les œuvres catholiques. Aux infidèles, aux ignorants, aux orphelins, aux abandonnés, aux enfants, aux vieillards, aux apprentis, aux ouvriers, aux domestiques, aux sourds-muets, aux aveugles, aux infirmes, aux incurables, à l'indigence, à la maladie, à la convalescence, à la tentation, au déshonneur, la charité offre partout l'enseignement, le patronage, l'assistance, la consolation, l'asile, la lumière, la chaleur, le pain, les pleurs compatissants, les pansements délicats, l'estime qui réhabilite, la grâce qui sanctifie.

Et, non seulement ce sont des armées régulières qui se consacrent, par les vœux de religion, au service de l'humanité souffrante, une armée libre et flottante s'est formée, dont les nombreux esca-

drons sont, nuit et jour, à la poursuite de nos deux immortelles ennemies la misère et la douleur. Je remercie ceux d'entre vous, hommes et femmes, qui se sont enrôlés sous l'étendard de la charité. Je n'essaierai pas de raconter leurs prouesses; Dieu les connaît, qu'il les bénisse.

Aussi bien, je ne m'abuse pas sur l'impuissance dont je viens de vous donner la preuve en essayant d'esquisser l'histoire de la charité. J'ai été écrasé par mon sujet. Cela devait être et je ne m'en plains pas. La faiblesse et le néant sont la louange des grandes choses. Les œuvres de la charité sont une épopée au-dessus des forces et du génie de l'homme. Dieu seul peut la chanter, car c'est lui qui l'a faite.

Oui, Messieurs, « Dieu a fait cela : *A Domino factum est istud*[1], » et c'est la première conclusion que nous devons tirer de ce discours. Fruit du commandement nouveau que nous a donné le Sauveur, la charité, considérée dans son action, est un prodige aussi bien qu'une vertu, et, à ce titre, elle a pour office de démontrer la perfection de sa cause, et d'en faire rejaillir l'autorité sur

1. Psalm. CXVIII.

toutes les vérités auxquelles ses œuvres servent de cortège. Cette démonstration fut comprise à l'origine du christianisme. Pendant que le peuple cédait à la pression des miracles qui ébranlaient la nature, les âmes d'élite se laissaient émouvoir par le merveilleux spectacle de la fraternité chrétienne. « Voyez comme ils s'aiment ! » disaient les payens en montrant les fidèles de la primitive Eglise. Et bientôt convaincus que Dieu seul est assez fort pour dompter l'égoïsme et unir les cœurs qu'il divise dans une affection pieuse et dévouée, ils rendaient hommage à sa toute puissance et soumettaient leur esprit à sa vérité, toutes deux manifestées et prouvées par l'amour. « Les gentils nous regardent », disait saint Cyprien aux prêtres et aux laïques qui se sacrifiaient héroïquement pendant la perte de Carthage : « Les gentils nous regardent et sont forcés de croire : *Gentiles coguntur ut credant*[1]. »

Or, Messieurs, cette démonstration de l'amour chrétien ne s'est pas affaiblie que je sache. La charité fait entendre, plus que jamais, le langage éloquent et sublime de ses œuvres. En considérant

1. S. Cyprien. *De mortalitate*, 15.

l'ordre de la providence et les transformations qui se sont opérées dans l'esprit humain par une pénétration dix-huit fois séculaire de la vie chrétienne, il semble que Dieu veuille transporter dans un ordre supérieur la force de ses démonstrations, et toucher nos cœurs, devenus plus sensibles à la beauté morale, par le spectacle des prodiges qu'il opère dans les âmes. Depuis longtemps il se fait au cœur de l'humanité une accumulation de sève et d'énergie divine. Notre siècle en voit l'épanouissement; Dieu veuille qu'il ne demeure pas insensible à cette révélation! S'il la méprise, il n'échappera pas à l'anathème du Sauveur : « Malheur à toi, Corozain! Malheur à toi, Bethzaïde! car si les prodiges qui ont été faits au milieu de vous eussent été faits dans Tyr et dans Sidon, elles eussent fait pénitence autrefois sous le cilice et sous la cendre. Je vous le dis; le jugement de Dieu sera moins dur pour Tyr et pour Sidon que pour vous[1]. »

Une seconde conclusion, Messieurs, toute pratique pour vous : c'est que les œuvres catholiques,

1. Væ tibi Corozaïn, væ tibi Bethsaïda : quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes, quæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.

dont vous êtes, pour un bon nombre, les membres actifs et dévoués, doivent être soumises à la vigilante et sage direction du sacerdoce. Puisqu'il a reçu le premier le commandement nouveau du Sauveur, avec la grâce qui jaillissait de son cœur adorable; puisqu'il a donné le branle, dans le monde catholique, aux œuvres de miséricorde et d'amour, on ne peut les séparer de lui, sans les priver de la sève divine qui les anime. Saint Paul, du reste, nous enseigne cette religieuse subordination! — « Que les nôtres, dit-il, apprennent à présider aux bonnes œuvres : *Discant et nostri bonis operibus præsse*[1]. » Mais de qui apprendront-ils, je vous prie, sinon de ceux qui possèdent la science de la vérité et de la vie ? Le prêtre ne doit donc pas être considéré, dans les œuvres, comme un simple coadjuteur au spirituel, mais comme un maître auquel il faut se soumettre, « pour ne pas agir sans fruit : *Ut non sint infructuosi*[2]. » C'est encore l'apôtre qui parle.

Puisqu'il y a en vous, Messieurs, quelque chose de sacerdotal, puisque vos œuvres ne sont, en

1. Tit., cap. III, 14.
2. *Ibid.*

somme, qu'un département de la mission providentielle et miséricordieuse du prêtre, unissez-vous à lui avec docilité d'esprit et de volonté. La direction du sacerdoce préserve les œuvres catholiques de l'invasion d'un élément trop humain qui tend à les abaisser au niveau d'une simple administration. La direction du sacerdoce assigne aux œuvres catholiques leur véritable but de gloire divine et de salut éternel, sans lequel elles n'ont plus de raison d'être. La direction du sacerdoce consacre, en quelque sorte, tous les actes de bienfaisance et en fait des grâces pour ceux qui donnent et pour ceux qui reçoivent. La direction du sacerdoce communique aux œuvres catholiques sa sève d'immortalité. Enfin, c'est à l'union intime du prêtre et des fidèles dans les œuvres catholiques qu'on reconnait leur divine origine.

MARDI SAINT

DEUXIÈME INSTRUCTION

IMPORTANCE DES ŒUVRES CATHOLIQUES

MESSIEURS,

Jésus-Christ a ouvert son cœur et imposé sa volonté au monde par un commandement nouveau. De l'autorité de ce commandement, mystérieusement soutenue par l'onction pénétrante de la grâce, sont nées les œuvres catholiques. Ces œuvres, crées par le sacerdoce et soumises à sa suprême direction, ont toujours eu leur importance dans l'Eglise. La première de toutes, ainsi que nous l'avons vu, est de démontrer, par leur magnificence, l'existence et l'action latente de la

sève divine qui anime une institution où l'amour se montre si fréquemment et si constamment surhumain. Mais il y a davantage. Saint Paul l'a constaté, dès l'origine du grand mouvement de charité imprimé au cœur de l'homme par les exemples, le commandement et la grâce du Sauveur. « C'est une vérité certaine, dit-il à son disciple Tite : *Fidelis sermo ;* et je veux t'affermir dans cette vérité, afin que tu puisses convaincre les autres : *Et de his volo te confirmare* ; c'est une vérité certaine que ceux qui croient à Dieu doivent avoir soin de présider aux bonnes œuvres : *Ut çurent bonis operibus præesse qui çredunt Deo;* car ces œuvres sont bonnes et utiles aux hommes : *Hæç sunt enim bona et utilia hominibus*[1]. »

Ce que le grand Apôtre disait aux premières générations chrétiennes, il le dirait assurément avec plus de solennité et de force aux présentes générations : car jamais, je crois, les œuvres catholiques n'ont été d'une aussi grande importance pour vous-mêmes, Messieurs, pour l'Eglise et pour la société. Pour vous-mêmes, dans la fié-

1. Tit., cap. III, 8.

vreuse activité des plaisirs et des affaires qui tourmente notre siècle ; pour l'Église, dans l'amoindrissement que les révolutions ont fait subir à sa puissance extérieure ; pour la société, dans la crise des doctrines et des avidités qui tendent à corrompre l'esprit public et à bouleverser les rapports sociaux. Justifions à ce triple point de vue les paroles de l'Apôtre : *Hæc sunt bona et utilia hominibus.*

I

Toute bonne œuvre est utile à celui qui la fait, mais entre toutes les bonnes œuvres celles qui répandent autour de nous le bien. Outre le mérite qui leur assure une récompense éternelle, elles ont la vertu de préserver, d'assainir et de sanctifier notre vie. Elles préservent en utilisant et fécondant les loisirs ; elles assainissent en expiant les fautes et en combattant l'égoïsme ; elles sanctifient en élevant l'âme vers Dieu.

Il y a des hommes que la nécessité condamne à un labeur perpétuel ; c'est pour eux une question

d'existence. Il y en a d'autres à qui la fortune a épargné le soin de se pourvoir. Ils ont à l'avance tout ce qu'il faut, et même plus qu'il ne faut, pour mener une existence large et facile, et n'ont, pour ainsi dire, qu'à se laisser vivre. Se respectent-ils assez pour comprendre qu'une vie d'éternels loisirs ne peut être acceptée par un honnête homme, encore moins par un chrétien ? Se refusent-ils à la honte de n'être en ce monde que des consommateurs satisfaits ? Pas toujours, Messieurs. Nous avons sous les yeux l'étrange et affligeant spectacle de jeunes gens et de jeunes filles, d'hommes et de femmes du meilleur monde dont la vie stérile est totalement envahie par le plaisir. Toute occupation tant soit peu sérieuse leur serait un intolérable fardeau, et toute tentation les trouve faciles, dès qu'il s'agit de s'amuser. Ce n'est que pour cela qu'ils secouent l'engourdissement où les plonge la mollesse, pour cela que leur corps paresseux est subitement doué d'une force prodigieuse et d'une merveilleuse agilité. Ils ne savent qu'inventer pour tuer les heures du jour et de la nuit. Les divertissements et les jeux dont se contentaient naguère les sociétés les plus dissipées ne leur suffisent plus ; on va chercher à l'étran-

ger et l'on importe pour eux des amusements nouveaux. Ils font concurrence aux gens de théâtres, aux clowns et aux saltimbanques; ils se plaisent aux travestissements tapageurs et grotesques. Au lieu de cacher leur puérile et immorale inutilité, il leur faut des historiographes complaisants de leurs matinées et de leurs soirées, des chroniqueurs qui font fumer en leur honneur l'encens d'une admiration ridicule, et briller les oripeaux d'une littérature sans dignité. Bien loin de rougir de voir leurs noms et leurs exploits livrés à la publicité, ils s'en font un titre de gloire, et croient avoir bien employé leur temps quand ils succombent aux éreintements du plaisir. S'il ne s'agissait que d'un monde où l'impiété va de pair avec le paganisme des mœurs, on n'en serait point tant étonné et affligé. Mais non, il y a des gens qui comptent dans leur lignée des héros et des saints, qui prendraient volontiers parti pour les saintes causes persécutées, qui savent, à l'occasion, faire montre de leurs sentiments religieux, et qui, je ne sais comment cela se fait, trouvent le moyen d'allier à leur dissipation effrénée des pratiques chrétiennes.

Diront-ils, les jeunes gens surtout, pour excu-

ser la honteuse stérilité de leur vie, que des avidités et des suspicions jalouses leur ferment l'entrée des carrières honorables où ils pourraient utilement dépenser leur activité ? Et quand cela serait ; n'y a-t-il donc plus de refuge pour eux que dans le plaisir ? Est-ce que l'immense et glorieuse carrière des œuvres catholiques n'est pas toujours ouverte aux âmes généreuses, et n'y pourraient-ils pas utiliser et féconder la vie qu'ils déshonorent par une criminelle oisiveté ? Ils ne refusent pas, je le sais, de laisser tomber quelques rognures de leur superflu dans l'aumonière qui leur est tendue ; mais ce n'est pas assez pour se préserver des tentations qui poussent les vies inoccupées à l'excès du plaisir ; il faut payer de sa personne.

C'est ce que font, pour notre consolation, Messieurs, les vaillants chrétiens que nous voyons, selon le vœu de l'apôtre, prendre le sceptre des bonnes œuvres : « *Ut curent bonis operibus præesse qui credunt Deo.* — Puisque nous avons le temps, disent-ils, faisons le bien à tous : *Dum tempus habemus bonum faciamus ad omnes*[1]. » Les heures que d'autres dépensent à

1. Galat., cap. VI, 10.

leurs divertissements, ils les dépensent au noble travail du bien faire : à instruire les ignorants, à fonder et à soutenir des écoles chrétiennes, à recueillir les orphelins, à patronner l'enfance et l'adolescence, à préserver la jeunesse, à encourager et à moraliser le travail, à ouvrir des asiles pour les vieillards et les abandonnés, à visiter les pauvres, à soulager les malades, à consoler les affligés, à réhabiliter les vies déshonorées, à étudier avec sollicitude toutes les saintes industries de la charité, à calculer ses ressources, à lui en procurer, pour aboutir, en définitive, à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes, par la multiplication et le progrès incessant des œuvres catholiques.

Je vous le demande, Messieurs, une vie toute consacrée à ces œuvres n'est-elle pas une vie bien employée ? Et quand on n'aurait pas d'autre carrière que celle-là, n'est-ce pas une belle carrière ? Que de vies sans honneur et sans profit y deviendraient utiles et fécondes ! Que de hontes seraient épargnées à des milliers de jeunes gens et d'hommes du monde s'ils savaient se dire : « Pendant que nous avons le temps, faisons le bien à tous : *Dum tempus habemus, bonum faciamus ad omnes.* »

Et, de fait, Messieurs, j'en connais un bon nombre qui n'ont conservé leur foi et la dignité de leurs mœurs, que parce qu'ils se sont appliqués aux bonnes œuvres. L'heure de faire du bien aux autres a souvent sonné pour eux, en même temps que l'heure de la tentation qui les conviait à des plaisirs coupables. La nature aurait voulu céder, mais la charité plus forte l'arrêtait sur les pentes du déshonneur et l'emportait sur le chemin glorieux où l'homme s'honore, en devenant par les bonnes œuvres, le coopérateur de la providence.

Ce que je viens de dire, Messieurs, des vies où la fortune a multiplié les loisirs peut s'appliquer aux vies les plus occupées. Les œuvres catholiques y ont leur importance au point de vue de la préservation. Le travail, sans doute, possède une vertu moralisatrice, mais, il arrive souvent que la nature cherche à se délasser des fatigues que le travail lui impose par des plaisirs que ne peut approuver la conscience. Une âme vulgaire résiste mal à l'attrait de ces plaisirs ; une âme généreuse trouve dans les bonnes œuvres une salutaire diversion, et le contentement de faire le bien l'épanouit et renouvelle ses forces, mieux que les délassements où la sensualité est satisfaite.

Et lors même que les bonnes œuvres n'ont pas eu la vertu de nous préserver du péché, c'est à elles encore qu'il est bon de recourir pour assainir la vie que nos fautes ont souillée. Procédant de l'amour chrétien elles ont le singulier pouvoir de toucher le cœur du souverain juge, plus que les larmes et les austérités par lesquelles l'âme pénitente exprime son déplaisir d'avoir offensé Dieu. « Elles couvrent la multitude de nos fautes[1], » dit l'Écriture ; « elles délivrent du péché et de la mort[2]. » Assurés, par un oracle divin, d'être traités comme nous aurons traité les autres[3], nous pouvons compter sur la bonté de Dieu, malgré le nombre et la gravité de nos péchés, si nous avons été bons. Les miséricordes de nos cœurs et de nos œuvres donneront à notre Père des cieux la mesure des miséricordes qu'il nous doit : *Beati misericordes quoniam, ipsi misericordiam consequentur*[4].

Plus profondément encore les bonnes œuvres

1. Charitas operit multitudinem peccatorum. (I Pet., cap. IV, 8.)
2. Eleemosyna ab omni peccato et morte liberat. (Tob., cap. IV, 11.)
3. In qua mensura mensi fueritis remetietur vobis. (Matth., cap. VII, 2.)
4. Matth.. cap. V, 7.

entrent dans notre vie. Régulièrement et souvent répétées, elles créent une généreuse habitude qui déracine le vice le plus tenace de notre nature déchue, vice dont les âmes les plus honnêtes ne peuvent se défendre, l'égoïsme. Dans la conduite des affaires, la culture des intérêts, les sollicitudes domestiques, c'est toujours soi que l'on recherche, et cette recherche, pour n'être pas toujours déréglée à l'excès, n'en est pas moins la source de mille imperfections qui abaissent le niveau de la vie chrétienne. Introduisez les œuvres catholiques dans cette vie, l'égoïsme, mal à l'aise, s'efface peu à peu, et l'habitude de faire le bien s'empare de l'âme au point qu'elle ne peut être heureuse et satisfaite si les autres ne le sont.

Écoutez, à ce sujet, un trait charmant que j'emprunte aux annales de la société de Saint-Vincent de Paul. Un des premiers fondateurs de cette société, ayant eu connaissance d'une grande misère, se promit de l'assister le plus tôt possible. Mais on était au premier jour de l'an. Il se devait, croyait-il, à sa famille et pouvait suspendre, pour l'amour des siens, ses visites de charité. Il comptait sans la puissance du généreux sentiment que l'habitude de faire le bien avait créé dans son cœur

chrétien. Ni les vœux, ni les caresses, ni les baisers de ceux qui lui étaient chers ne purent apaiser le mystérieux tourment qu'il éprouvait d'avoir différé une bonne œuvre. Ne pouvant supporter la pensée que d'autres souffraient auprès de lui pendant que tout l'invitait à la joie, il se déroba aux douceurs de l'intimité domestique, alla consoler et soulager les malheureux qui avaient fait appel à sa charité, et revint, au milieu des siens, jouir d'un bonheur que rien n'attristait plus.

O sainte puissance des bonnes œuvres! N'ai-je pas eu raison de dire qu'elles élèvent l'âme vers Dieu, puisque, la rendant heureuse du bonheur des autres, elles la configurent, plus que quoi que ce soit au monde, au souverain bien dont la suprême joie est de se répandre autour de lui, de se donner à d'autres?

Sans sortir de vous-mêmes, Messieurs, j'ai justifié la parole de l'apôtre : « Les bonnes œuvres sont utiles aux hommes : *Hæc sunt bona et utilia hominibus.* » Mais je vous dois d'autres considérations qui toucheront peut-être plus vivement vos cœurs chrétiens, et se rattacheront de plus près à l'idée fondamentale de cette retraite : votre

coopération, par les œuvres catholiques aux offices miséricordieux du sacerdoce.

II

Formé par les exemples du Sauveur, fidèle à son commandement, plein du feu sacré qui s'était échappé de son cœur, le sacerdoce avait gagné la confiance des générations chrétiennes. Elles comptèrent sur sa généreuse initiative et sur son dévouement, et pour l'aider en son ministère de miséricorde, elles l'enrichirent de leurs dons. La charité privée pouvait se contenter des œuvres particulières, par lesquelles s'accomplit, pour le compte de chaque fidèle, le commandement de l'amour fraternel ; les grandes œuvres étaient dévolues à l'Église, reconnue, par une sorte de convention tacite, comme le premier ministre de la providence au département de la miséricorde et de la bienfaisance.

L'Église, Messieurs, n'a point trompé la confiance du peuple chrétien ; le tableau de ses œuvres, dont je n'ai pu esquisser que les principaux

traits, a dû vous en convaincre. Apôtre des nations infidèles, institutrice de l'enfance et de la jeunesse, protectrice des orphelins et des abandonnés, nourricière des pauvres, bienfaitrice généreuse et dévouée envers toutes les infortunes et toutes les souffrances, elle a constamment appliqué les richesses, qu'elle tenait de la générosité de ses enfants, à l'exécution du commandement nouveau que lui avait donné le sublime maître de la charité, le divin générateur de la miséricorde chrétienne. S'il y a eu dans son sein des dépositaires et des dispensateurs infidèles, elle n'a pas cessé de protester contre leurs abus, jusqu'au jour où la violence révolutionnaire l'a dépossédée de sa légitime propriété.

Est-ce seulement pour punir les prévarications qui déshonoraient le sacerdoce que Dieu a permis ce dépouillement ? — Je ne le crois pas, Messieurs. — L'Église a prouvé plus d'une fois, qu'elle possède assez de vitalité et de force réactive pour surmonter les crises et guérir les maladies morales qui allanguissent la vertu de ses membres, et semblent menacer son indeffectible sainteté. Dieu pouvait lui faire une grâce qui eut exterminé les abus et redonné à ses œuvres de charité le lustre des

plus beaux temps. Mais il aima mieux ouvrir une ère nouvelle où devait grandir l'amour du peuple chrétien et briller d'un plus vif éclat ce sacerdoce universel que l'Apôtre salue en chacun des fidèles : *Vos estis... regale sacerdotium.*

Nous sommes en plein dans cette ère nouvelle, Messieurs. L'Église amoindrie par la rapine et le brigandage révolutionnaires, n'a point renoncé aux œuvres de bienfaisance qui complètent les miséricordieux offices de son sacerdoce, et pour ces œuvres elle a plus que jamais besoin de la coopération de ses enfants : non seulement par des libéralités, mais par l'action personnelle, par le dévouement, par le don de soi. On me dira, peut-être, que les biens dont on l'a dépouillée n'ont pas changé de destination en changeant de mains. Je voudrais le croire. Je voudrais être certain que, dans la richesse injustement confisquée aux dépositaires sacrés qu'avaient volontairement et librement choisis les générations chrétiennes, il n'y a pas eu d'autres détournements que les prélèvements d'une bureaucratie compliquée et méticuleuse qui multiplie les frais inutiles ; je voudrais être certain que, dans les œuvres catholiques, devenues des œuvres d'ad-

ministration civile, les intentions des fondateurs sont toujours religieusement respectées ; je voudrais être certain que, dans la distribution des dons et secours destinés aux malheureux, il n'y a pas d'exclusions impies dont pâtissent ceux qui se refusent à l'apostasie de leur foi ; je voudrais être certain que ceux qui se sont substitués, par un coup de force, au ministère providentiel du sacerdoce continuent les traditions de la charité chrétienne ; mais malheureusement des faits notoires et journellement répétés ne me permettent pas d'être tranquille sur ce chef. Dans les allures contemporaines de la bienfaisance officielle, on voit mieux que jamais le but que se sont proposé les spoliateurs de l'Église. Ils ont voulu ruiner l'irrésistible prestige et la profonde influence de sa charité, en lui enlevant le pouvoir de faire le bien. Ils ont voulu découronner son front maternel de l'auréole divine des œuvres qui lui assurent le respect et l'admiration de ceux-là même qui n'ont pas encore reconnu la vérité de sa doctrine.

Ont ils réussi ? — Non, Messieurs, Dieu ne l'a pas permis. Le sacerdoce s'est trouvé tout à coup les mains vides, mais, loin de s'éteindre, le feu de la charité s'est ranimé dans son cœur. Plus divi-

nement tourmenté du besoin de faire le bien, il a poussé des cris de détresse auxquels le peuple chrétien a répondu par le généreux concours de ses libéralités et de son dévouement. Prêtres et fidèles s'unissent dans une commune action qui universalise la miséricorde chrétienne. Le prêtre veut-il partir pour aller au loin conquérir des âmes à Jésus-Christ, — les fidèles recueillent, sou à sou, l'argent de son viatique, et lui envoient jusqu'au bout du monde l'aumône dont il doit vivre et faire vivre quelquefois les chrétientés naissantes. Les fidèles commencent-ils timidement une œuvre quelconque d'assistance pour des enfants, des malades, des vieillards, — le prêtre les bénit, les encourage, les excite, multiplie leur nombre, soutient leurs efforts, dirige leur action, assure leur progrès.

Admirable concert de la charité, qui fait revivre, sur les ruines des catastrophes sociales, les œuvres anciennes et crée mille œuvres nouvelles: œuvres d'apostolat, d'instruction, d'éducation, d'assistance, d'hospitalité, de refuge, de préservation, de réhabilitation; œuvres si bien établies et organisées qu'elles s'imposent à l'étude de ceux qui cultivent les sciences sociales; œuvres si vi-

vantes et si efficaces que les moins disposés à les admirer sont obligés de reconnaître qu'elles laissent bien loin derrière elles la philanthropie officielle qui croyait s'être assuré le monopole du bien faire.

Mais, Messieurs, ce qui vaut mieux que les constatations de la science, c'est le témoignage et l'encouragement du prince des prêtres, du Père commun des fidèles. Léon XIII, du sommet où il inspecte et gouverne le monde catholique, a daigné fixer les yeux sur cette glorieuse partie de l'Eglise qu'il appelle « la très noble nation des Francs. » Il y admire « la charité de ses prêtres toujours prompte et habile à servir le prochain,... les labeurs, la libéralité, la bienfaisance, la magnificence de ses fidèles, empressés de subvenir à tous les besoins et de secourir toutes les infortunes. » Et il ajoute : « Ces bonnes œuvres, il faut, non seulement les conserver, mais les augmenter par le commun concours de tous et la persévérante activité du zèle : *Jam vero ista bona... non conservanda solum sed etiam augenda sunt, communi studio maximaque perseverantia sedulitatis*[1]. »

1. Munus suum clerus insistit, idque ea caritate, quæ

L'occasion vous est donnée, Messieurs, par ceux-là même qui continuent les traditions spoliatrices de l'impiété révolutionnaire. En butte à leurs persécutions le sacerdoce vous appelle : Au secours ! Oui, au secours! Car on veut lui ravir son plus précieux trésor, l'enfance, espoir de l'Eglise et de la société. On l'arrache aux familles, trop pauvres et trop faibles pour défendre leurs droits; on l'enferme dans des écoles où elle ne doit plus entendre parler de Dieu; on interdit au prêtre l'entrée de ces écoles, on s'ingénie à prévenir et à empêcher, entre elle et l'éducateur des âmes, les saintes rencontres dont la religion pourrait bénéficier; on voudrait que, prisonnière de l'irréligion, elle devint la semence d'une génération d'athées destinée à étouffer, dans le champ de Dieu, ce qui reste de foi et de vertus chrétiennes.

Prenez-y garde, Messieurs, vous êtes en face d'un des plus grands périls de l'Eglise. Jamais il

sacerdotum est propria, ad proximorum utilitatis semper prompta et solenti. Laïci viri.,. institutioni jûventutis ingenti sumptu et labore prospiciunt; necessitatibus publicis opitulantur liberalitate et beneficientia mirabili. Jam vero ista bona, etc. (Encyclic. *Nobilissima Gallorum gens,* ad fin.)

ne fut plus à propos de vous rappeler le caractère auguste par lequel vous participez au sacerdoce de Jésus-Christ, non seulement pour recevoir les choses sacrées, mais pour devenir, par les œuvres, coopérateurs de ses ministres, dans la dispensation des dons de Dieu. Présentement, une œuvre catholique s'impose à votre zèle : l'œuvre des écoles libres et chrétiennes, où les familles trouveront des continuateurs de leurs religieuses traditions, où l'on pourra parler à loisir des vérités divines qui éclairent l'enfance sur son origine, ses destinées et ses devoirs, où le prêtre aura ses entrées franches et le droit de déterminer la place qui convient à la religion dans l'éducation des jeunes âmes.

Mieux que cela, Messieurs. Une autre œuvre devient urgente pour ceux des enfants que ne peuvent recueillir les écoles libres et chrétiennes : l'œuvre de la catéchisation. Le prêtre, à court de temps et à bout de forces, n'y peut suffire, il faut qu'il y soit aidé. Grâce à Dieu, j'ai pu voir dans plusieurs villes importantes, de pieuses légions d'hommes et de femmes du monde s'imposer l'odligation d'apprendre à de tout petits enfants, que leurs parents, trop ignorants ou trop occupés, ne beuvent instruire, les premiers éléments de la

religion, afin de rendre plus facile le travail du prêtre, plus prompte et plus sûre son action sur les jeunes âmes. Pourquoi n'imiteriez-vous pas ces chrétiens intelligents et dévoués ; vous, Messieurs, si vous avez des loisirs ; vous, Mesdames, qui en avez assurément? Dans aucune œuvre catholique, la charité chrétienne ne peut mieux mériter d'être appelée un royal sacerdoce : *Regale sacerdotium.*

Je me trompe. L'avenir réserve, peut-être, à la charité chrétienne une œuvre dont doit dépendre l'existence même du sacerdoce et de toute l'Eglise. Quand des menaces qu'ils font entendre les ennemis de Dieu passeront aux faits, le prêtre dépouillé de tout sera obligé de vous tendre la main et de vous dire comme l'Apôtre : « Si nous semons parmi vous les biens spirituels, ne nous permettrez-vous pas de moissonner un peu de vos biens temporels... Rappelez-vous que le Seigneur a établi que ceux qui annoncent l'Evangile doivent vivre de l'Evangile : *Ita et Dominus ordinavit iis qui Evangelium annuntiant de Evangelio vivere*[1]. » Vos mains généreuses ne se ferme-

1. Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est

ront pas, Messieurs, mais leurs libéralités deviendront le soutien du sacerdoce et de l'Eglise, et le denier du culte couronnera glorieusement le divin édifice des œuvres catholiques.

Encore quelques mots, s'il vous plaît, sur l'importance de ces œuvres. Il s'agit de la société.

III

Il y a dans la société, greffées sur l'égalité fondamentale de nature, de vocations et de destinées, des inégalités accidentelles qu'aucun effort humain n'a jamais pu supprimer. Près de la force et de la prospérité des uns, on voit apparaître la faiblesse et la misère des autres : la faiblesse et la misère dans une plus grande proportion que la force et la prospérité. Les siècles de foi donnaient aux malheureux une divine explication de ce lugubre problème, et parvenaient à consoler leurs tristesses et à apaiser leurs murmures par l'espé-

si nos carnalia vestra metamus?... Ita et Dominus, etc. (I Cor., cap. IX, 4-14.)

rance d'une félicité d'autant plus certaine que les souffrances d'un Dieu en ont ouvert les portes à l'humanité, et que ceux qui souffrent avec lui sont appelés, comme d'office, au partage de sa béatitude et de sa gloire. On comprenait alors cette belle et consolante parole de l'Apôtre : « *Quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis*[1] : Les afflictions de cette vie, qui, après tout, ne durent qu'un moment et peuvent être supportées, produiront, là-haut, pour nous, une éternelle et incomparable gloire. »

Hélas! l'obscurcissement de la foi a diminué peu à peu l'espérance ; le doute et l'incrédulité l'ont arrachée du cœur des malheureux. Ils ont commencé par se plaindre; aujourd'hui, ils menacent. Il faudrait les apaiser ; mais il y a des ambitieux qui, pour se faire une fortune, ont besoin de leur mécontentement ; ils l'exploitent par d'injustes dénigrements et de menteuses promesses. Ils universalisent, à dessein, les abus qui se font de la richesse ; ils forcent les contrastes de la pros-

1. II Cor., cap. IV, 17

périté et de la misère; ils représentent tous ceux qui possèdent comme des égoïstes sans entrailles, engraissés des sueurs et du sang des pauvres gens, comme les iniques détenteurs d'un bien qui devrait être entre les mains de tous; ils promettent de faire cesser cet abominable scandale, d'armer légalement ceux qui travaillent et qui souffrent contre l'oppression du capital, de les faire entrer, par la force des décrets, dans la part qui leur revient de la richesse publique, si les accapareurs de cette richesse ne s'y prêtent de bonne grâce. La loi commandera, la loi exigera, la loi liquidera, et de la liquidation sociale naîtra une fraternelle égalité.

A part quelques utopistes naïfs ou dérangés, ceux qui parlent ainsi savent bien qu'ils mentent; mais il leur faut les robustes épaules du peuple pour arriver au faîte où les attend le pouvoir qu'ils convoitent. C'est pour cela qu'ils flattent et qu'ils trompent. Encore s'ils étaient prêts à mettre en pratique cette belle maxime d'un publiciste contemporain : « Qui se sert des hommes, s'en charge et en répond [1]. » Mais non, ils ne se

1. Augustin Cochin.

chargent de rien, ils ne répondent de rien. Le jour où le peuple déçu demandera à la rage de son cœur et à la force de son bras la réalisation des promesses qui lui ont été faites par les exploiteurs de sa misère et de son mécontentement, ceux-ci s'éclipseront lâchement, et iront mettre leur personne en sûreté, peut-être auprès de la fortune dont ils auront fait un heureux placement.

Je me demande, Messieurs, quelle réaction pourra prévenir la catastrophe sociale dont nous menace la perversion d'esprit des pauvres gens. Croyez-vous pouvoir les éclairer par des discours? Leur démontrerez-vous que les inégalités sociales sont indestructibles, parce qu'elles sont dues à des causes qui subsistent comme le monde, et se renouvellent comme les générations; que l'humanité ne peut pas garantir chacun de ses membres contre le triomphe accidentel de telle ou telle force de la nature; que le talent, le caractère, les passions, mis en œuvre par la liberté, donnent fatalement à chaque être humain une quantité inégale de force et de mouvement qui décide de son sort; enfin que les inégalités sont des nécessités de l'ordre universel, lequel dépend uniquement du plan et de la volonté de Dieu?

Messieurs, vous aurez beau être éloquents, vous ne convaincrez pas les pauvres gens. Lors même que, faisant appel à leur expérience, vous leur montrerez qu'ils ont été mainte fois trompés par les ambitieux, ils ne se rendront pas à cet argument, et ils conserveront le sauvage espoir de se faire justice eux-mêmes. Ce ne sont pas des raisons qu'ils demandent, mais des faits, des faits, des faits.

Or les faits, ce sont les œuvres par lesquelles la charité chrétienne lutte contre les misères humaines. La multiplicité, l'activité, la prospérité de ces œuvres parleront plus éloquemment que tous les discours au cœur des malheureux. Montrez-leur que votre ambition, à vous, est de leur faire du bien ; que vous n'avez reçu de Dieu la richesse, le talent, la force et le loisir que pour les employer au service de ceux qui souffrent ; que vous aimez les pauvres et les petites gens, non seulement de loin, en leur envoyant vos secours par des mains étrangères, mais de près, en travaillant personnellement, avec zèle et désintéressement, à l'amélioration de leur sort. Créez des œuvres qui embrassent toute la vie, correspondent à tous les besoins du pauvre et du travailleur : enfance, ma-

ternité, vieillesse, maladie, apprentissage, travail, chômage, logement, nourriture, épargne. Fondez des œuvres de justice sociale, des associations à ciel ouvert, qui mettront les pauvres à même de se soustraire à l'exploitation criminelle de leurs forces et de trouver pour les jours mauvais des ressources administrées par eux-mêmes : ressources qui leur permettront de mépriser les offres d'un capital mystérieux dont l'aristocratie du désordre se sert pour solder toutes les révoltes. Enfin donnez à toutes vos œuvres l'empreinte de l'estime et de l'amour. Alors, Messieurs, les malheureux comprendront que l'inégale répartition des biens n'est point une injustice ; que le riche a pour mission de représenter ici-bas la providence ; que la condition humiliée des petits, en ce monde, n'est pas une honte puisqu'ils sont aimés ; qu'ils doivent supporter, avec patience, le poids du travail et de la souffrance, et répondre par la reconnaissance et la prière aux bienfaits de la charité ; que la reconnaissance et la prière paient la dette du pauvre envers les œuvres catholiques, et que, finalement, selon la belle parole de l'Apôtre, l'égalité s'établit dans la société

par les amoureux échanges de la fraternité chrétienne. « *Ut fiat æqualitas*[1]. »

Aux œuvres donc, Messieurs, aux œuvres! — « Vous qui avez la foi, prenez le sceptre de la bienfaisance : *Ut curent bonis operibus præesse qui credunt Deo.*— Le monde entier attend de vos bonnes œuvres le plus grand bien : *Hæc sunt bona et utilia hominibus.* » Aux œuvres, pour féconder, préserver, purifier, sanctifier votre vie! Aux œuvres, pour assister et consoler l'Eglise! Aux œuvres pour sauver la société! aux œuvres! aux œuvres!

1. II Cor., cap, VIII, 14.

MERCREDI SAINT

TROISIÈME INSTRUCTION

BUT DES ŒUVRES CATHOLIQUES

MESSIEURS,

Les encouragements que l'apôtre saint Paul donne au œuvres catholiques ont été compris, j'en suis persuadé. Féconder, préserver, purifier sanctifier votre vie ; assister et consoler l'Eglise amoindrie dans sa puissance extérieure et dépouillée des richesses dont elle se servait pour faire le bien; sauver la société menacée par les misérables dont on allume les passions par d'injustes dénigrements et d'irréalisables promesses, sont choses importantes et bien capables d'exciter le zèle de vos âmes chrétiennes.

Décidés aux bonnes œuvres, il faut que vous appreniez à diriger vos intentions. Nos précédentes instructions peuvent vous fournir déjà quelque lumière à cet effet. Je veux achever de vous éclairer, en vous parlant aujourd'hui du but des œuvres catholiques.

Il va sans dire que nous réprouvons et écartons les intentions obliques qui procèdent de la vaine gloire et de l'ambition. Faire le bien aux autres pour accroître sa bonne renommée et son influence, chercher dans les bonnes œuvres une sorte de piédestal d'où l'on est mieux vu, un moyen de s'emparer de l'opinion pour se faire une situation, c'est attirer sur soi la malédiction prononcée par le prophète contre les fraudeurs qui dénaturent les œuvres saintes : « *Maledictus qui facit opus Dei fraudulenter*[1]. » Nos ennemis, si habitués à nous juger par eux-mêmes, ne sont que trop disposés à nous prêter des vues intéressées. Vous devez éviter de leur donner prise sur vous par les plus petites apparences, et avoir souvent présente à la pensée cette parole du grand docteur de la charité : « Faites vos œuvres pour Dieu et non pour

1. Jerem., cap. XLVIII, 10.

les hommes : *Operamini sicut Domino et non hominibus*[1]. »

Or, vos œuvres seront pour Dieu, si en les faisant vous travaillez à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Vous travaillerez à la gloire de Dieu, si vous faites triompher sa perfection en soulageant les misères humaines : ce qui est le but direct et immédiat des œuvres catholiques. Vous travaillerez au salut des âmes, si vous vous servez de la charité pour les retirer du profond et damnable abaissement où les plonge la souffrance et le malheur : ce qui est en ce monde le but ultérieur, suprême, la fin dernière des œuvres catholiques, voulue de Dieu et commandée par Jésus-Christ.

I

Combattre et détruire par la grâce la honteuse misère du péché, c'est le ministère réservé du sacerdoce. Le ministère des bonnes œuvres, auquel tous les chrétiens peuvent coopérer, a pour mission de lutter contre les suites du péché, c'est-à-

1. Col., cap. III, 23.

dire contre les maux qui affligent notre nature déchue. Je ne vous ferai pas la peinture de ces maux, Messieurs; une douloureuse expérience vous a appris à les connaître, et la foi vous y montre l'action de la justice divine, implacable ennemie du désordre, et le poursuivant sans relâche à travers tous les siècles et toutes les générations. Péché de race, péchés de famille, péchés personnels, tout est châtié par cette lugubre et perpétuelle succession de misères sous le poids desquelles gémit la pauvre humanité.

Chrétiens, nous confessons humblement ce mystère, mais il est des orgueilleux qui n'en veulent pas entendre parler. Les misères humaines ne sont, à leurs yeux, que les inévitables défaillances d'une nature qui n'a pas encore atteint sa plénitude dans le progrès. Ce n'est point à la charité ni à ses œuvres qu'il faut demander le remède de ces défaillances. La charité et ses œuvres procèdent d'une doctrine étroite et barbare qui nie le progrès, et s'obstine à considérer un état d'évolution comme un état stable où la nature humaine se débat sous la main d'un Dieu cruel, sans pouvoir échapper à ses coups et à ses étreintes. Ecartons cette sinistre chimère. Il n'y a ni péché, ni

justice à sa poursuite; il n'y a que des êtres qui attendent de la science leur perfectionnement. Etudions la nature, approfondissons le mystère de la vie, pénétrons jusqu'aux replis les plus cachés de l'organisme humain, cherchons dans tous les règnes les forces propices qu'on peut utiliser au bénéfice de la santé de l'homme, pour son bien-être et son repos, conjurons à l'aide de ces forces, les causes ennemies qui ralentissent la marche ascendante de l'humanité vers sa perfection, rendons-nous plus exactement compte des droits de tous et de chacun, pour régler, par des décrets équitables, les rapports sociaux : bref, faisons de l'hygiène et de la thérapeutique, appliquons les sciences naturelles au travail et à l'industrie, les sciences sociales au nivellement des conditions, à la destruction des inégalités; nous finirons bien par avoir raison des maux que la superstition attribue à des causes mystiques. La science sera le sauveur de l'humanité.

Rêve insensé de l'orgueil! La science aura beau faire, Messieurs, elle n'aura pas raison des décrets vengeurs qui condamnent l'humanité pécheresse aux misères de la vie. Si elle atténue quelques-unes de nos infirmités, il en est dont elle

ne peut pénétrer le secret. Au moment où elle croit avoir conjuré un fléau, un autre arrive à l'improviste, pour rabattre sa vaine gloire. Les forces qu'elle emprunte à la nature ne se donnent pas tout entières ; il y en a dans l'air, dans les eaux, dans les entrailles de la terre des réserves immenses qu'on voit éclater en de soudaines catastrophes. Celles dont nous croyons être maîtres trahissent, à chaque instant, par des révoltes meurtrières, notre vigilance, nos calculs et nos efforts. Nous les avons enchaînées pour diminuer notre travail, multiplier nos produits et finalement améliorer le sort des pauvres gens ; et l'on voit grouiller autour des machines qu'elles animent des légions de misérables exploités avec une dureté qui rappelle l'esclavage antique. La science sociale prétend bien que ce n'est pas la faute des sciences naturelles, et qu'elle va faire cesser l'infâme exploitation de l'homme par l'homme ; mais en faisant valoir les droits, elle oublie de réprimer les passions et d'assurer l'accomplissement du devoir ; et il se trouve, qu'au lieu de réformes salutaires elle n'enfante que de désastreuses révolutions.

Nn,o non, Messieurs, l'orgueil de la science

n'aura pas raison des maux qui nous affligent, l'orgueil de la science ne fera pas taire ces oracles divins : — « Tu mourras de mort[1]. — Tu peineras pour vivre[2]. — Vous aurez toujours des malheureux avec vous[3]. » En dépit de toutes nos belles inventions, Dieu saura bien nous rappeler qu'il hait le péché, et que le péché doit être châtié. Je ne veux pas dire, certes, que la science n'ait aucun pouvoir pour tempérer nos misères ; mais il faut, pour cela, que l'amour chrétien utilise ses services ; car c'est à l'amour chrétien que Dieu a confié la mission d'atténuer en ce monde, comme dans l'autre, les coups de sa justice.

O merveilleux dessein de la providence ! Une lutte grandiose est engagée entre Dieu et l'homme, plus ardente et plus glorieuse, depuis qu'un Dieu a expié le péché et que l'homme a été régénéré par la grâce de Jésus-Christ. C'est Dieu lui-même qui a réglé les conditions du combat où il veut être vaincu. Entre ses mains très saintes, il garde

1. Morti morieris. (Gen., cap. II, 17.)
2. In laboribus comedes... in sudore vultus tui vesceris pane. (Gen., cap. III, 17, 19.)
3. Semper pauperes habetis vobiscum. (Matth., cap. XXVI, 11.)

l'arme de la justice ; à nos mains il a confié l'arme de la miséricorde, après avoir mis en nos cœurs l'amour dont est rempli le cœur de son divin Fils.

A vous deux, terrible et douce perfection ! Ce n'est pas seulement sur le tombeau du Sauveur, à l'heure matinale de la résurrection, c'est sur la terre entière et à toutes les heures des siècles qu'il faut chanter :

Mors et vitæ duello
Conflixere mirando[1] :

« La mort et la vie : la justice, puissance de mort, la miséricorde, puissance de vie sont engagées dans un admirable duel. » La justice frappe ; la miséricorde caresse ; — la justice condamne au travail et à la peine ; la miséricorde en adoucit les rigueurs ; — la justice renverse les fortunes, arrache, dépouille et peuple le monde de pauvres et de misérables ; la miséricorde répare les ruines, comble les vides, nourrit ceux qui ont faim, revêt ceux qui sont nus et rend l'espoir à ceux qui désespèrent ; — la justice envoie des maladies et

1. Prose du saint jour de Pâques.

des infirmités; la miséricorde les soigne avec une maternelle tendresse; — la justice fait des orphelins et des abandonnés; la miséricorde les recueille; — la justice éclate en des fléaux terribles qui consternent les peuples; la miséricorde va, vient, appelle au secours et crie : courage! les mains pleines de dons et la bouche pleine de consolations. Nous pouvons craindre d'être écrasés par la justice; nous sommes sûrs d'être protégés par la miséricorde. Il y a tant de maux en ce monde que nous ne pourrons jamais oublier que Dieu est juste; mais aussi, il y a tant de bonnes œuvres que nous devons confesser qu'il est miséricordieux; car, ces bonnes œuvres, c'est lui qui les inspire, c'est lui qui les commande, c'est lui qui donne à l'homme la volonté, le courage et la force de les accomplir.

Et voilà, Messieurs, comment les œuvres catholiques travaillent à la gloire de Dieu. Elles sont, en face des manifestations de sa justice, les manifestations de sa miséricorde. Elles apprennent au monde que, si Dieu aime la justice, il aime aussi la miséricorde, puisque la terre en est pleine : « *Diligit Dominus misericordiam et judicium. Misericordia Domini plena est*

terra[1]. » La multiplication des œuvres catholiques condamne les blasphèmes de ceux qui, n'ayant égard qu'aux rigueurs de la justice accusent le ciel de cruauté. Mieux que cela, elles créent dans la vie de l'humanité un de ces admirables contrastes où se dessinent, avec tant de netteté et de vigueur, les perfections divines, que les âmes intelligentes ne peuvent manquer d'en être ravies. On peut dire de ces œuvres ce que le Psalmiste dit du grand ouvrage de Dieu : « Elles sont gloire et magnificence : *Confessio et magnificentia opus ejus.*[2]. » Allez-y donc de tout votre cœur, Messieurs. En travaillant à soulager les misères humaines, « travaillez comme pour le Seigneur : *operamini sicut Domino.* »

Mais, je vous l'ai dit, il faut tendre au-delà de ce but direct et immédiat des œuvres catholiques : ou plutôt, il faut consommer la bienfaisante action dont Dieu retire sa gloire, en la prolongeant, à travers les misères humaines, jusqu'au salut des âmes, but suprême et fin dernière de toutes les bonnes œuvres.

1. Ps. XXXII.
2. Psalm. CX.

II

Messieurs, le commandement de Jésus-Christ est clair et précis. Il veut « que nous nous aimions les uns les autres, comme il nous a aimés lui-même : *Ut diligatis invicem sicut dilexi vos.* » Commandement nouveau, ainsi que je vous l'ai fait remarquer, si l'on considère les qualités de l'amour que le Sauveur exige de nous ; plus nouveau encore, si l'on considère le but suprême de cet amour. Ce que Jésus-Christ aime par-dessus tout en nous, c'est l'âme qu'il veut sauver. Pour cette âme, il s'est humilié jusqu'à l'anéantissement ; pour cette âme, il s'est dévoué jusqu'à la mort la plus honteuse et la plus cruelle. Mais, non seulement les grandes actions, auxquelles nous attribuons dans le symbole de notre foi le salut de nos âmes, sont ordonnées à ce but sublime, il n'est rien dans la vie du Sauveur qui n'y tende amoureusement. Donc, et c'est ce qui nous intéresse particulièrement aujourd'hui, les merveilleux bienfaits de Jésus-Christ par lesquels il

nous a donné l'exemple des bonnes œuvres, ces actes de toute-puissance qu'il appliquait au soulagement et à la guérison des misères corporelles allaient plus loin que ces misères, et pour bien connaître tout l'amour du Sauveur nous en devons suivre la bienfaisante action, jusqu'à son but ultérieur qui était le salut de l'âme.

Permettez-moi de vous rappeler, à cet effet, l'enseignement que je vous ai donné, il y a quelques années, à propos des miracles du Sauveur[1]. Ces miracles, vous ai-je dit, sont des actes de bienfaisance. Partout la bonté du Christ thaumaturge va au devant du malheur, et sa puissance passe en faisant le bien. Mais ce bien n'est pas purement extérieur : il ouvre, à travers les corps, un chemin à la grâce qui saisit les âmes et les transforme. Le Fils de l'homme est venu pour sauver ; et nos maladies, nos langueurs, nos infirmités spirituelles sont l'objet propre de son action rédemptrice. Il a enseigné que l'homme ne gagnerait rien à la possession du monde entier, s'il venait à perdre son âme : c'est donc à l'âme qu'il

1. Cf. *Exposition du Dogme catholique* (1880), quarante-sixième conférence : *Le Thaumaturge*, première partie.

s'adresse ; c'est l'âme qu'il appelle avec une touchante sollicitude, lorsqu'il dit à ceux qui souffrent : « Voulez-vous être guéris »? C'est pour donner à l'âme la lumière de la foi qu'il ouvre les yeux du corps ; c'est pour briser les liens qui enchaînent l'âme au péché qu'il rend aux membres paralytiques leur vigueur et leur souplesse ; c'est pour abattre dans l'âme l'enflure de l'orgueil qu'il allège le corps hydropique ; c'est pour purifier l'âme de la lèpre spirituelle qu'il guérit la chair lépreuse ; c'est pour inviter l'âme à louer Dieu qu'elle oublie qu'il fait parler les bouches muettes ; c'est pour apprendre à l'âme à désirer et à demander son divin aliment qu'il nourrit les affamés d'un pain miraculeux. L'âme, toujours l'âme ! En définitive, si la doctrine du Christ est un bienfait, ses merveilleux bienfaits sont une doctrine, par laquelle il s'efforce d'élever les âmes jusqu'à la connaissance et l'amour du Dieu pour la gloire duquel il opère, afin de les sauver.

Quel exemple, Messieurs ! Vous devez comprendre, maintenant, le sens profond de ce commandement : « *Ut diligatis invicem sicut dilexi vos* : Aimez-vous comme je vous ai aimés. » Cela veut dire : Faites toutes vos bonnes œuvres comme j'a

fait les miennes, pour élever et sauver les âmes.

Oh! que l'âme des malheureux a grand besoin d'être élevée! Car souvent la misère l'opprime et l'abaisse si profondément qu'il ne lui reste presque plus rien d'humain.

Préoccupé de soutenir son existence précaire et celle de sa famille, le pauvre a bientôt oublié qu'il est chrétien. Après avoir négligé ses devoirs, il laisse s'éteindre le flambeau mal allumé de sa foi, et finit par ne plus rien savoir des grands mystères de la vie surnaturelle. Il est tout à la nature, et n'ayant avec elle qu'un commerce pénible et grossier, son âme s'affaisse, se laisse envahir et n'a plus la force de s'élever au-dessus de la matière qui l'étreint. S'il a gardé le souvenir d'un Dieu, maitre de la vie et providence des malheureux, ce n'est pas pour se plaindre amoureusement à lui des maux qu'il endure, ni pour lui demander humblement son assistance, mais pour l'accuser d'injustice et insulter à sa bonté. Il lui reproche le travail ingrat qui l'écrase, les privations qui l'épuisent, lui, sa femme et ses enfants. Il lui fait un crime de répandre autour de lui la richesse et la joie, et de dépeupler sa misérable vie Il blasphème, il maudit; et quand il

cesse de blasphèmer et de maudire, c'est qu'il a perdu jusqu'à la foi des réprouvés, et qu'en regardant le ciel il n'y voit plus que le néant.

Ennemi de Dieu, il devient facilement ennemi des hommes. Il ne s'inquiète pas de savoir s'il y a plus malheureux que lui ; il n'est sensible qu'aux contrastes qu'il rencontre, à chaque instant, dans la société; contrastes qui l'offensent et l'insultent, ne serait-ce qu'en faisant mieux ressortir sa condition humiliée et en narguant ses souffrances. Non seulement l'insolence du luxe et la scandaleuse prodigalité du plaisir, mais la richesse laborieuse, l'honnête aisance, la tranquille médiocrité lui semblent autant de défis jetés à sa vie obscure et tourmentée. Ne pouvant pas accuser Dieu en qui il ne croit plus, pas assez payen pour s'en prendre au destin, il se révolte contre l'injustice et la scélératesse des hommes, qui, évidemment, détiennent sa part de bonheur terrestre. Du fond de son existence désolée, il se met à haïr ceux qui sont mieux partagés que lui ; il convoite leurs biens, il médite leur ruine, et se tient prêt aux hideuses débauches de la force, et de la violence. L'athée set devenu sauvage.

Mais, parce qu'il y a dans la société une force

qui contient ce sauvage, il descend plus bas encore. a vie , la vie des siens, d'où il ne peut chasser la misère et la souffrance, lui deviennent un insupportable fardeau. Il voudrait voir sa maison dépeuplée, plutôt que d'y entendre sans cesse les plaintes de la faim. Comme l'infortuné Job, mais sans avoir sa patience, il s'ennuie de vivre et s'écrie : « *Tædet animam meam vitae meæ.* » Et on le voit chercher dans l'ivresse à noyer cet ennui. Le sauvage tourne à la brute ; à moins que le désespoir ne lui Sonne l'atroce courage d'en finir avec la vie.

Ces honteuses et profondes chutes vous effraient, Messieurs. Eh bien, le croiriez-vous, il y a des scélérats satisfaits qui travaillent froidement à cet abaissement de l'âme des malheureux. Ils lui disent que la religion est une invention des hommes ; que la foi est une faiblesse d'esprit ; que la prière est un acte stérile qui offense la dignité humaine ; que la souffrance est sans vertu et sans mérite pour des jours meilleurs ; que ces jours meilleurs sont un rêve de la superstition ; que le bonheur ne se trouve que dans la jouissance ; que la jouissance se donne au hasard : autant d'absurdités et d'infamies qui aggravent le poids de la misère et chèvent d'écraser les pauvres gens.

Ames des malheureux, chères âmes tombées, qui vous relèvera ? — Vous, Messieurs, vous, les coopérateurs du sacerdoce par le ministère des bonnes œuvres. La charité prépare les âmes des malheureux à votre approche, et vous met en mains le cable sauveur qui les doit retirer du profond abîme où elles ont sombré.

Que l'aumône propice comble dans la maison du pauvre le vide qui le désespère ; qu'une généreuse assistance le soutienne à l'heure funeste de la maladie et du chômage ; qu'une protection intelligente dirige son travail et ses affaires ; que de bienveillantes et délicates précautions le rassurent contre les éventualités qu'il redoute ; qu'on recueille ses enfants, qu'on les élève et qu'on les instruise ; qu'il se sente investi de toutes parts par les bonnes œuvres, son âme s'apaise et se reprend à espérer. Si la vie reste dure pour lui, ce n'est plus un fardeau trop lourd pour son courage, puisque d'autres lui aident à le porter. Il se réconcilie avec le don de Dieu que la misère lui avait fait haïr.

Ce n'est encore qu'un premier mouvement dans l'ascension qui le doit conduire au salut. Plus haut, Messieurs ! Le pauvre a le cœur blessé. Une complète assistance, assurée à ses besoins matériels,

ne guérirait pas sa blessure où fermente la haine de la société. Ce qui le révolte dans le monde où il pâtit, c'est l'isolement, l'indifférence, l'oubli, le mépris, les apparences même du mépris. Il déteste, moins à cause de ses privations et de ses souffrances qu'à cause de ses humiliations, et il ne cessera pas de haïr, si la bienfaisance, tout en se montrant prodigue, conserve en son endroit les allures d'une hautaine protection. Ne serait-il donc, en ce monde, qu'un animal gênant à qui l'on jette de loin un morceau de pain pour l'empêcher de mordre? Non, non. Son cœur parle plus haut que ses appétits. Il veut avoir avec ceux qui l'assistent des rapports qui l'honorent. Où les rencontrera-t-il, Messieurs, sinon chez ceux qui, étant obligés d'aimer comme le Christ a aimé, doivent honorer le malheur comme le malheur doit être honoré? Vous ne comprendriez rien au ministère sacré des œuvres catholiques, si, en vous approchant des malheureux, vous leur faisiez sentir le poids d'une orgueilleuse supériorité. Il faut que vous deveniez leurs amis respectueux et dévoués; il faut que vous voyant descendre des hauteurs de la science, du rang et de la fortune, ils s'étonnent de votre aimable condescendance et soient

touchés de vos charitables prévenances. Alors, seulement, ils sentiront s'apaiser les flots de haine et de colère qui depuis longtemps tourmentent leur cœur; et, pressant entre leurs rudes mains vos mains amies, ils se réconcilieront dans cette étreinte avec la société qu'ils avaient prise en horreur.

La brute et le sauvage disparaissent, et l'homme renaît sous l'influence de la charité. Mais, encore plus haut, Messieurs; vous devez élever l'âme des malheureux jusqu'à Dieu et faire renaître en eux le chrétien.

Déjà, l'amour désintéressé vous transforme à leurs yeux. A force de leur faire du bien, vous devenez pour eux plus que des amis, vous êtes la personnification de la Providence contre laquelle ils blasphémaient tout à l'heure, de douces et saintes apparitions du Dieu bon qu'ils appelaient cruel, et auquel ils ne voulaient plus croire. Vos bonnes œuvres leur prouvent qu'ils étaient aveugles et injustes : c'est un *sesame* mystérieux qui ouvre leur âme aux leçons de la foi. Vous pouvez les inviter à bénir Dieu et leur apprendre à le prier.

Après les avoir réconciliés avec la Providence, faites-les monter encore. Rappelez-leur qu'il sont chrétiens, et que le caractère qu'ils ont reçu au

baptême les engage au service du Christ qui les a rachetés. Faites-leur comprendre que le plus grand des biens en ce monde est la grâce de Dieu. Montrez-leur le chemin des lieux sacrés où on la reçoit, et conduisez-les vous-mêmes jusqu'à ceux qui ont reçu du Prêtre éternel le pouvoir de guérir les âmes de la grande misère du péché.

Excelsior! Encore plus haut, Messieurs! Apprenez aux malheureux combien ils sont grands dans l'Eglise; puisque le Verbe divin revêtu de notre nature, Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu, a voulu être sacré par la pauvreté et la souffrance; puisque les pauvres et les souffrants sont ses plus chers amis, les plus avant dans son cœur et les plus haut dans sa gloire.

Excelsior! encore plus haut! Apprenez aux malheureux combien ils sont riches: plus riches que ceux qui les assistent; comment les biens qu'ils peuvent rendre l'emportent sur les biens qu'ils reçoivent. Leur prière a des droits que n'ont point les autres prières. N'est-il pas dit, en maint endroit de l'Ecriture, que Dieu se plait à entendre la voix des malheureux; que, d'une oreille attentive, il écoute leurs plaintes et leurs gémissements; qu'il va même au-devant des désirs de leur cœur. «*Præ-*

parationem cordis eorum audivit auris tua.[1].» Leur souffrance renforce les vœux qu'ils font pour autrui ; et pour eux-mêmes, c'est un trésor où ils peuvent puiser à pleines mains de quoi payer un poids immense de gloire pour l'éternité[2]. Eux seuls ont reçu, d'une bouche qui ne trompe pas, des assurances qui n'ont point été données à ceux qui jouissent des biens de ce monde : « Bienheureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés ; bienheureux les pauvres, bienheureux ceux qui souffrent parce que le royaume des cieux est à eux[3]. »

Telles sont, Messieurs, les divines leçons de la foi. Si vous n'avez ni assez de temps, ni assez de capacité, ni assez de hardiesse pour les donner vous-mêmes, il faut, au moins, les désirer et les vouloir, et conduire les clients de votre charité à ceux qui pourront élever et sauver leurs âmes, après

1. Psalm. IX.

2. Momentanum et leve tribulationis nostræ... æternum gloriæ pondus operatur in nobis. (II Cor., cap. IV, 17.)

3. Beati pauperes quoniam ipsorum est regnum cœlorum... Beati qui lugent quoniam ipsi consolabuntur. (Matth., cap. V. 3, 5.)

que vous aurez allégé leur vie des maux qui pèsent sur elle.

Elever les âmes, sauver les âmes, c'est le but suprême des œuvres catholiques. Vous ne pouvez pas vous en désintéresser, Messieurs. Si vous pensez être quittes envers le commandement nouveau du Sauveur, en vous bornant aux actes matériels de la bienfaisance, vous vous trompez profondément. Vous êtes les manœuvres de la charité, mais vous n'en êtes pas les prêtres. Pour mériter ce titre, pour prendre rang dans le royal sacerdoce qui dispense les dons de Dieu, il faut aller aux âmes à travers les misères humaines, ne guérir ces misères que pour sauver les âmes.

Des âmes ! des âmes ! voilà ce que Dieu demande, finalement, à ceux qui, pratiquant la bienfaisance chrétienne, sont associés au ministère sacerdotal, à ceux qui doivent aimer comme le Christ, sauveur des âmes, a aimé. Le salut des âmes est le couronnement de toutes les bonnes œuvres et la glorification suprême de la miséricorde de Dieu. C'est par le salut des âmes, plus encore que par leur lutte héroïque contre la justice divine, que les œuvres catholiques sont gloire et magnificence : « *Confessio et magnificentia opus ejus.* »

JEUDI SAINT

QUATRIÈME INSTRUCTION

RESSORT DES ŒUVRES CATHOLIQUES

MESSIEURS,

Se contenter des actes matériels de la bienfaisance chrétienne, ce n'est pas accomplir plénièrement le précepte d'aimer comme le Christ a aimé, ni participer à la dispensation des dons de Dieu autant que l'exige notre sainte vocation, appelée par l'Apôtre une vocation sacerdotale. Les œuvres de miséricorde et d'amour doivent tendre à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Ces œuvres, chrétiennement entendues, ne sont pas faciles, j'en conviens, mais elles ne sont pas impossibles,

puisque Dieu les commande. « Dieu, dit l'Église, avec saint Augustin, ne nous commande pas l'impossible. En nous commandant, il nous avertit de faire ce que nous pouvons, de demander ce que nous ne pouvons pas, et il nous aide afin que nous puissions faire ce qu'il commande[1]. »

Or, je vous l'ai dit incidemment, en traitant de l'origine des œuvres catholiques, notre pouvoir ne s'élève pas à la hauteur de ces œuvres où la nature est obligée de se faire violence et de se surpasser. Pour cette nature blessée et infirme, le commandement du Sauveur est un commandement tout à fait nouveau : *Mandatum novum.* Cherchons donc en dehors de la nature la force surhumaine qui nous donne le pouvoir de l'accomplir; étudions de près le ressort mystérieux dont nous avons pressenti l'action dans les prodiges de la charité et qui fait les bonnes œuvres grandes, durables et saintes.

En deux questions : Comment la grâce de Dieu est-elle le ressort des œuvres catholiques? Où les hommes d'œuvres doivent-ils puiser cette grâce?

1. Deus impossibilia non jubet, sed jubendo, monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis. (Conc. Trid., sess. VI, cap. XI.)

I

C'est une singulière manière d'entendre les bonnes œuvres que de chercher le ressort de la charité dans le plaisir ; et voilà, pourtant, ce que fait le monde. Il n'est pas insensible au malheur et ne refuse pas de le secourir, mais il veut être payé de son attendrissement et récompensé par quelque forte joie des petits sacrifices qu'il s'impose. Vous l'avez vu à l'œuvre, Messieurs, cet étrange bienfaiteur, chaque fois qu'une grande catastrophe : inondation, tremblement de terre, incendie, peste, famine, plongeait dans le deuil telle ville ou tel pays. Sa consternation n'était pas de longue durée et sa compassion, au lieu de se traduire par des gémissements et des larmes, s'épanchait en fêtes agitées et bruyantes : bals, concerts, travestissements, représentations théâtrales, tout ce qu'il faut pour parfaire cette monstrueuse indécence de gens qui cherchent dans le malheur des autres l'occasion de s'amuser. En-

core, si les plaisirs, sur lesquels on prélève nn impôt au nom de la bienfaisance, étaient des plaisirs innocents! Mais non, ils offensent tous l'esprit chrétien, quand ils ne sont pas contraires aux règles de la morale. C'est en vain que l'Église, par la bouche de ses premiers pasteurs, blâme l'inconvenance d'une pareille conduite, leur voix est étouffée par celle des apologistes complaisants de la mondanité, qui n'ont pas honte de travestir l'Évangile et de dire de ceux qui s'amusent, au mépris des lois de la bienséance chrétienne et des égards dus au malheur : — « Il leur sera beaucoup pardonné, parce qu'ils ont beaucoup aimé. » — Aimé qui ? — Ceux qui souffrent ? — C'est le moindre de leur souci. Ils aiment leur plaisir, et la bienfaisance est un masque hypocrite dont ils le couvrent pour le légitimer.

L'aumône, qui en est comme le résidu, n'est point chose inutile, sans doute ; mais elle serait bien plus utile encore, et, surtout, plus morale, si le monde savait donner aux malheureux ce que coûtent ses amusements. La goutte d'eau qu'il jette dans le gouffre de la misère n'est point une œuvre, et il n'a droit pour cela ni à la miséricorde de Dieu, ni à la reconnaissance des hommes.

puisqu'il a eu soin de se payer par les vaines joies qu'il se procure.

Vous n'avez pas l'esprit du monde, Messieurs, je l'espère; mais j'ai peur que vous ne le laissiez côtoyer de trop près vos bonnes œuvres, et que pour les soutenir vous ne préleviez, plus souvent qu'il ne faut, des impôts sur les gens qui s'amusent. Dussiez-vous me prendre pour un censeur chagrin, j'oserai vous dire que, dans la pratique de la charité, cette manière de faire est plutôt un inconvénient qu'un secours pour la grandeur, la stabilité et la sainteté des œuvres. En tous cas, vous ne me refuserez pas de croire qu'il faut en chercher ailleurs le véritable ressort.

Je vous l'ai dit, Messieurs; nous ne le trouverons pas dans la nature. Ni le point d'honneur qui tient à conserver, dans certaines familles bien nées, des traditions de libéralité et de bienfaisance, ni les heureuses inclinations d'un cœur qui se laisse facilement toucher par la misère et la souffrance, et comprend le bonheur de faire le bien, ne peuvent tendre l'amour chrétien, jusqu'à le disposer aux héroïques dévouements. La nature, si bien faite qu'on la suppose, est promptement à bout de ses ressources. Elle veut bien être

généreuse, mais non pas toujours au détriment de son bien-être et de ses aises ; elle est mal armée contre les difficultés que le bien rencontre, quand il faut le faire largement et avec persévérance ; elle se décourage facilement d'un insuccès ; elle ne sait pas se mettre au-dessus de certains petits calculs dans lesquels l'amour-propre se recherche ; elle n'a pas la patience d'attendre les invisibles et éternelles récompenses que Dieu réserve à ceux qui s'oublient dans l'amour ; dès maintenant elle veut recevoir quelque chose en échange de ses bienfaits, ne serait-ce que la douce joie de cueillir la reconnaissance dans le cœur de ses obligés. Avec de pareilles dispositions, on peut faire des actes de bienfaisance, mais non pas ces œuvres grandes, durables et saintes que nous avons appelées les œuvres catholiques.

Objets d'un précepte nouveau, il faut, pour les accomplir, un mouvement dérivé de celui qui les commande, une force surnaturelle qui s'empare de l'âme humaine, étend ses vues, grandit ses ambitions, multiplie son activité, soutient son courage, l'aguerrit contre toutes les difficultés, et sanctifie le bien qu'elle fait.

Or, cette force, Messieurs, Dieu l'a promise aux

ouvriers de la charité, par la bouche d'un de ses premiers prêtres, illustre et puissant provocateur des bonnes œuvres à l'époque où le sacerdoce essayait son influence et son pouvoir. Saint Paul engageant les fidèles d'Achaïe à venir au secours des Églises désolées de la Macédoine, compte sur la bonté de leur cœur, mais il se défie de la nature qui ne se dépouille qu'avec peine et se laisse contraindre par la nécessité : *Unusquisque prout destinavit in corde suo, non ex tristitia, aut ex necessitate.* Il veut que les dons de la charité soient joyeux; c'est ce que Dieu aime : *Hilarem enim datorem diligit Deus.* Aussi n'abandonne-t-il pas la nature à ses caprices et à ses faiblesses; il la comble de ses grâces en tout genre : *Potens est enim Deus omnem gratiam abundare facere in vobis.* Il lui donne les biens qu'elle doit répandre autour d'elle, mais plus encore ce mystérieux et tout-puissant ressort qui la rend prompte et féconde en toutes sortes de bonnes œuvres : *Ut abundetis in omne opus bonum*[1].

Qu'est-ce donc, Messieurs, que ce mystérieux et tout-puissant ressort des bonnes œuvres? Je

1. II Cor., cap. IX, 7, 8.

vous l'ai dit : C'est la grâce, par la communication plus profonde et plus intense de celui qui est en Dieu l'amour même. Les diacres que les apôtres choisirent, dans la primitive Église, comme leurs coadjuteurs et suppléants au département de la bienfaisance publique, étaient « remplis de l'Esprit-Saint : *Plenos Spiritu Sancto*[1]. » Ainsi doivent être les chrétiens qui, voulant faire honneur à leur sainte vocation, aspirent à prendre part au ministère sacerdotal de la charité. En un mot, Messieurs, l'Esprit-Saint est, dans le monde catholique, le véritable et divin ressort des bonnes œuvres. Il est intelligence, et il nous fait voir le malheur dans son vrai jour ; il est sagesse, et il nous donne la mesure de nos libéralités et de notre dévouement ; il est force, et il nous affermit contre les oppositions que rencontre la charité en ce monde ; il est piété, et il nous apprend à faire de nos bonnes œuvres des œuvres de religion, des œuvres sacerdotales, des œuvres saintes, des œuvres à chaque instant multipliées et grandies par l'émulation dans le même amour.

Qui ne voit le malheur que des yeux de la chair

1. Act., cap. VI, 3.

a constamment devant soi une difformité troublante qui pervertit le jugement et corrompt le cœur. L'œil de la chair, en effet, ne voit les choses qu'à travers cet exécrable principe : la jouissance est la loi suprême de la vie. Et alors, toute misère, toute douleur devient un scandale. On ne peut pas croire que, s'il existe un Dieu puissant et bon, créateur et providence de tous les êtres, il permette, en son œuvre et en son gouvernement, les honteuses et attristantes défaillances qu'on rencontre, à chaque instant, dans ce bas monde. On imagine, pour expliquer ce mystère, des divinités propices et des divinités néfastes qui, assouvissant leurs caprices sur les pauvres mortels, les partagent en deux castes, nécessairement ennemies l'une de l'autre ; on invente deux principes contraires éternellement occupés à se faire la guerre, à l'avantage ou au détriment des clients ou des victimes qu'ils se sont choisis ; on rêve je ne sais quel farouche destin dont aucune puissance ne peut réformer les inflexibles décrets ; on s'aveugle, on s'endurcit, et l'on a bientôt ces générations de payens dont vous avez entendu les cris sauvages et que vous avez vues à l'œuvre dans leurs cruautés envers les pauvres et les miséra-

bles[1]. Il est inutile, n'est-ce pas, de vous remettre ce spectacle sous les yeux.

Fermons l'œil de la chair et ouvrons l'œil de la raison. Quand il est pur il nous fait voir le malheur sous un autre aspect. Ce n'est pas une difformité dans l'œuvre de Dieu, c'est une ombre qu'il a permise, afin de mieux faire ressortir la lumière de ses éternelles perfections. S'il y a du mystère dans la distribution des maux qui affligent l'humanité, une raison bien faite ne se croit pas autorisée à accuser pour cela la justice, la sagesse et la bonté de Dieu ; mais, plutôt, elle voit dans la misère et la souffrance une invite de la Providence qui veut que la bienfaisance répare, autant que possible, l'inégalité des conditions, et que ceux qui ont reçu plus que leur part, dans la répartition de la richesse et du bien-être, remplissent auprès de ceux qui n'ont rien l'office du maître de tous les biens. Les abaissements, les douleurs, les vices même des pauvres gens ne leur enlèvent rien des communes prérogatives qui les unissent à nous par des liens que nous ne pouvons briser sans offenser la conscience. Ils sont de notre sang et de

1. Cf. Première instruction : *Origine des œuvres catholiques* première partie.

notre famille ; ils appellent, comme nous, Dieu leur père ; ils se rendent avec nous sur les mêmes chemins de l'exil, vers la même patrie. Origine, nature, destinée, tout intercède en leur faveur auprès de la raison. Elle est capable de comprendre l'action de la souffrance qui fait éclore en tous les nobles cœurs l'attendrissement et la pitié, et de dire avec un ancien : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger : *Homo sum et nihil humani a me alienum puto*[1] ».

Avec cela, Messieurs, on peut faire des philantropes, mais pas encore des charitables ; on peut aller jusqu'à la libéralité, mais jamais jusqu'au don de soi ; on peut créer des œuvres de bienfaisance publique bien dotées, régulièrement administrées, mais déflorées par les calculs mesquins de la sagesse humaine, les frais et les formalités de la bureaucratie, et trop souvent, hélas ! par l'avidité des mercenaires qui prélèvent sur la part des pauvres le prix de leurs services intéressés. Il n'est pas temps encore de dire avec l'Ecriture : « Bienheureux celui qui comprend l'indigent et le

1. Térence.

pauvre : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem*[1]. »

C'est l'Esprit de Dieu, Messieurs, qui, en ouvrant l'œil de la foi, donne à l'âme chrétienne la véritable intelligence du malheur. Non seulement il fait adorer, avec profond respect, les mystères de la Providence, mais il met les malheureux en pleine lumière, et nous montre en leur personne humiliée l'objet d'une divine prédilection. C'est lui qui parle dans les Saintes Lettres, et il a dit des choses qu'on ne peut lire sans une profonde émotion. Ecoutez : « Le Seigneur s'est fait le refuge du pauvre, son secours dans le besoin et la tribulation[2]. — Il exauce son désir et écoute avec une paternelle sollicitude jusqu'aux préparations de son cœur[3]. — Du haut des cieux il le suit d'un œil attentif[4]. Et, comme entraîné par le poids de son immense miséricorde, il descend vers le pauvre, il le relève de terre, il le met debout : *suscitans de terra inopem*; il le tire de son abjection : *de stercore erigens pauperem*

1. Psalm. XL.

2. Et factus est Dominus refugium pauperi, adjutor in opportunitatibus, in tribulatione. (Psalm IX.)

3. Desiderium pauperum exaudivit Dominus : præparationem cordis eorum audivit auris tua. (*Ibid*).

4. Oculi ejus in pauperem respiciunt. (Psalm. X)

et il le met auprès des princes de son peuple : *ut collocet eum cum principibus... populi sui*[1]. Malheur à celui qui opprime, car je me lèverai, dit le Seigneur : Je me lèverai tout de suite : *Nunc exurgam.* Je me lèverai à cause de la misère de ceux qui sont sans secours, à cause du gémissement de mes pauvres : *Propter miseriam inopum et gemitum pauperum*[2]. La pourpre royale n'arrêtera pas les coups de sa colère, il saura bien écraser les Achab et les Jézabel qui dépouillent ses chers malheureux[3]. Il n'épargnera pas les grands, mais les petits, il les traitera avec égards et sauvera leur vie : *Parcet pauperi et inopi ; et animas pauperum salvas faciet*[4]. Leur nom sera en honneur devant lui : *Et honorabile nomen-corum coram illo*[5],

Quand Dieu parlait ainsi, Messieurs; il avait en vue le grand pauvre, le grand infortuné en qui devaient se transformer les immenses et immortelles légions des malheureux. « Un Dieu, riche

1. Psalm. CXII.
2. Psalm. XI.
3. Liberabit pauperem a potente et pauperem cui non erat adjutor. (*Ibid*).
4. Psalm. LXXI.
5. *Ibid.*

de toutes les perfections et de tous les biens s'est fait pauvre pour nous : *Propter vos egenus factus est, cum esset dives*[1]. Enfant, il n'a voulu pour berceau qu'une crêche, pour couvrir sa nudité que de misérables langes ; humble ouvrier, il a porté patiemment sous l'œil méprisant des pharisiens le poids de sa fatigue et l'opprobre de sa misère ; apôtre, il a choisi pour compagnons de pauvres pécheurs, et s'est nourri avec eux, au jour le jour, du pain de la charité ; martyr de nos iniquités, il a exposé aux yeux du monde sa chair dépouillée, et pour cette chair morte il a emprunté un sépulcre. Et, comme si ce n'était pas assez d'un si grand exemple pour toucher nos cœurs, « Dieu anéanti, il est entré dans la personne de tous les malheureux ; il en a fait une sorte d'eucharistie vivante où l'on peut l'adorer et le servir : voulant recevoir pour lui-même, par une appropriation ineffable, les largesses, les consolations et les soins de la miséricorde chrétienne, et devenir ainsi le suprême objet de toutes les bonnes œuvres. » Vous avez entendu ses paroles : « Ce que vous faites à mes chers petits frères, c'est à moi que

1. II Cor., cap. VIII, 9.

vous le faites : *Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* »

Chaque fois, donc, que le chrétien rencontre une misère et une souffrance et lui demande : — Qui es-tu ? Il entend une voix divine lui répondre : C'est moi ! Regarde mes blessures, mets ta main dans mes plaies et dis avec l'apôtre : Vous êtes mon maître et mon Dieu : *Tu es Dominus et Deus meus.*

Voilà, Messieurs, la misère et la douleur dans la splendide lumière de la foi. Après cela, on ne doit plus s'étonner d'apprendre que le cœur humain ait été bouleversé dans ses affections plus profondément que ne sont bouleversés les flots de la mer par les plus violentes tempêtes, et que les malheureux soient devenus l'objet d'une sorte de culte. On ne doit plus s'étonner de voir l'humanité chrétienne s'agenouiller, depuis dix-huit siècles, aux pieds du pauvre comme au pied de la croix, de voir des riches se dépouiller pour lui ; des mains royales et des bouches de reines laver et baiser ses plaies ; de nobles jeunes gens et de nobles jeunes filles quitter le monde, se couvrir d'une bure grossière et aspirer à l'insigne honneur de servir le Christ dans les sacrements vivants de son

dénuement et de sa passion. On ne doit plus s'étonner de la prodigieuse et incessante germination d'œuvres miséricordieuses qui remplit le monde catholique. L'Esprit d'intelligence a parlé ; heureux ceux d'entre vous qui ont entendu sa voix et compris ses leçons : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.*

En même temps que l'Esprit d'intelligence nous montre le malheur en son vrai jour, l'Esprit de sagesse nous éclaire sur la valeur des biens que nous devons dépenser aux bonnes œuvres, et nous donne la mesure de nos libéralités et de nos dévouements. Il nous apprend à ne point exagérer l'importance et le prix de la richesse, à nous défier de ses séductions, à ne point l'aimer pour les avantages temporels et pour les jouissances qu'elle peut nous procurer en ce monde, mais à la considérer comme un dépôt sacré que Dieu nous confie, pour devenir auprès des malheureux les coopérateurs et les instruments de sa providence ; comme une monnaie de passage à l'aide de laquelle nous pouvons nous assurer la possession des biens éternels. L'instinct nous y attache et tend à réduire la part que la charité veut en faire pour les autres. Mais l'Esprit de Dieu nous rappelle qu'il n'y a,

dans les trésors de la terre, rien qui puisse contenter un noble cœur, si ce n'est le bonheur d'en user pour faire des heureux, et que la libéralité divine, source des trésors qui ne périssent pas, se mesure sur la nôtre. « Celui qui sème peu moissonnera peu : *Qui parce seminat, parce et metet.* Celui qui sème beaucoup moissonnera avec abondance : *Qui seminat in benedictionibus de benedictionibus et metet*[1]. La nature est-elle fière de s'être montrée généreuse dans la distribution des biens qu'elle a reçus de Dieu, l'Esprit de sagesse lui fait comprendre que la charité n'est pas parfaite tant qu'on n'a pas donné quelque chose de sa vie pour ceux qu'on aime, et que, en définitive, il faut payer de sa personne dans les œuvres d'amour, pour accomplir à la lettre le précepte d'aimer comme Jésus-Christ a aimé.

L'attrait du parfait, de l'éternel, du divin, quel ressort pour la bienfaisance chrétienne, Messieurs! Mais il faut compter avec les obstacles; ils ne manquent pas sur le chemin des œuvres catholiques.

Les pouvoirs humains, que nous avons vu

1. II Cor., cap. IX, 6.

jalouser et contrarier la puissance spirituelle du sacerdoce, n'ont pas respecté davantage son ministère d'amour et de miséricorde. Plus que jamais, aujourd'hui, ils redoutent la religieuse influence de la charité, moins que jamais ils déguisent leur dessein d'accaparer la bienfaisance et de supplanter l'Eglise dans la mission providentielle qu'elle a reçu vis-à-vis des misères et des souffrances humaines. Leur ombrageuse ambition n'est pas satisfaite d'avoir dépouillé le sacerdoce de ses biens ; ils s'inquiètent des œuvres par lesquelles les fidèles s'efforcent de réparer, dans l'intérêt des pauvres, les désastres des révolutions, et de continuer, dans le monde catholique, le sublime et généreux mouvement que Jésus-Christ a imprimé au cœur humain. Gêner la libre expansion de ces œuvres par des tracasseries administratives, décourager ceux qui les ont entreprises en multipliant les pièges d'une légalité malveillante, c'est leur grande préoccupation, jusqu'à ce qu'ils aient l'audace de clore une guerre sans dignité et sans honneur par quelque suppression violente. Les haines et les colères de l'impiété leur sont d'un puissant secours, et les ouvriers de la charité doivent s'attendre à ce qu'on suspecte leurs inten-

tions, à ce qu'on dénigre leurs bienfaits, à ce qu'on calomnie leur dévouement.

Encore s'ils ne trouvaient que des compensations du côté des malheureux auxquels ils se dévouent! S'ils étaient sûrs de ne rencontrer, dans les sombres régions de la misère où ils aventurent leur vie, que des âmes dociles et reconnaissantes! Car, enfin, la reconnaissance est la juste récompense du bienfait. Saint Paul, la promettait à ses généreux Corinthiens pour les encourager à la charité. « Mes enfants, disait-il, l'offrande que vous nous envoyez et dont nous sommes les dispensateurs, ne supplée pas seulement aux besoins des saints, mais elle abonde auprès de Dieu par le grand nombre d'actions de grâces qu'elle lui fait rendre. Car ceux qui reçoivent, par notre ministère, les preuves de votre libéralité glorifieront Dieu de votre soumission à l'Evangile du Christ et de la bonté avec laquelle vous faites part de vos biens à eux et à tous, et ils vous témoigneront l'amour qu'ils vous portent par les prières qu'ils feront pour vous, et par le grand désir qu'ils auront de vous voir à cause de l'excellente grâce que vous avez reçue de Dieu. Dieu soit loué de son ineffable don[1]. »—

1. Ministerium hujus officii, non solum supplet ea

Mais l'apôtre connaissait ses chers Macédoniens; et tous les pauvres ne leur ressemblent pas. La plupart sont exigeants et ingrats ; et loin de se prêter au bien spirituel qu'on veut leur faire, en les assistant, ils se plaignent souvent de l'insuffisance des secours qu'ils reçoivent.

Ajoutez à cela, Messieurs, les imperfections de notre pauvre nature dont l'amour-propre n'aime pas à être froissé, et qui se lasse facilement de faire le bien sans autre consolation que la délicate et haute satisfaction d'un bel acte accompli. — N'est-ce pas assez d'obstacles pour décourager les plus intrépides dévouements ?

Aucun n'y résisterait et les œuvres durables deviendraient impossibles, si l'Esprit de Dieu ne s'emparait de l'âme chrétienne et ne lui donnait la force de vaincre les difficultés. Sous l'action de ce tout-puissant ressort, la charité, toujours vail-

quæ desunt sanctis, sed etiam abundat per multas gratiarum actiones in Domino. — Per probationem ministerii hujus glorificantes Deum in obedientia confessionis vestræ, in Evangelium Christi, et simplicitate communicationis in illos, et in omnes. — Et in ipsorum obsecratione pro vobis, desiderantium vos propter eminentem gratiam Dei in vobis. — Gratias Deo super inenarrabili dono ejus (II Cor., cap. IX, 12-15.)

lante, affronte les soupçons, les vexations, les persécutions des hommes; elle soutient, avec une invincible patience, tout ce qu'ébranle l'ambition jalouse, et refait tout ce que défait la malice obstinée; elle consent à obliger et à servir des ingrats, elle se désintéresse des consolations de la nature, et s'arrête sur les pentes du découragement par cette énergique résolution que lui suggère l'Apôtre : « *Bonum autem facientes, non deficiamus*[1] : Nous qui faisons le bien, faisons-le sans défaillance. »

Ainsi, Messieurs, l'Esprit d'intelligence et de sagesse fait les œuvres grandes par l'attrait du parfait, de l'éternel, du divin. L'Esprit de force les fait durables par la persévérance. Il ne reste plus qu'à les faire saintes et à assurer leur progrès dans la sainteté; c'est le propre de l'Esprit de piété. Sa pénétrante onction configure l'âme chrétienne à l'âme sacerdotale du Christ et de ses ministres, et dirige si bien les intentions que tout service rendu à la misère et à la souffrance devient un acte sublime de religion. C'est Dieu lui-même qu'on honore dans la personne des malheu-

1. Galat., VI, 9.

reux; c'est pour assurer le triomphe de sa miséricorde sur sa justice qu'on lutte avec acharnement contre les maux qui affligent l'humanité; c'est pour faire chanter à la compassion chrétienne un cantique universel, qui étouffe le bruit des blasphèmes, qu'on multiplie les bonnes œuvres; c'est pour étendre le bienfait de la rédemption, et grossir l'héritage de Dieu en lui gagnant des âmes, qu'on s'abaisse avec tendresse vers les infirmités et les douleurs dont pâtit la chair; c'est pour faire jaillir des cœurs que le malheur a endurcis une prière reconnaissante qu'on les inonde de bienfaits; enfin, c'est l'Esprit de piété qui dit aux ouvriers de la bienfaisance chrétienne : « Travaillez pour Dieu et non pour les hommes : *Operamini sicut Domino et non hominibus.* » Et ce qu'il fait en chacun, il le fait en tous à la fois. Il unit les âmes dans un même désir, une même ambition, une même œuvre, il multiplie les forces par l'union et plus encore par l'émulation. En se regardant les uns les autres, les membres des œuvres catholiques ne rencontrent autour d'eux que de généreuses et incessantes provocations[1] : « *Consi-*

1. Heb., cap. x, 24.

derantes invicem in provocationem charitatis et bonorum operum. »

Il est donc manifeste, Messieurs, que la grâce de l'Esprit-Saint est dans le monde catholique le véritable et tout puissant ressort des bonnes œuvres, que ceux qui veulent travailler efficacement à ces œuvres, les faire grandes, durables et saintes doivent être, comme les premiers coopérateurs du sacerdoce, « pleins de l'Esprit de Dieu : *plenos Spiritu Sancto.* » Disons, en terminant, quelques mots des sources où l'Esprit de Dieu se communique.

II

« J'ai ouvert ma bouche et j'ai attiré l'Esprit, » disait le Psalmiste : « *Os meum aperui et attraxi spiritum*[1]. » Il nous indiquait, par ces paroles, que la prière est la source commune et régulière où nous devons aller puiser les grâces de lumière, de force et d'onction nécessaires à toute vie reli-

1. Psalm. CXVIII.

gieuse, mais plus à toute vie qui se consacre au labeur sacré de la charité. Etre un homme d'œuvres sans être un homme de prière est chose impossible. Je n'ai pas besoin d'insister sur cette vérité facilement comprise par les vrais chrétiens.

La prière donnerait certainement à la grâce une tension suffisante pour nous faire agir en toutes sortes de bonnes œuvres, s'il n'y avait des accidents funestes qui troublent, désorganisent, même, notre vie spirituelle, diminuent ou tarissent en nos âmes les saintes énergies du bien. Vous avez l'expérience de ces accidents, Messieurs, et vous n'ignorez pas que Dieu nous a donné dans les sacrements le moyen de les réparer. Voilà les sources où vous devez aller chercher l'Esprit dont doivent être remplis les ouvriers de la charité

Ne vous faites pas d'illusions, je vous prie, ne vous imaginez pas, si vous avez perdu la grâce, que les bonnes œuvres dont vous aurez pris l'habitude suffiront pour entrenir en vous la vie chrétienne et assurer votre salut. Dussiez-vous n'y pas renoncer et n'y pas languir, elles seront sans mérite pour vous, car il n'y a d'acceptable aux yeux de Dieu que ce qui est droit, et « il n'y a de

droit que ce qui part d'un cœur pur : *Qui mundus est rectum est opus ejus*[1]. » Mais, fatalement, vous languirez ; fatalement, vous finirez par abandonner les saintes pratiques de la charité, qui faisaient votre honneur et votre joie ; fatalement vous sortirez de la généreuse phalange des bienfaisants et des miséricordieux où vous serez devenus un encombrement.

J'ai vu de ces désertions et je tiens à les prévenir, parce que le sacerdoce a plus que jamais besoin de collaborateurs dévoués. Si donc vous avez perdu par le péché l'Esprit de Dieu, ressort de vos bonnes œuvres, cherchez-le promptement dans le sacrement de misécorde qui doit vous le rendre. Un illustre pénitent vous a appris à demander le retour de cet Esprit dans vos cœurs humiliés, et chaque soir je vous entends, avec une douce et profonde émotion, répéter les cris de son repentir. « Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande miséricorde, lavez-moi, effacez mon iniquité, créez-en moi un cœur pur et renouvelez la droiture de mon esprit, ne me repoussez pas loin de votre face, ne m'enlevez pas votre Esprit

1. Prov., cap. XXI, 8.

saint ; rendez-moi la joie de votre salut et que votre royal Esprit m'affermisse... Et alors, je reprendrai avec plus de courage mes grandes et belles œuvres, et vous offrirai les sacrifices de mon amour dévoué[1]. »

L'Esprit de Dieu peut vous être rendu par le sacrement de miséricorde, mais cette restitution n'est que le prélude d'une communication plus abondante de la grâce, d'une plus merveilleuse tension de votre bienfaisante activité. Il est un sacrement par lequel le miséricordieux Sauveur, qui nous a donné l'exemple et le précepte de la charité parfaite, entre personnellement et tout entier dans l'âme chrétienne. C'est sa chair que l'on mange, c'est son sang que l'on boit ; mais, avec sa chair et son sang, son âme amoureuse, sa divinité toute puissante nous communiquent leurs richesses infinies. Entre tous les biens, et comme complément de tous les biens, il nous a promis son Esprit ; — quand nous le donnera-t-il, sinon au moment où nous lui sommes plus intimement unis ? Cet Esprit, il le respire en nous dans le mystère de la communion, et si nous prê-

1. Psal. L.

tons une oreille attentive nous l'entendrons nous dire. — « Aime comme le Christ a aimé, donne-toi comme le Christ s'est donné. Donne tes sollicitudes, tes affections, tes biens, tes soins empressés, ton temps, tes fatigues, ta santé, ta vie, donne-toi à tous les malheurs ; donne-toi, malgré la malice et l'ingratitude des hommes ; donne-toi sans défaillance ; donne-toi pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. S'il te faut, pour cela, l'intelligence, la sagesse, la force, la piété, je te les apporte, par le Christ qui réside en toi, par le Christ que tout ton être embrasse, par le Christ qui te possède, par le Christ qui te vivifie. »

O mystérieuse et féconde respiration du Christ dans l'Eucharistie ! C'est à elle que nous devons toutes les grandes œuvres d'amour, c'est elle qui les engendre, c'est elle qui les fait vivre. « Pour être charitable, disait saint Vincent de Paul à ses filles, il faut manger la charité. » Soyez bien convaincus de cela, Messieurs, et ne cherchez pas ailleurs le divin et tout-puissant ressort des œuvres catholiques. Votre action et vos succès dans vos œuvres dépendront de vos rapports avec l'Eucharistie. S'ils sont rares, vous pourrez être des commanditaires généreux, ce dont Dieu vous

tiendra compte, mais vous ne serez pas des ouvriers dévoués. Hommes d'action, vous pourrez dépenser beaucoup d'activité, d'intelligence et de temps en conseils, congrès, rapports, discours, projets, résolutions, choses louables assurément et capables d'exciter le zèle, mais uniquement propres à réduire les œuvres aux mesquines proportions d'une administration philanthropique, toute en bureaucratie, en agitation stérile, si l'Esprit de Dieu ne jaillit dans vos âmes de la source sacramentelle où Jésus-Christ le respire.

Allez donc à cette source, Messieurs, non pas rarement, mais fréquemment, si vous voulez recevoir, en temps opportun, l'intelligence, la sagesse, la force, la piété, ressorts divins qui font les œuvres grandes, durables et saintes.

Je vous laisse sur cette invitation, vous priant de méditer les belles paroles de saint Paul, qui seront comme le bouquet spirituel de cette instruction : « *Accedamus cum vero corde, in plenitudine fidei... Aspersi corda a conscientia mala* : Approchons-nous avec un cœur sincère dans la plénitude de notre foi, après avoir purifié nos consciences de tout ce qui peut contrister l'esprit de Dieu... Et lorsque nous serons

unis dans les embrassements et sous le souffle du divin prêtre, regardons-nous les uns les autres pour nous provoquer à l'amour et aux bonnes œuvres : *Considerantes invicem, in provocationem charitatis et bonorum operum*[1].

1. Heb., cap. x, 23-24.

VENDREDI SAINT

CINQUIÈME INSTRUCTION

LA CROIX, ÉTENDARD DES OEUVRES CATHOLIQUES

Ad populos exaltabo signum meum.
Je lèverai mon étendard sur les peuples. (Isaï, cap. XLIX, 22.)

Monseigneur, Messieurs,

Nous avons complété notre enseignement sur le sacerdoce, en étudiant le prolongement de sa mission providentielle et de ses miséricordieux offices, dans les œuvres par lesquelles la charité chrétienne vient en aide à toutes les faiblesses, hontes et souffrances humaines, et que nous avons désignées sous le nom commun d'œuvres catho.

liques. — Ces œuvres, avons-nous dit, jaillissent d'une source adorable, le cœur du Pontife éternel et suprême qui a voulu nous ressembler, afin de pouvoir compâtir à nos infirmités. Par son exemple, son commandement, sa grâce, elles se sont acclimatées dans l'Église, sont devenues sa propriété, sa note caractéristique et doivent être considérées comme la manifestation permanente de la sève divine qui l'anime. — Elles sont, aujourd'hui plus que jamais, d'une haute importance et pour ceux qui s'y dévouent, et pour l'Église, et pour la société. — Elles doivent tendre à la gloire de Dieu, au relèvement et au salut des âmes. — Elles ont pour ressort l'Esprit de Dieu : Esprit d'intelligence, de sagesse, de force, de piété, qui les fait grandes, durables et saintes. Enfin elles occupent un nombre considérable de chrétiens dévoués, formant dans le monde catholique, le corps d'armée de la charité. Vous en êtes pour la plupart, Messieurs, et je suis heureux de saluer, du haut de cette chaire, les gloires et les bienfaits de votre participation à notre sacerdoce.

Corps d'armee de la charité, il vous faut un étendard qui vous rallie et vous mène aux combats de l'amour chrétien contre les misères

humaines. Le Christ y a pourvu. L'oracle du prophète est accompli : — *Ad populos exaltabo signum meum.* — L'étendard est levé et l'Église vous le présente en ce jour : c'est la croix : — *Vexilla regis prodeunt, fulget crucis mysterium.*

Vous entendez, Messieurs : — la croix est l'étendard de la royauté de Jésus-Christ. — C'est une première pensée que je veux méditer avec vous, pour arriver à cette autre : — que la croix, étendard d'un roi immolé par l'amour, convient particulièrement aux œuvres de miséricorde et d'amour que nous avons appelées les œuvres catholiques.

I

Jésus est roi par le fait même de l'union de la nature divine et de la nature humaine en sa personne. La divinité, selon la belle image des saints Pères, est comme une huile joyeuse dont il reçoit dans son humanité, une double onction : l'onction royale et l'onction sacerdotale. Mais ce mystère

doit rester caché, jusqu'au jour où la souffrance et la mort ouvriront au Sauveur les portes de la gloire. Il nous l'a dit lui-même : « *Nonne oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam suam*[1] ? »

A l'époque de sa naissance, il semble que sa royale grandeur va tout-à-coup jaillir des profondeurs de son humiliation. Un instant, l'étable de Bethléem se transforme en palais, la crèche en trône d'où le Christ enfant reçoit les hommages des princes et des sages venus d'Orient pour saluer son avènement. Mais cette rapide lueur de royauté disparaît comme l'éclair, et trente années d'ombre profonde pèsent sur la vie ignorée de celui qu'on appelle le fils du charpentier.

Il entre dans sa vie publique. A l'entendre parler et surtout à le voir agir, on sent qu'il est maître. Les éléments dociles obéissent à sa parole ; les infirmités humaines disparaissent sous ses attouchements bénis, la mort elle-même lui rend les victimes qu'il appelle. « Jamais on n'a rien vu de pareil[2], » s'écrie le peuple émerveillé ; et com-

1. Luc., cap. XXIV, 26.
2. Nunquam apparuit sic in Israel. (Matth., cap VIII, 23.)

prenant bien qu'une si grande puissance est faite pour le commandement, il veut proclamer roi le thaumaturge qui l'étonne. Mais Jésus s'échappe discrètement; l'heure de se déclarer n'est pas encore venue. Son triomphe d'un jour à travers les rues de Jérusalem n'a pas d'autre effet que de mûrir la haine de ses ennemis et de faire ressortir l'inconstance du peuple qui l'acclame.

Tout va bientôt finir, et le Christ ne s'est pas encore déclaré. Homme étrange! Il choisit pour cela le moment où ses ennemis le tiennent, où ses mains sont enchaînées, où la foule est ameutée contre lui par la haine triomphante des prêtres, des docteurs et des princes du peuple, où l'on va le condamner à mort. Traduit devant le représentant des Césars, il parle avec plus d'autorité que jamais de son royaume : royaume qui ne lui est pas donné par le monde et que le monde ne pourra lui ravir[1]. — « Tu es donc roi » lui dit Pilate. — « Tu l'as dit, » répond le Sauveur, « oui, je suis roi : *Tu dicis quia rex sum ego*[2]. » Les prêtres et le peuple ont beau protester; la décla-

1. Regnum meum non est de hoc mundo. (Joan., cap. XVIII, 36.)
2. *Ibid.*, 37.

ration est faite ; elle ne sera pas démentie. « Voici votre roi, dit le prêteur romain : *Ecce rex vester!* » Et à quelques heures de là, il fait attacher à la croix une inscription à laquelle il ne veut rien changer et où tout le monde peut lire : « Jésus de Nazareth roi : *Jesus Nazarenus rex*[1]. »

Il croyait se moquer de la victime et de ses bourreaux, mais un instinct divin lui dictait la proclamation d'un règne universel et éternel. Entendez-vous, chrétiens, cet homme couronné d'épines et cloué aux quatre membres, ce supplicié dont le corps nu et déchiré laisse échapper le sang par toutes ses veines ouvertes, cet abandonné qui se plaint, cet agonisant qui va mourir, c'est un roi qui prend possession de ses états et de ses sujets; le supplice de la croix est la mystérieuse fête de son investiture. Les juifs et les payens appelaient cela jadis un scandale et une folie[2] ; et voilà dix-huit siècles que les sujets et les soldats du Christ chantent ce scandale et cette folie. Vous-mêmes, vous allez les chanter tout à

1. Joan., cap XIX, 19.

2. Nos autem prædicamus Christum crucifixum; Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam. (I Cor., cap. I, 23.)

l'heure en adorant ce qui vous reste de la lugubre prise de possession, de la sanglante investiture du roi Jésus. Je crois déjà vous entendre :

Vexilla regis prodeunt ;
Fulget crucis mysterium
Quo carne carnis conditor
Suspensus est patibulo.

« L'étendard du roi s'avance, le mystère de la croix brille à nos yeux : Ce mystère où l'on voit le Créateur de la chair suspendu par sa chair à un gibet. — Enfin, voilà donc accompli le grand événement que la foi de David annonçait aux nations dans ses chants : Un Dieu règne par le bois de la croix : »

Impleta sunt quæ concinit
David fidelis carmine,
Dicens in nationibus :
Regnavit a ligno Deus[1].

Étonnant mystère ! Tout s'y passe à l'inverse des choses humaines. C'est par la mort que les rois de ce monde cessent de régner ; c'est par la mort que le roi Jésus commence son règne. Par sa parole,

1. Hym. Dom. Passionis.

si sublime, si profonde, si simple, si populaire, si pénétrante; par ses miracles, si nombreux, si éclatants, si bienfaisants, il n'a pu réunir autour de lui qu'un petit nombre de disciples. Il ne s'en étonne pas, il ne s'en plaint pas, mais, tranquillement, il annonce que « lorsqu'il sera élevé de terre il attirera tout à lui : *Ego si exaltatus fuero à terra omnia traham ad meipsum*[1]. » Son exaltation c'est le crucifiement.

Vous rappelez-vous, Messieurs, ce que je vous disais un jour de l'ignominie de la croix et de son attitude conquérante ? — « C'est du bois, un simple et vulgaire morceau de bois. Non pas du bois vivant : un arbre robuste, par exemple, plein de sève, fortement planté sur ses racines, étendant autour de lui sa vigoureuse ramure et livrant aux vents du ciel son feuillage opulent ; c'est du bois mort : je ne sais quelle poutre oubliée que l'on rencontre sur un chantier et dont on fait à la hâte un gibet. Et quel gibet encore ! Non pas le gibet d'un homme libre dont le dernier supplice respecte la dignité, mais le gibet d'un de ces enfants de race opprimée et maudite que les malheurs de la

1. Joan., cap. XII, 32,

guerre ont condamnée à servir les vainqueurs : le gibet d'un esclave.

Un bois vulgaire! un bois mort! un gibet d'esclave! voilà la croix! Et cependant quand on la voit se dresser sur le calvaire, chargée de son sanglant et divin fardeau on dirait qu'elle prend possession du monde. En s'enfonçant dans la terre, elle dit à la terre : tu es à moi ; en s'élevant vers le ciel, elle dit au ciel : tu es à moi ; en étendant ses bras dans l'espace, elle dit à l'espace : tu es à moi. Personne ne voulait d'elle, et elle veut tout. Elle appelle le genre humain, et l'on voit se rassembler autour de ce gibet d'esclaves des foules immenses d'hommes libres. On leur montre la croix : « *Ecce lignum crucis!* » Et tous répondent d'une commune voix : « Venez, adorons : *Venite, adoremus*[1]. »

O roi crucifié! Vous nous appelez tous à la suite de ce signe glorieux, que vous avez teint de la pourpre de votre sang! Vous ne pouviez pas choisir un plus beau, un plus triomphant étendard. Les drapeaux des rois de la terre ne sont, après

1. Cf. Retraite pascale 1874, cinquième instruction : *La croix et les idoles.*

tout, que des signes conventionnels que doit transformer la sainte ivresse du patriotisme. Mais rien de plus expressif, rien de plus éloquent que la croix, étendard du roi Jésus : C'est l'instrument de sa victoire, c'est la récapitulation de sa doctrine, c'est l'abrégé de sa loi, c'est le gage de ses promesses, c'est la balance de sa justice.

Par la croix, Jésus triomphe de la justice de Dieu et du décret vengeur qu'elle a prononcé contre la race humaine. Aucune victime ne pouvait satisfaire cette rigoureuse perfection qui nous poursuivait de ses colères et demandait, pour être apaisée, des mérites infinis. Que de sang perdu, sur les autels profanés des nations ! Et sur les autels du peuple élu, que d'holocaustes impuissants ! Les sacrifices de quarante siècles n'ont point fléchi le ciel irrité. Mais, Jésus se laisse prendre et clouer sur la croix. « Il y cloue avec lui, dit l'apôtre, le décret porté contre nous ; il le couvre de son sang et en efface toutes les lettres : *Delens quod adversus nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio affigens illud cruci.* » Dieu souscrit à cet acte audacieux ; car c'est son Fils, c'est un Dieu, c'est une vie égale à la sienne

qui s'immole sur la croix. La justice éternelle descend au pied de l'arbre d'infamie, y recueille chaque goutte du sang répandu, le pèse avec l'offense faite à la majesté divine par les péchés des hommes, et voyant que la réparation l'emporte sur l'outrage, elle pardonne et renonce à ses vengeances : « *Donans nobis, omnia delicta*[1]. »

Par la croix, Jésus triomphe du péché. Non-seulement il expie tous les crimes qui ont déshonoré, avant lui, le genre humain, mais il prépare aux futures générations une source inépuisable de mérites où elles pourront venir chercher le pardon de leurs fautes. Pas une, si monstrueuse qu'elle soit, qui ne puisse être effacée par la pénétrante vertu du sang dont la croix est abreuvée. Les convoitises elles-mêmes, racines du péché, reçoivent de chaque leçon que donne la croix autant de coups mortels. L'orgueil, avide de grandeurs, ne voit dans ce bois sacré que des humiliations, et contre ses prétentions à faire prévaloir la volonté propre au-dessus de toute loi, il lit sur les bras ensanglantés du gibet où Jésus expire ce divin reproche : « Le Christ s'est fait obéissant jusqu'à

1. Col., cap. II, 13, 14.

la mort, la mort de la croix : *Christus factus est obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*[1]. » — A la cupidité, insatiable abîme, que les biens de ce monde ne peuvent remplir, la croix fait entendre ces paroles : « Ils ont partagé mes vêtements et ont tiré ma robe au sort : *Diviserunt sibi vestimento mea, et super vestem meam miserunt sortem*[2]. » Elle montre la chair déchirée d'un Dieu qui n'a plus pour vêtement que la pourpre de son sang : éloquente et suprême protestation contre l'avidité insensée avec laquelle l'homme court à la conquête des richesses de ce monde. — Sous les yeux de la chair affamée de plaisir, la croix oppose aux raffinements de la sensualité les raffinements de la douleur. « *Christus passus est* : Le Christ a souffert; — *Agnus occisus est* : l'agneau a été tué, » c'est son dernier mot pour écraser les idoles devant lesquelles nos passions se prosternent.

Par la croix Jésus triomphe de la mort, fille du péché : de la mort éternelle à laquelle il soustrait ceux qu'il rachète par son sang; de la mort tem-

1. Philip., cap. II, 8.
2. Psalm. XXI.

porelle qu'il ne fait que goûter, selon l'expression de l'Apôtre, pour devenir bientôt par sa résurrection le type et le principe de l'éternelle reviviscence qui arrachera aux griffes de la mort notre chair humiliée, et nous permettra de chanter, autour de la croix triomphante, cet ironique cantique : « O mort! où est ta victoire? O mort! où est ton aiguillon? *Ubi est, mors, victoria tua? Ubi est, mors, stimulus tuus?* »

Par la croix, Jésus triomphe de l'enfer. Il dépouille les princes de ténèbres de l'exécrable pouvoir qu'ils ont pris sur le genre humain. La vue seule de sa croix rend muets leurs oracles, renverse leurs idoles, met en fuite leurs invisibles légions, et délivre les âmes de leurs tyranniques obsessions. Saint Paul, presque au lendemain du crucifiement, a osé chanter cette victoire dont tout le monde devait être témoin : « *Expolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso*[1]. »

Instrument de la victoire du roi Jésus, la croix est encore la récapitulation de sa doctrine. Il suffit d'un regard jeté sur ce bois sacré pour rappeler au

1. Col., cap. II, 15.

chrétien les mystères de sa foi. Par la croix, je sais qu'il est un Dieu jaloux de sa gloire, à qui toute créature doit louange et honneur et que l'on n'offense pas impunément. Par la croix, arbre de salut, je sais qu'il fut un arbre funeste près duquel l'humanité, originairement parfaite, s'est déshonorée dans la personne de son premier père et a encouru l'éternelle damnation. Par la croix, gibet honteux où Jésus expire, je sais que Dieu a un Fils ; que ce Fils a pris notre nature, afin de pouvoir prendre la responsabilité de nos fautes ; nos infirmités, afin de pouvoir souffrir ; que son Père l'a livré par amour pour nous au dernier supplice ; que ses douleurs et sa mort ont apaisé la colère du ciel et racheté l'humanité ; que, dans cette œuvre de rédemption, les perfections infinies : puissance, sagesse, amour, justice, miséricorde, se manifestent avec plus d'éclat que dans la production et le gouvernement de l'univers. Par la croix, lit nuptial où le Christ engendre la race des élus, je sais qu'il a une épouse bien-aimée, pour laquelle il s'est donné jusqu'au sang, jusqu'à la mort ; la purifiant de toute souillure, afin qu'elle fut glorieuse, sans tache ni ride ; rien de ce qui dépare l'épouse qu'on aime ; et cette épouse, c'est la sainte

Eglise[1]. Par la croix, couche funèbre où le flanc du Christ est ouvert et son cœur transpercé, je sais qu'il est une source de grâce dont les ondes intarissables doivent passer par les sacrements de la loi nouvelle, afin de régénérer, vivifier, perfectionner, sanctifier les enfants de la rédemption[2]. Par la croix, autel où le Fils de Dieu s'immole, je sais que tous les sacrifices sont remplacés par une victime unique; que cette victime veut s'offrir tous les jours; et que, dans cette offrande, la religion de l'humanité égale l'infinie grandeur du Dieu à qui sont dûs les hommages de toute créature. La croix, ce signe incomparable fait revivre en ma mémoire les grands dogmes que je dois croire; en l'adorant ma foi embrasse toute la doctrine de mon Sauveur.

L'abrégé de sa loi y est aussi avec la récapitu-

1. Christus dilexit Ecclesiam, et se ipsum tradidit pro ea, ut illam sanctificaret... ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata. (Ephes., cap. v, 25-17.)

2. Unus militum lancea latus ejus aperuit.... ut illic quodammodo vitæ ostium panderetur, unde sacramenta Ecclesiæ manaverunt sine quibus ad vitam, quæ vere vita est, non intratur. (S. Aug., Tract. CXX, *in Joan.*)

lation de sa doctrine. Vous aimerez Dieu, disait-il à ceux qu'il instruisait de leurs devoirs, vous l'aimerez de tout votre cœur et avec lui vous aimerez le prochain comme vous-mêmes ; « dans ces deux commandements, toute la loi est contenue : *In his duobus mandatis universa lex pendet*[1]. » Vous entendez, Messieurs? toute la loi ! Or, je vous le demande, avez-vous vu quelque part les deux commandements de l'amour plus noblement, plus saintement, plus divinement accomplis que sur la croix? Jésus aime son Père, et pour réparer l'outrage fait à sa gloire, il se courbe comme un maudit sous les coups impitoyables de sa justice. C'est la volonté de Dieu qu'il passe par tous les excès de la honte et de la douleur, et son cœur filial ne répond à cette cruelle exigence que par un amoureux *fiat*. Et pourtant, les hommes sont indignes d'un si grand sacrifice ; mais le Père les aime, Jésus veut les aimer autant que lui, et puisqu'il faut sa mort pour les sauver : *Fiat ! fiat* ! Faites comme cela, nous dit la croix, c'est toute la loi : *Universa lex* !

A ceux qui croient à sa doctrine et observent sa

1. Matth., cap. XXII, 40.

loi, Jésus-Christ a fait des promesses : promesses de gloire et de béatitude pour les jours éternels. Ce roi vainqueur, après nous avoir enrôlés sous ses drapeaux, veut nous conduire jusqu'en son royaume de lumière et de paix, où nous serons à jamais récompensés de nos vertus et de nos mérites. Nous y arriverons certainement, Messieurs, si nous suivons sa croix ; il nous l'a dit, il nous l'a juré. La croix est, ici-bas, le gage de ses promesses; car elle est la clef du ciel où il veut nous faire entrer. Impitoyablement fermé, depuis la chute de l'humanité, le ciel ne s'est ouvert que lorsque la croix a été dressée sur le Golgotha.

Etonnez-vous tant que vous voudrez de voir un instrument d'ignominie et de souffrance ouvrir les portes de la gloire et de la béatitude, c'est la loi. En l'édictant, notre roi a voulu qu'elle fut accomplie dans sa personne. « Il fallait qu'il souffrit, nous a-t-il dit lui-même, pour entrer dans sa gloire : *Oportuit Christum pati et ita intrare in gloriam suam.* —C'est parce qu'il s'est humilié, jusqu'à la mort de la croix, que Dieu l'a exalté et lui a donné un nom au-dessus de tous les noms, un nom devant lequel tout genou fléchit, dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, afin que toute

langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de son Père[1]. » Nous disons, nous : Malheureux ceux que visite, ici-bas, la douleur ! Il a dit, lui : « Bienheureux ceux qui sont dépouillés de tout ! bienheureux ceux qui pleurent ! bienheureux ceux qui souffrent ! » Oui, bienheureux ! éternellement bienheureux, avec d'autant plus d'honneurs et de délices, qu'ils auront aimé la croix et qu'ils en porteront l'empreinte plus vive et plus profonde dans leur vie humiliée et souffrante.

S'il en est ainsi, Messieurs, vous devez comprendre que la croix, gage des promesses de Jésus-Christ, devienne un jour la balance de sa justice. « Ce signe paraitra dans les cieux, lorsque le Seigneur viendra juger le monde : *Hoc signum erit in cœlo cum Dominus ad judicandum venerit.* » Son apparition décidera du sort des humains sortis des tombeaux et rassemblés pour entendre

1. Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum; et donavit illi nomen, quod est super omne nomen : ut in nomine Jesu omne genuflectatur cœlestium, terrestrium et infernorum; et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris. (Philip., cap. II. 8-10.)

leur sentence. En un instant, on reconnaîtra les élus et les réprouvés. La croix, aimant sacré, attirera vers elle ceux qui ont ouvert leur âme à la divine vertu du sang dont elle fut abreuvée, ceux qui l'ont adorée et suivie sur les rudes chemins où les entraînait le Sauveur humilié et souffrant. Foudre vengeresse, elle écrasera ceux qui n'ont rien voulu comprendre à ses enseignements, et ont refusé de recevoir les grâces de pardon qu'elle leur offrait. Elle emportera les justes ses amis dans les cieux: elle refoulera dans les abîmes de la douleur et du désespoir les pécheurs qui l'ont abhorrée, et leur fera sentir éternellement le poids des inutiles tourments que le Christ a endurés pour les sauver.

« *Ave crux sancta! Ave mundi gloria!* Salut croix sainte! Salut gloire du monde! » Instrument de la victoire du roi Jésus, récapitulation de sa doctrine, abrégé de sa loi, gage de ses promesses, balance de sa justice, vous méritez d'être son étendard. Son choix est fait. En disparaissant de ce monde, en allant prendre possession du trône que Dieu a préparé à son humanité glorifiée, il vous a laissée parmi nous, afin de rallier et de conduire au combat la grande armée dont il doit couronner

les victoires. Apôtres, docteurs, pontifes, martyrs, confesseurs, vierges, chrétiens de tous les âges et de toutes les conditions, voici la croix ! *Ecce lignum crucis !* « Gardez-vous de chercher la gloire ailleurs que dans ce signe sacré : *Absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi*[1]. » Ailleurs vous ne rencontrerez que des drapeaux d'aventures et de révoltes; en suivant l'étendard du roi Jésus vous êtes sûrs d'aller aux combats et aux victoires de la vérité, de la justice et de l'amour.

II

Le dernier mot que vous venez d'entendre, Messieurs, me rappelle qu'il est temps de vous montrer l'étendard de la croix à la tête des bataillons d'élite qui forment, dans l'Eglise, le corps d'armée de la charité. Rien de plus propre à nous entrainer aux œuvres de l'amour chrétien que le signe auguste où la loi d'amour est écrite en ca-

1. Galat., cap. VI, 14.

ractères sanglants et s'impose avec l'irrésistible autorité d'un exemple divin. « Tout est là : *In cruce totum constat*[1]. »

Les drapeaux qu'on voit flotter sur les champs de bataille réveillent dans le cœur des soldats les glorieux et touchants souvenirs de la chère patrie pour laquelle ils combattent. Leur courage s'enflamme, mais il faut que la science et les ordres des chefs en dirigent les généreux efforts. L'étendard de la croix ajoute au prestige des souvenirs les leçons d'une maîtresse science qui donne aux soldats de la charité les règles de leurs combats. Il rappelle à l'amour chrétien le plus grand des bienfaits et lui apprend, en même temps, comment il doit faire le bien. « *Inspice et fac secundum exemplar.* » Regardez-le, Messieurs, ce divin exemplaire, et faites vos bonnes œuvres selon les proportions qu'il vous donne de la charité. La largeur, la longueur, la profondeur de cette vertu : « tout est dans la croix : *In cruce totum constat.* »

La largeur de la charité, c'est son extension à toutes les misères qui ont besoin de secours et à tous les biens dont on peut faire largesse. Or, la

1. *Imitat.*, lib. II, cap. XII.

croix nous dit que « tous étant morts par le péché le Christ est mort pour tous : *Omnes mortui sunt et pro omnibus mortuus est Christus*[1] ; que son expiation s'étend au monde entier : *Ipse propitiatio est pro peccatis totius mundi*[2]. » La croix nous dit que le Christ, après avoir prodigué les tendresses de son cœur, les divins trésors de sa parole et de sa toute puissance, a donné sa vie pour ceux qu'il aimait. C'est le suprême amour : « *Majorem charitatem nemo habet quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis*[3]. »

Imitez-le, Messieurs, dans la largeur de sa charité : *Inspice et fac secundum exemplar*. N'attendez pas que la misère vienne à votre rencontre : allez à sa poursuite ; découvrez-la partout où elle sévit et prenez la résolution d'atténuer partout ses rigueurs, si vous ne pouvez pas détruire son empire. Ce qu'il vous est impossible de faire individuellement, faites-le solidairement, afin qu'il ne soit pas dit que dans l'ensemble des œuvres catholiques une seule misère a été oubliée.

Les philanthropes savent faire la statistique de

1. II Cor., cap. v, 14. 15.
2. I Joan., cap. II. 2.
3. Joan., cap. xv, 13.

nos maux et composer des élégies larmoyantes qui ne remédient à rien. Leur plus grand effort va jusqu'à l'assistance administrative; mais ils suivent un autre drapeau que le vôtre. Instruite et formée par le divin exemplaire de la croix, votre charité ne peut se contenter d'agir dans l'étroite enceinte où se meut la philanthropie. Elle doit prendre le large, et pousser ses libéralités jusqu'aux extrêmes limites où l'appelle l'amour d'un Dieu. Il y en a parmi vous, je le sais, qui n'hésitent pas à faire de leurs biens une part abondante pour les bonnes œuvres : Je les en félicite, mais ce n'est que le premier pas de l'amour chrétien. D'autres savent relever le prix de l'aumône par de bonnes paroles et de saintes prières; c'est un progrès. Mais la croix demande davantage ; et ceux-là seuls comprennent bien ses sublimes leçons qui se dépouillent de tout, quittent père, mère, frères, sœurs et amis, pour se consacrer, par profession, au service de leurs frères malheureux. Sans doute, Messieurs, vous ne pouvez pas tous imiter le sacrifice total qu'ils ont fait de leur vie ; mais donnez au moins quelque chose de la vôtre: votre temps, vos sollicitudes, vos démarches, vos soins, vos fatigues, afin que vous puissiez dire, autant que le permet

votre condition dans le monde : « *Majorem charitatem nemo habet quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* »

A la largeur de la charité il faut joindre la longueur, c'est-à-dire cette inébranlable constance qu'aucune opposition ne déconcerte, qu'aucun obstacle n'arrête, qu'aucune défaillance ne peut vaincre, et qui est pour les œuvres catholiques l'indispensable condition de leur stabilité. Or, Messieurs, la croix est le témoignage d'un amour persévérant qui s'est prodigué jusqu'au dernier sang, jusqu'au dernier souffle. Sur ses bras ensanglantés vous pouvez lire : « *Christus, cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos*[1] : Le Christ, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin. »

Et, cependant, de tous côtés, quelles formidables oppositions à l'effusion des miséricordes dont son cœur est rempli ! Il ne peut ouvrir la bouche sans rencontrer des contradicteurs de sa doctrine ; ses merveilleux bienfaits sont déclarés œuvres de satan ; sa bonté même, en butte à de perpétuels dénigrements, n'est, au dire de ses ennemis, qu'une

1. Joan., cap. XIII, 1.

lâche complaisance pour des misérables que la loi proscrit et que Dieu réprouve. On prévient contre lui les pouvoirs, et l'on ameute le peuple qui l'a mainte fois acclamé. On conspire contre ses jours, et l'on prépare à sa vie déshonorée le plus honteux des supplices. L'ingratitude l'isole de tous ceux à qui il a fait du bien. Mais, c'est au moment où il va faire aux hommes le plus grand don de son amour, le don de sa vie, que cette ingratitude se révèle avec une force poignante qui l'abat jusqu'à l'agonie. Il la voit dans le présent; il la voit dans l'avenir. Les siècles s'ouvrent devant son regard prophétique et lui montrent, à l'avance, des légions de pécheurs qui rendront inutiles, funestes même, les douleurs de son expiation. Non seulement, il y aura, çà et là, dans l'Eglise, des ingrats et des profanateurs de la grâce, mais des peuples entiers seront violemment arrachés par l'erreur des lieux où coule le fleuve de la rédemption; mais les hérésies, les schismes, la fausse science arrêteront aux portes des âmes, les flots sacrés qui les doivent régénérer; mais un temps fatal viendra où les hommes s'engageront, par serment, à n'être jamais touchés par le sang du Sauveur, et formeront entre eux une société d'assurance mutuelle contre les

derniers efforts de l'amour de Dieu pour toucher les âmes.

Jésus voit, de loin, ces monstrueuses infidélités; son sacrifice lui répugne et il demande grâce pour son sang menacé de tant de profanations. « Mon Père, mon Père, dit-il, à quoi bon répandre mon sang s'il doit descendre dans la corruption : *Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem*[1] ? Ah! s'il n'écoutait que les clameurs de sa nature défaillante, il renoncerait à poursuivre son œuvre. Mais, il veut aimer jusqu'à la fin : *In finem.* Son pieux acquiescement à la volonté divine le relève de l'abattement où il est tombé, et, avec une résolution que rien ne pourra plus ébranler, il s'écrie : « Debout, marchons : *Surgite, eamus*[2] ! »

Messieurs, n'entendez-vous pas ce cri du Sauveur retentir au fond de vos âmes, lorsque l'étendard de la croix se lève devant vous pour vous conduire aux combats de l'amour chrétien ? « Debout, marchons ! » C'est ce que votre courageuse charité doit répondre aux pouvoirs ennemis qui contrarient vos œuvres, à l'irréligion qui suspecte vos

1. Psalm. XXIX.
2. Matth., cap. XXVI, 46.

intentions et calomnie votre dévouement, à l'ingratitude de ceux qui exploitent votre miséricorde et abusent de vos bienfaits, à la tristesse, à l'ennui, à la lassitude, au dégoût qui font défaillir en vous la nature. « *Surgite eamus* ! — Debout, marchons ! » — à travers tous les obstacles et que rien n'arrête le généreux essor de notre charité sur le long et difficile chemin qu'elle parcourt.— Debout. marchons ! — jusqu'au jour où nous passerons à d'autres notre drapeau et notre mot d'ordre, pour perpétuer, dans le monde catholique, notre amour et nos œuvres.

Dernier enseignement de la croix, Messieurs, elle achève de nous révéler les dimensions de la charité en nous montrant sa profondeur. « Fils bien-aimés de Dieu, nous dit-elle avec l'Apôtre, soyez ses imitateurs : *Estote ergo imitatores Dei, sicut filii carissimi.* Allez dans l'amour aussi avant que le Christ : *Ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos.* Larges et constants comme lui dans votre charité, entrez avec lui dans les saintes profondeurs où vous a précédés son amour infini : en bas, c'est la plus horrible de toutes les misères qu'il faut détruire, la misère du péché ; en haut, c'est Dieu qui veut être glorifié. Or, entre mes

bras inflexibles, le Christ s'est livré lui-même à la place des pécheurs; victime pour Dieu, il lui a offert sa vie comme un encens dont la suave odeur devait éternellement réjouir sa très-sainte majesté: *Tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis*[1]. »

Qu'est-ce à dire, Messieurs, sinon que la croix résumant, en son seul aspect, tout le grave enseignement que vous avez entendu, touchant le but des œuvres catholiques, vous rappelle que ces œuvres restent imparfaites, si elles ne procèdent que d'une compassion naturelle qui s'arrête à la superficie de nos maux; qu'elles perdent leur caractère sacré, si elles n'ont pour suprême résultat de faire triompher la miséricorde divine, de réconcilier avec Dieu les malheureux qui l'outragent par le doute, le murmure, le blasphème, de leur apprendre à sanctifier la pauvreté et la douleur et à les rendre fécondes, enfin, d'atteindre, à travers toutes les misères humaines, ces deux nobles buts: la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Encore une fois, Messieurs, « regardez le divin exemplaire de votre amour et vos œuvres: *Ins-*

1. Ephes., cap. v, 1, 2.

pice et fac secundum exemplar. » La croix est l'étendard de tous les chrétiens, mais plus qu'à tous les autres elle appartient aux ouvriers et aux soldats de la charité. Ne vous contentez pas de la faire porter devant vous ; gravez-en dans vos cœurs la sainte image ; « Par ce signe vous vaincrez : *I hoc signo vinces.* »

C'est parce qu'ils ont peur de votre victoire que les ennemis de Dieu voudraient faire disparaître l'étendard qui vous conduit aux combats de l'amour chrétien. Ils ont horreur de la croix ; ils ne peuvent la voir sans la maudire, ils enragent qu'elle soit debout. S'ils ne peuvent la toucher, ils l'insultent, et si Dieu leur laisse quelque pouvoir, ils en profitent pour assouvir leur haine contre cet épouvantail. Ils arrachent la croix de terre ; ils la précipitent du haut des monuments ; ils dispersent ses morceaux et les cachent honteusement ; d'une main sacrilège et barbare, ils la retirent des lieux où elle bénissait les enfants et consolait les mourants. Ils ne respireront que lorsqu'ils ne la verront plus.

Mais ils ne l'arracheront ni de vos mains ni de vos cœurs. Sur le champ de bataille où l'Eglise est aux prises avec l'irréligion, j'entends sa voix qui

crie : — Sauvez le drapeau ! Elle compte sur vous, Messieurs. Oui, — sauvez le drapeau ! et avec lui sauvez l'amour chrétien, sauvez les œuvres catholiques. Par ces œuvres, chaque jour multipliées et perfectionnées, venez en aide au sacerdoce, sanctifiez-vous, apaisez les haines sociales, imposez aux malheureux la foi en la providence et en la miséricorde divines, guérissez les maux du corps, relevez et sauvez les âmes, « triomphez du mal par le bien : *Vince in bono malum*[1].

1. om., cap. XII, 21

SAINT JOUR DE PAQUES

ALLOCUTION

Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ.

MESSIEURS,

Vous venez de recevoir le plus grand don de Dieu et, par la chair immolée du Sauveur, vous êtes unis au Prêtre éternel qui présente en ce moment vos hommages et vos vœux à son divin Père. Sous l'impression des vérités que vous avez entendues pendant le cours de cette station, il me semble que vos âmes chrétiennes s'épanchent toutes en cette commune prière : « Seigneur, sauvez votre peuple et bénissez votre héritage : *Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic*

hæreditati tuæ. » Vous êtes, vous, le peuple de Dieu, le sacerdoce est son héritage, et ces deux choses se tiennent si bien ensemble que l'une ne peut être sauvée que l'autre ne soit bénie.

Vous avez pu vous convaincre, en étudiant avec moi les merveilles du sacrement de l'Ordre, que la vie du peuple chrétien est comme suspendue à la vie du prêtre. Le prêtre absent, il ne sait plus comment faire parvenir au ciel l'expression publique et collective de ses adorations et de ses vœux; ses voix dispersées s'égarent, et sa religion n'a plus la grandiose et vivante unité qui fait sa magnificence et sa force. Plus de sacrifices, plus de victimes sur ses autels déserts, plus d'hôte divin dans ses tabernacles vides : par conséquent, plus de centre pour rallier ses forces religieuses. Les choses sacrées de l'humanité ne montent plus vers Dieu ; les choses sacrées de Dieu ne descendent plus vers l'humanité. La sainte vérité s'obscurcit peu à peu dans l'esprit de ceux qui l'ont entendue; et eux-mêmes, n'ayant point reçu mission de la répandre, n'en peuvent conserver les épaves défigurées aux générations infortunées que n'instruisent plus les lèvres du prêtre. Les sources de la grâce sont taries, et la vie divine ne

coulant plus dans le lit sacré qui va de la génération spirituelle à la perfection, la nature déchue est de nouveau tourmentée et vaincue par les ferments de corruption auxquels l'humanité, dans sa triste et longue histoire, doit tant de peuples abjects.

Un peuple, sans le sacerdoce que Dieu lui-même a consacré, est un peuple perdu pour Dieu. Il y moissonnera, peut-être, dans les ombres d'une infidélité générale, quelques âmes simples et dociles dont sa grâce récompensera mystérieusement la bonne foi, mais ce ne sera plus son peuple à lui : le peuple chez lequel il se plaisait à manifester sa miséricorde et sa puissance, et dont il se servait pour l'exécution de ses grands desseins.

Ils ont bien compris cela, Messieurs, les misérables qui, non contents d'avoir prononcé le divorce officiel de la société et de la religion, s'appliquent, par toutes sortes de précautions impies et de mesures vexatoires, à gêner les libres rapports du prêtre avec les âmes. On constate déjà dans les jeunes générations qu'ils élèvent le résultat de leurs sacrilèges efforts, et l'on pressent ce que pourra être un jour le peuple sans Dieu, après qu'ils l'auront fait sans prêtres.

Hélas! je ne puis me défendre d'une sombre tristesse et d'une sorte de désespoir, lorsque je vois le sacerdoce investi par une lente et adroite persécution qui tous les jours progresse et veut, quoiqu'on en dise, aboutir à son extinction; lorsque, au delà de cette extinction, j'aperçois dans l'avenir un peuple sans croyances, sans courage, sans patriotisme, tout à la matière et au plaisir, vaincu par l'ennemi du dedans et rendant sous la botte de je ne sais quel barbare, avec le dernier râle de sa vie corrompue, les restes de la richesse dont il aura abusé. Et cela, à la place de cette grande et religieuse nation depuis si longtemps conduite et protégée par de merveilleuses interventions de la Providence, et dont on appelait les généreuses actions : « Les gestes de Dieu par les Francs : *Gesta Dei per Francos.* »

Absit! *Absit*! me direz-vous; taisez-vous, prophète de malheur! Et pourtant, Messieurs, ce que je dis arrivera, si Dieu ne nous sauve, et Dieu ne nous sauvera que s'il daigne bénir le sacerdoce, son héritage.

Je fais donc appel à vos sentiments chrétiens et à votre patriotisme, et puisque, chaque année je vous demande une prière pour assurer le fruit

de votre communion, profitez, je vous en conjure, de la présence du Prêtre divin, qui possède en ce moment vos âmes, pour lui adresser, avec toute la ferveur dont vous êtes capables, cette supplique à double effet : « Seigneur, sauvez votre peuple et, pour cela, bénissez le sacerdoce, votre héritage : *Salvum fac populum, tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ.* »

O Christ ! source et chef du sacerdoce ! bénissez vos prêtres ! Faites-les dignes par la science et la sainteté de leur sublime mission et de leur divin caractère.

Bénissez vos prêtres ! En les rendant fidèles à leurs devoirs, confirmez leurs droits ; compensez à leur égard les mépris de l'impiété par le profond respect des âmes chrétiennes ; protégez-les contre toute entreprise capable de troubler leur vocation et d'offenser la sainteté de leur état ; rompez le cercle des forces ennemies qui entrave la liberté de leurs saintes fonctions ; assurez-leur, par la charité des fidèles, à défaut de la bienveillance des pouvoirs, une vie honorable et indépendante qui leur permette de se donner tout entiers à leur ministère de vérité et de grâce, et d'exercer libérale-

ment leurs miséricordieux offices auprès de toutes les infortunes.

Bénissez vos prêtres ! multipliez-les sous la main féconde de leurs vénérables générateurs, et ne permettez pas que les périls des temps empêchent les âmes craintives d'entendre vos appels.

Bénissez vos prêtres ! Donnez-leur le courage de supporter humblement, et sans maudire personne, le poids des ridicules, injustes, déloyales, impudentes et lâches accusations qui tendent à déconsidérer dans l'opinion publique leurs idées, leurs tendances et leurs mœurs ; élargissez leurs vues, réglez leurs désirs, purifiez leur vie, et rendez-les si prudents et si sages qu'on ne voie jamais planer l'ombre même du scandale sur leur bonne renommée.

Bénissez vos prêtres ! Préservez-les de toute embûche, délivrez-les de toute persécution, sans que votre justice se montre cruelle envers leurs ennemis.

O Christ adoré ! Pontife éternel ! Ami des Francs ! bénissez vos prêtres et sauvez votre peuple. *Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ.*

TABLE

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

RETRAITE 1885

Pratique de la Pénitence

LUNDI SAINT

PREMIÈRE INSTRUCTION. — CONSIDÉRATION DU PÉCHÉ. — Le premier acte de notre réconciliation avec Dieu est le repentir, douleur et détestation du péché, d'autant plus vives que le mal qui l'a causé sera mieux connu ; d'où, dans cette instruction, considération du péché comme offense de Dieu : 1° C'est, de la part de l'homme, un exécrable attentat. — 2° C'est, de la part du chrétien, un abominable forfait. — I. *Attentat*. — Comment le mépris tue. — Le péché est le mépris de Dieu. — 1° Dans sa loi, — 2° dans ses jugements, —

3° dans ses dons, — 4° dans les appels de son amour. — Développements.—Conclusions : *Peccatum summa Dei injuria. — Peccatum quantum in se est Deum perimit.* — II. *Forfait.* — L'homme naturel attente par le péché à la vie de Dieu. — L'homme surnaturel devient le meurtrier de Dieu. — Comment il est vrai qu'un Dieu est mort sous les coups du péché.—Jésus-Christ victime du péché. — Renouvellement de sa passion dans le forfait spirituel qui nous prive de sa grâce. — Conclusion : Chercher dans la considération de l'offense de Dieu les motifs du parfait repentir.

MARDI SAINT

DEUXIÈME INSTRUCTION. — HAINE DU PÉCHÉ. — Nous avons étudié, dans nos Conférences, les conditions du traité de paix que Dieu veut bien faire avec nous dans le sacrement de pénitence.—Il faut apprendre à les exécuter. — La première condition nécessairement unie à la douleur d'avoir offensé Dieu est la haine du péché : 1° Quel accord de haine doit se faire entre Dieu et le pénitent contre l'ennemi commun ? — 2° Quelle obligation résulte pour nous de cet accord ? — I. Comment Dieu hait le péché. — Haine absolue, impitoyable. — Obligation pour nous d'imiter cette haine. — II. On ne peut imiter la haine absolue et impitoyable de Dieu que par un acte de volonté que l'Eglise appelle le *bon propos.* — Le *bon propos* est : 1° La volonté *vraie*, — 2° la volonté *généreuse*, — 3° la volonté *ferme* de ne point commettre le péché.— Développements. — Sans cette volonté, la conversion

n'est, selon l'expression d'un vieux prédicateur, qu'un carnaval spirituel.—Trait raconté par saint Ambroise. —La haine du péché et le bon propos doivent transformer le pécheur de manière à ce qu'il puisse dire : *Ego non sum ego.*

MERCREDI SAINT

TROISIÈME INSTRUCTION. — Aveu du péché. — Avec la haine du péché, Dieu exige l'aveu de nos fautes. — C'est la loi. — Elle a été justifiée, il reste à en enseigner la pratique : 1° Comment faut-il se confesser? — 2° Quand faut-il se confesser? — I. Enumération des qualités de la confession.—On insiste sur la *sincérité*. — Qu'est-ce que la sincérité? — Combien elle est importante dans nos relations sacramentelles. — Motifs qui doivent nous déterminer à être sincères : le prêtre est homme, — chrétien, — ami, — père. — Manquer à la sincérité, c'est sottise et malhonnêteté. — Funestes conséquences du manque de sincérité. — Comment on manque à la sincérité : par le déplacement des aveux et le défaut d'examen. — I. Loi de l'Eglise touchant le temps de la confession. — Ses raisons. — Désir de l'Eglise touchant l'ordre et la perfection de notre vie chrétienne. — Comment il est impossible de répondre à ce désir par la confession annuelle. — Utilité et avantage de la confession plus fréquente.

JEUDI SAINT

QUATRIÈME INSTRUCTION. — CHATIMENT DU PÉCHÉ. — Le péché doit être châtié; — nous n'avons plus à prouver la nécessité de ce châtiment, mais seulement à traiter de deux questions pratiques : 1° Pouvons-nous nous contenter de nos pénitences sacramentelles? — 2° Si elles ne suffisent pas, comment y suppléer pour compléter le châtiment du péché. — I. Vérité théorique touchant la suffisance des satisfactions sacramentelles. — En pratique, leur insuffisance ressort des six considérations suivantes : 1° Elles ne répondent pas généralement à la gravité de nos péchés. — 2° Il n'y en a pas pour tous les péchés commis. — 3° Elles n'ont pas été acceptées comme il faut. — 4° Elles ont été mal accomplies. — 5° Elles n'ont pas été toutes accomplies. — 6° Le juge de nos âmes est souvent obligé de tempérer leur sévérité pour ne pas nous décourager. — II. Déclaration faite au tribunal de la pénitence de l'insuffisance des satisfactions sacramentelles et indication des moyens de la compléter. — Enseignement du Concile de Trente. — Trois moyens : 1° la prière, — 2° le jeûne, — 3° l'aumône, — Quelle est, à l'égard de ces actes satisfactoires la conduite des chrétiens. — Si nous ne savons pas aller au devant du châtiment, le châtiment vient au devant de nous. — Peines que la Providence nous envoie. — Comment nous en perdons le bénéfice. — Appel à une prompte et complète satisfaction.

VENDREDI SAINT

CINQUIÈME INSTRUCTION. — JÉSUS VICTIME DU PÉCHÉ. — L'Eglise pleure et nous demande aujourd'hui des larmes. — Pourquoi Jésus est victime de nos péchés. — 1° Il les a pris à son compte, jusqu'à devenir aux yeux de Dieu comme le péché vivant : *Eum qui non noverat peccatum pro nobis peccatum fecit.* — 2° Il en a porté la malédiction : *Christus factus est pro nobis maledictum.* — 3° Il en a enduré le supplice : *Christus passus est pro nobis, Christus pro nobis mortuus est.* — I. *Eum qui non noverat. etc...* — L'homme coupable a conscience de son état. — Il cherche une rédemption. — Les sacrifices et les forfaits religieux ; rien ne répond que le vide et le silence. — Comment Dieu nous prépare une victime. — Comment le Verbe incarné prend nos péchés. — Immense humiliation ; Dieu ne s'en contente pas. — II. *Christus factus est*, etc. — Le péché attire la malédiction de Dieu. — Qu'est-ce qu'un maudit ? — Le Christ porte la malédiction de nos péchés : — 1° dans ses ennuis, ses terreurs, ses mortelles tristesses, — 2° dans la trahison de Judas, — 3° dans la fuite de ses disciples et le renoncement de Pierre, — 4° dans les imprécations des prêtres, les insultes des valets, des soldats, les vociférations de la populace, l'injuste sentence qui le condamne, — 5° dans la séparation de sa très sainte Mère, — 6° dans l'abandon de son Père céleste : — *Maledictus qui pendet in ligno.* — III. *Christus passus est*, etc. — Avec la malédiction le péché mérite un supplice. – La malédiction tourmente l'âme, le supplice

tourmente les sens. — Jésus endure le supplice de nos péchés : 1° dans les spectacles qui offensent ses yeux, — 2° dans les bruits qui offensent ses oreilles, — 3° dans l'infection des lieux où son odorat expie les recherches de notre sensualité, — 4° dans la soif ardente qui le tourmente, — 5° dans les humiliations et les tortures du couronnement d'épines et de la flagellation, — 6° dans le portement de la croix, — 7° dans les suprêmes douleurs du crucifiement. — Salut au Christ mourant. — Notre responsabité dans sa mort. — Appel à la pénitence.

SAINT JOUR DE PAQUES.

ALLOCUTION POUR LA COMMUNION PASCALE, sur ces paroles : *Dignare, Domine, die isto sine peccato nos custodire.*

RETRAITE 1886

Les Œuvres catholiques

LUNDI SAINT

PREMIÈRE INSTRUCTION. — ORIGINE DES ŒUVRES CATHOLIQUES. — L'appendice naturel des conférences sur le sacrement de l'Ordre devrait être : nos devoirs envers le sacerdoce. — Cette question a été traitée à propos du gouvernement de l'Eglise. — Mêmes conclusions pour le Sacerdoce : respect, amour, soumission, dévouement. — On traite dans cette retraite de la participation des chrétiens à l'action du sacerdoce par les *œuvres catholiques*. — 1° Première source des œuvres catholiques. — 2° Comment elles en découlent. — I. Ce que nous entendons par œuvres catholiques : œuvres de bienfaisance, de miséricorde, d'assistance et de dévouement. — Elles prennent leur source dans le cœur du divin prêtre, Jésus-Christ. — 1° Avant d'enseigner Jésus agit : ses œuvres d'amour. — 2° Jésus résume ses exemples dans un commandement nouveau : *Mandatum novum*. — Comment le commandement de la

charité est nouveau pour la nature qu'il faut guérir et qui doit se surpasser. — Les payens et les juifs. — Nouveau relativement au milieu dans lequel il tombe, le commandement du Sauveur est nouveau si l'on considère la perfection de l'amour qu'il demande au cœur humain. — II. Le commandement du Sauveur tombe de son cœur dans le cœur de ses prêtres. — Les commencements de l'Eglise. — Développement des œuvres catholiques au milieu des générations païennes. — Chute de l'empire; les barbares. — Le moyen âge. — L'âge moderne. — St-Vincent de Paul. — Les œuvres contemporaines sont de sa lignée. — Deux conclusions: 1° La charité considérée dans l'ensemble de ses œuvres est un miracle qui démontre la perfection de sa cause; 2° Les œuvres catholiques doivent être soumises à la vigilante et sage direction du sacerdoce.

MARDI SAINT

DEUXIÈME INSTRUCTION. — IMPORTANCE DES ŒUVRES CATHOLIQUES. — *Hæc sunt bona et utilia hominibus.* — Importance actuelle des œuvres catholiques. — 1° Pour les ouvriers de la charité. — 2° Pour l'Eglise. — 3° Pour la société. — I. *Pour les ouvriers de la charité.* — Elles ont la vertu de préserver, d'assainir et de sanctifier. — 1° Elles préservent en utilisant et fécondant les loisirs : développements. — 2° Elles assainissent en expiant les fautes et en combattant l'égoïsme : — développements. — Elles sanctifient en élevant l'âme vers Dieu : — développements. — II. *Pour l'Eglise.* — A l'origine du christianisme les grandes œuvres ont été dévo-

lues à l'Eglise. — L'Eglise n'a pas trompé la confiance du peuple chrétien.—Comment l'Eglise a été amoindrie par la rapine et le brigandage révolutionnaires.— Elle n'a point renoncé aux œuvres de bienfaisance qui complètent les miséricordieux offices de son sacerdoce. — Pour ces œuvres, elle a plus que jamais besoin de la coopération de ses enfants. — Union du sacerdoce et des fidèles dans la charité.— L'apostolat.—L'éducation de l'enfance. — La catéchisation.— Le denier du culte. — III. *Pour la société.* — Inégalités sociales. — Les ambitieux les exploitent par d'injustes dénigrements et de menteuses promesses. — Impuissance de la parole pour convaincre les pauvres gens. — Il faut des faits. — Ces faits sont les œuvres par lesquelles la charité chrétienne lutte contre les misères humaines. — Conclusion : Aux œuvres !

MERCREDI SAINT

TROISIÈME INSTRUCTION. — BUT DES ŒUVRES CATHOLIQUES. — *Operamini sicut Domino et non hominibus.* — Les œuvres catholiques seront pour Dieu si, en les faisant, on travaille : 1° A la gloire de Dieu. -- 2° Au salut des âmes. — I. *Gloire de Dieu.* — Le ministère des bonnes œuvres a pour mission de lutter contre les suites du péché, c'est-à-dire contre les maux qui affligent notre nature déchue. — Prétentions de la science à ce sujet. — L'orgueil de la science ne peut avoir raison des maux qui nous affligent. — Lutte grandiose de Dieu et de l'homme, de la justice et de la miséricorde. — Les misères humaines sont des mani-

festations de la justice de Dieu. — Les œuvres catholiques sont des manifestations de sa miséricorde. — Elles sont gloire et magnificence : *Confessio et magnificentia*, etc.— II. *Salut des âmes*. — J.-C. a aimé les âmes. — Toutes ses œuvres de bienfaisance avaient pour but leur salut. — Ce commandement : *Ut diligatis invicem sicut dilexi vos* veut dire : Faites toutes vos bonnes œuvres comme j'ai fait les miennes pour élever et sauver les âmes. — L'âme du malheureux a besoin d'être élevée. — Comment il devient ennemi de Dieu, ennemi de la société, ennemi de sa propre vie. — La charité le réconcilie et fait renaître l'homme en lui. — Ce n'est pas assez, il faut faire renaître le chrétien, — lui apprendre ses devoirs, — lui faire comprendre que les malheureux sont grands, — qu'ils sont riches. — C'est par le salut des âmes plus encore que par leur lutte héroïque contre la justice divine que les œuvres catholiques sont gloire et magnificence : *Confessio et magnificentia*.

JEUDI SAINT

QUATRIÈME INSTRUCTION. — RESSORT DES ŒUVRES CATHOLIQUES. — En étudiant le commandement nouveau du Sauveur, nous avons pressenti une force surhumaine qui nous donne le pouvoir de les accomplir. — On étudie cette force dans cette instruction : 1° Comment la grâce de Dieu est-elle le ressort des œuvres catholiques ? — 2° Où les hommes d'œuvres doivent-ils puiser cette grâce. — I. Honteuse erreur de ceux qui cherchent le ressort de la charité dans le plaisir. — On ne trouve pas ce ressort dans la nature. — Elle

peut faire des œuvres de bienfaisance, mais non pas ces œuvres grandes, durables et saintes qu'on appelle œuvres catholiques. — Le mystérieux et tout puissant ressort de ces œuvres est la grâce par l'Esprit saint. — 1° *Intelligence :* il nous fait voir le malheur dans son vrai jour ; 2° *Sagesse :* il nous donne la mesure de nos libéralités et de notre dévouement ; — *Force :* il nous affermit contre les oppositions que rencontre la charité en ce monde ; — *Piété* : il nous apprend à faire de nos bonnes œuvres des œuvres de religion, sacerdotales et vraiment saintes. — Développements. — II. 1° *La prière* est la source commune où toute vie consacrée au labeur de la charité va puiser la grâce. — On ne peut être homme d'œuvres sans être homme de prière. — 2° *Les sacrements* réparent les accidents funestes qui troublent où désorganisent notre vie spirituelle, diminuent ou tarissent en nos âmes les saintes énergies du bien. — Par la pénitence, l'esprit que nous avons perdu nous est rendu. — Par l'Eucharistie, le Christ le respire en nos âmes. — Beau mot de Saint-Vincent-de-Paul. — La charité et ses succès dans les œuvres dépendent de nos rapports avec l'Eucharistie. — *Accedamus cum vero corde... etc...*

VENDREDI SAINT

CINQUIEME INSTRUCTION. — LA CROIX, ÉTENDARD DES OEUVRES CATHOLIQUES. — Les chrétiens dévoués aux œuvres forment dans le monde le corps d'armée de la charité. — A ce corps d'armée il faut un étendard. — 1° La croix est l'étendard de la royauté de Jésus-Christ. — 2° Etendard d'un Dieu immolé par

l'amour, elle convient particulièrement aux œuvres de miséricorde et de charité. — I. Jésus est Roi. — C'est dans sa passion qu'il déclare sa royauté. — Dans cet étrange mystère tout se passe à l'inverse des choses humaines : C'est par la mort que les rois de ce monde cessent de régner ; c'est par sa mort que le roi Jésus commence son règne.— La croix est son drapeau.— Rien de plus expressif et de plus éloquent : 1° C'est l'instrument de sa victoire ; — 2° La récapitulation de sa doctrine ; — 3° L'abrégé de sa loi ; — 4° Le gage de ses promesses; — 5° La balance de sa justice.— Développements. — II. L'étendard de la croix ajoute aux prestiges des souvenirs les leçons d'une maîtresse science qui donne aux soldats de la charité les règles de leurs combats. — Il rappelle à l'amour chrétien le plus grand des bienfaits, et lui apprend, en même temps, comment il doit faire le bien. — Il donne les proportions de la charité : 1° Sa largeur; — 2° Sa longueur; — 3° Sa profondeur. — Développements. — Les ennemis de la croix, leur fureur. — Ils ne l'arracheront ni de nos mains ni de nos cœurs.

SAINT JOUR DE PAQUES

ALLOCUTION POUR LA COMMUNION PASCALE, sur ces paroles : *Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ.*

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET JOURDAN, 71, RUE DE RENNES.